



Rapport de durabilité 2025



Sommaire

LETTRE AUX PARTIES PRENANTES	3	04 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX : GESTION, SUIVI ET PERFORMANCE	29
01 LE GROUPE FLO	4	Gestion environnementale du Groupe	30
Groupe FLO : Chiffres clés et développement	5	Consommation d'énergie : données et analyses sur la période de trois ans	31
Profil du groupe : positionnement, présence industrielle et modèle multimatériaux	6	Émissions de GES : données et analyses sur la période de trois ans	32
Sociétés du groupe	7	Ressources en eau : prélèvements, rejets et consommations sur la période triennale	33
FLO	7	Déchets	34
Isap	8		
FLO Europe	9	05 CAPITAL HUMAIN ET COMPÉTENCES AU SERVICE DU MODÈLE INDUSTRIEL	36
Benders	9	Effectif du Groupe	37
		Diversité des employés	38
		Gestion des employés, avantages sociaux et bien-être	39
02 GOUVERNANCE ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE	10	Formation et développement des compétences	40
La Gouvernance du Groupe	11	Thèmes de formation et développement des compétences	41
Gestion des risques : surveillance, continuité et adaptabilité	13	Santé et sécurité au travail	42
Éthique et intégrité : règles partagées, responsabilité et transparence	14	Territoire et communautés locales	44
Chaîne de valeur : relations industrielles, contraintes de la filière et capacité d'innovation	15		
Objectifs stratégiques ESG : priorités de développement du Groupe	17	06 ANALYSE DE MATÉRIALITÉ ET NOTE MÉTHODOLOGIQUE	45
		Analyse de matérialité : méthode, parties prenantes et thèmes pertinents	46
03 PRODUIT, QUALITÉ ET INNOVATION	18	Double matérialité : impacts, risques et opportunités ESG	50
Le produit comme levier d'innovation et de transition	19	Matrice IRO	51
La multimatérialité comme choix industriel et commercial	20	Tableau de corrélation ESRS-GRI-ODD	55
Innovation, durabilité et économie circulaire	21		
Circularité des matériaux et des ressources	22		
Gestion responsable de la fin de vie des produits	24	INDEX DU CONTENU DE LA NORME GRI	56
Un portefeuille multimatériaux pour des marchés diversifiés	25		
Des solutions produits pour accompagner la transition	26	ANNEXES	61
		Déclaration d'assurance	62
		Tableaux d'information GRI	63

Lettre aux parties prenantes

Chères parties prenantes, le Rapport de Durabilité 2025 dresse le bilan d'une année marquante pour le Groupe FLO, caractérisée par une nouvelle phase d'évolution sociétale, industrielle et organisationnelle.

Au cours de l'exercice, l'entrée de Nextalia dans le capital du Groupe a constitué une étape importante dans le processus de renforcement financier, opérationnel et concurrentiel de FLO. La nouvelle structure sociétale s'inscrit dans une trajectoire de continuité entrepreneuriale et accompagne, dans le même temps, un processus de transformation visant à rendre le Groupe plus axé, intégré et cohérent avec les priorités de son modèle industriel.

Face à un marché de l'emballage alimentaire de plus en plus exigeant, réglementé et sélectif, FLO concentre progressivement ses ressources, ses compétences et ses investissements sur ses activités principales : l'emballage de la restauration, la distribution automatique, le secteur agroalimentaire, les capsules de café et les solutions multimatériaux pour l'emballage alimentaire. Cette orientation répond à la nécessité d'être plus compétitif, tout en conservant la capacité de servir des clients et des marchés variés avec des solutions techniquement fiables, conformes et industrialisables. La capacité d'adaptation au cadre réglementaire européen reste un élément distinctif du Groupe.

Ces dernières années, FLO a orienté son développement industriel en anticipant et en accompagnant l'évolution des dispositions relatives aux emballages, aux matériaux en contact avec les aliments, aux produits à usage unique et à la gestion de la fin de vie. Dans ce contexte, la transition vers un modèle multimatériaux n'a pas été envisagée comme un simple remplacement de matériaux, mais comme un choix industriel, fondé sur l'évaluation des performances requises, de la sécurité alimentaire, de la conformité réglementaire et des conditions réelles d'utilisation, de collecte et de traitement des produits.

La conception constitue donc l'un des principaux domaines à travers lesquels le Groupe allie durabilité et capacité industrielle. Le développement de solutions à base de papier, de carton, de biopolymères, de plastiques recyclés et de matériaux traditionnels s'accompagne d'une attention croissante portée à l'optimisation des ressources, à la réduction des impacts lorsque cela est techniquement possible, à la recyclabilité, à la compostabilité et à une information adéquate sur la fin de vie des produits. L'écoconception, associée aux outils d'analyse du cycle de vie, constitue un soutien croissant aux décisions de développement de produits et au dialogue avec les clients, les fournisseurs et les autres acteurs de la filière.

L'année 2025 a également confirmé la nécessité de poursuivre le renforcement organisationnel du Groupe. C'est dans cette perspective que s'inscrit le processus de rationalisation qui a concerné ISAP Packaging et qui a conduit, en 2026, à la fermeture de l'usine de Catane, incluse dans le périmètre de reporting 2025 car opérationnelle au cours de l'exercice. Il s'agit d'un choix lié à la réorganisation industrielle et à la nécessité de concentrer les capacités de production et les investissements en cohérence avec l'évolution du marché et les objectifs de compétitivité du Groupe.

Dans le cadre de cette évolution, les personnes restent un élément essentiel. La qualité des processus, la continuité opérationnelle, la capacité à innover et à gérer la complexité technique de l'emballage dépendent de l'expertise développée sur les sites de production et au sein des différentes fonctions de l'entreprise. Dans une phase de transformation, la préservation des compétences, la sécurité au travail, la formation et l'intégration entre les sociétés du Groupe jouent un rôle essentiel pour accompagner le changement de manière ordonnée et cohérente avec les besoins industriels.

Avec le Rapport 2025, FLO réaffirme son engagement à présenter son parcours, ses performances environnementales, sociales et économiques de manière transparente et de relever les principaux

défis liés à la transition dans le secteur de l'emballage. C'est dans cette perspective que s'inscrit également le choix de soumettre le Rapport de Durabilité à la vérification d'un organisme tiers indépendant, afin de garantir la qualité, la traçabilité et la fiabilité des informations publiées.

Pour le Groupe, le développement durable reste un domaine d'action concret : un ensemble de choix industriels, organisationnels et de conception permettant de renforcer la capacité à répondre aux attentes du marché, des clients, de la réglementation et des parties prenantes.

La démarche engagée se poursuivra au fil des années dans le but de consolider un modèle de Groupe plus intégré, plus compétitif et capable de contribuer, grâce à ses compétences, à l'évolution responsable de l'emballage alimentaire.

Giorgio Gallia
PDG Groupe FLO

01 LE GROUPE FLO

Le groupe FLO opère dans le secteur de l’emballage alimentaire et des biens de consommation, avec une présence industrielle et commerciale en Italie, en France et au Royaume-Uni. L’histoire du Groupe reflète un parcours de croissance fondé sur l’expertise manufacturière, le développement de matériaux, la qualité des produits et la capacité à s’adapter à l’évolution des marchés.

Ce chapitre présente le profil du Groupe, les principales étapes de son développement, ses valeurs et les sociétés incluses dans son périmètre, fournissant le contexte essentiel pour comprendre les stratégies, les performances et les impacts décrits dans le Rapport de durabilité 2025.

NOTRE VISION
*Le monde est en mouvement.
Nous voulons être les porteurs d’une culture de l’emballage comme allié fondamental de la société moderne, car il garantit l’hygiène et la sécurité d’un aliment en le rendant accessible dans toutes les situations.*

NOTRE MISSION
Nous concevons et produisons de la vaisselle et des récipients alimentaires innovants, esthétiques et respectueux de l’environnement afin de simplifier et améliorer la vie des gens.



CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT



Chiffres clés

F BENDER

FLO EUROPE

FLO

ISAP VR

ISAP CT



MARCHÉS

78% UE
22% HORS UE



3
EXPERTS ACV



18%
DE MATIÈRES
PREMIÈRES
RECYCLÉES



55%
DE MATIÈRES PREMIÈRES
ISSUES DE SOURCES
RENOUVELABLES



CERTIFICATIONS DU GROUPE FLO

mise à jour 2026

4	ISO 9001	4	ISO 14001
4	PEFC	1	ISO 50001
2	ISO 45001	1	FSC
3	SMETA 4 PILLARS	5	BRC
		1	FLEXOGRAPHIC ASSOCIATION

TOTAL **25**
CERTIFICATIONS

Profil du Groupe: positionnement, présence industrielle et modèle multimatériaux

GRI 2-1, GRI 2-6

DÉTAILS SUR L'ORGANISATION, ACTIVITÉS, CHAÎNE DE VALEUR ET AUTRES RELATIONS D'AFFAIRES

FLO est une marque historique dans le secteur de l'emballage alimentaire et des biens de consommation. Fondée en 1973 à Fontanellato, dans la province de Parme, par Antonio Simonazzi, la société mère FLO S.p.A. conserve encore des liens avec sa région d'origine tout en assurant l'orientation stratégique du Groupe, qui est présent sur les plans industriel et commercial en Italie, en France et au Royaume-Uni.

Le Groupe comprend ISAP Packaging S.p.A., avec des sites de production à Vérone et Catane et une position établie en Italie dans la fabrication de vaisselle et d'emballages alimentaires ; FLO Europe SAS, basée à Ruitz, France, point de référence pour le développement des marchés en Europe du Nord et Centrale ; et F Benders Limited, basée à Wrexham, au Royaume-Uni, spécialisée dans les gobelets en carton et les serviettes en papier. Le Groupe dispose également de bureaux commerciaux et de participations dans des sociétés européennes opérant dans le secteur, ce qui lui permet d'élargir sa gamme de produits et sa couverture du marché.

Au fil du temps, FLO a consolidé sa position dans le commerce de détail, la distribution automatique et l'HoReCa en combinant continuité entrepreneuriale, expertise industrielle, capacité d'investissement et attention aux évolutions réglementaires et environnementales dans le domaine de l'emballage. L'investissement de Nextalia, finalisé en 2025, s'inscrit dans cette démarche de renforcement du Groupe sur les plans financier, opérationnel et compétitif.

Depuis 2012, anticipant l'évolution du cadre réglementaire européen et les tendances désormais renforcées par le Règlement sur les Emballages et Déchets d'Emballages (PPWR), FLO a entamé une révision progressive de son modèle économique, historiquement axé sur le plastique, afin de l'orienter vers une plus grande diversification des matériaux et des solutions d'emballage..

Ce choix a permis au Groupe de développer une expertise industrielle dans les domaines du papier, des plastiques conventionnels, des plastiques recyclés, des bioplastiques et des biopolymères, élargissant ainsi sa capacité à répondre aux besoins des clients et aux exigences du marché en termes de fonctionnalité, de sécurité alimentaire, de recyclabilité, de réduction de l'utilisation de matières premières vierges et de gestion de fin de vie.

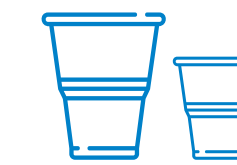
Le modèle multimatériaux constitue désormais un levier compétitif pour le Groupe : il permet d'évaluer des solutions pour différentes applications en cohérence avec les performances requises, les évolutions réglementaires et la transition vers des modèles d'emballage plus circulaires.

MARCHÉS DESSERVIS DISTRIBUTION ET SOLUTIONS PRODUITS



VENTE AU DÉTAIL & HORECA

Vaisselle, récipients et gobelets à usage unique pour la restauration et la grande distribution.



DISTRIBUTION AUTOMATIQUE

Gobelets et solutions dédiées à la distribution automatique, marché historique du Groupe.



CAPSULES DE CAFÉ

Capsules compatibles avec les principaux systèmes disponibles sur le marché et solutions pour systèmes propriétaires.



RÉCIPIENTS INDUSTRIELS

Emballages alimentaires techniques, avec une attention particulière aux récipients destinés à l'industrie laitière.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

78% UE



22% hors UE

Sociétés du Groupe: FLO S.p.A.

GRI 2-1, GRI 2-2, GRI 2-6

DÉTAILS SUR L'ORGANISATION, ENTITÉS INCLUSES DANS LE REPORTING DE DURABILITÉ ET ACTIVITÉS

FLO S.P.A. | FONTANELATO, PARME

FLO S.p.A. est la société mère du Groupe FLO et a son siège à Fontanellato, dans la province de Parme, où Antonio Simonazzi a fondé l'entreprise en 1973. Elle assure la direction stratégique, industrielle et managériale du Groupe et supervise l'expertise manufacturière développée au fil du temps dans les domaines de la vaisselle, des récipients alimentaires, des gobelets pour distributeurs automatiques et des capsules de café.

L'usine est située à Ghiara Sabbioni, Fontanellato. Deux plans d'eau de surface, le canal Gaiffa et le Rio Scagno, sont situés sur le site et nécessitent une surveillance environnementale continue. L'installation comprend des bureaux, des zones de production et un entrepôt automatisé d'environ 5 000 m².

FLO S.p.A. intervient dans différents secteurs de produits et de matériaux, avec une spécialisation bien établie dans la transformation des plastiques conventionnels, des matériaux alternatifs et du papier. Le développement industriel du site reflète le parcours de diversification du Groupe, avec des investissements dans l'automatisation, l'innovation technologique et la capacité de production pour soutenir les marchés de la vente automatique, de la restauration et de l'emballage alimentaire.

FLO S.p.A. propose une gamme variée de produits destinés à différents segments de marché : distributeurs automatiques de boissons, et des gobelets personnalisés ; la Division Café, avec des capsules de café ; la grande distribution, avec de la vaisselle en pack familial ; et la restauration et l'emballage alimentaire, avec assiettes, gobelets, couverts et récipients alimentaires.

Cette diversification permet à la Société de servir différents marchés et de répondre à des besoins fonctionnels, qualitatifs et commerciaux spécifiques.

En tant que Société Mère, FLO S.p.A. joue également un rôle central dans le développement industriel et technologique du Groupe. Au fil des années, elle a investi dans l'efficacité de la production, l'automatisation, la recherche et le développement, renforçant ainsi sa capacité à traiter une gamme de matériaux disponibles sur le marché : plastiques conventionnels, matériaux alternatifs et papier.

L'ouverture en mars 2023 du département dédié

à la production de carton confirme la stratégie de diversification des matériaux et la transition vers un modèle de production multimatériaux.

L'expertise développée sur le site de Fontanellato soutient des solutions d'emballage alimentaire adaptées aux évolutions du marché, aux exigences réglementaires et aux besoins des clients. Le site joue donc un rôle important non seulement comme site de production, mais également comme point de référence technique et industriel pour le Groupe.

FLO est membre de UPI Parma, Unionplast, Confida, EVA, 360 Foodservice, CONAI et Corepla.

CERTIFICATIONS

ISO 9001

ISO 14001

BRCGS Packaging

PEFC

SMETA 4 piliers

NOTATION ECOVADIS

Silver 74/100, 87e centile, 06/05/2026



Sociétés du Groupe: Isap Packaging S.P.A.

GRI 2-1, GRI 2-2, GRI 2-6

DÉTAILS SUR L'ORGANISATION, ENTITÉS INCLUSES DANS LE REPORTING DE DURABILITÉ ET ACTIVITÉS

ISAP PACKAGING S.P.A. VÉRONE ET CATANE

Fondée en 1963, ISAP Packaging S.p.A. est spécialisée dans la fabrication de vaisselle et d'emballages rigides pour l'industrie alimentaire. Dans le périmètre de reporting 2025, la Société opère à travers deux sites : Vérone, où se trouvent son siège social et sa principale usine de production, et Catane, avec une usine de production supplémentaire.

En 2025, le site de Vérone était situé dans la zone nord-ouest de la commune, à Parona, à proximité du parc naturel de l'Adige Nord, zone soumise à des restrictions paysagères. Le site comprend des bureaux, des entrepôts et des zones de production et, en 2026, il sera transféré dans la nouvelle usine de San Pietro in Cariano, Valpolicella.

L'usine de Catane, incluse dans le périmètre de reporting 2025 et fermée fin avril 2026 dans le cadre du processus de rationalisation organisationnelle de ISAP, est située dans les collines au nord-est de la ville, à Aci Sant'Antonio, sur les pentes de l'Etna et en bordure du parc de l'Etna. Ce contexte nécessite une surveillance spécifique des aspects environnementaux liés à la réduction de la pollution, à la protection des ressources naturelles et à la compatibilité des activités de production avec le territoire.

ISAP gère un portefeuille de produits diversifié qui comprend des barquettes alimentaires, de la vaisselle, des pots de yaourt, des gobelets et des solutions d'emballage alimentaire. Depuis son entrée dans le périmètre industriel du Groupe en 2006, la Société a progressivement consolidé son rôle de laboratoire d'innovation dans le domaine des emballages alimentaires.

Au fil du temps, ISAP a élargi ses capacités technologiques en traitant différents matériaux : polymères conventionnels, bioplastiques, R-PET traité grâce à la technologie de décontamination active dans l'usine de Vérone et carton. Initialement traité uniquement sur le site de Catane, le carton fait désormais l'objet d'un développement industriel ultérieur : depuis 2025, l'usine de Vérone s'est également dotée d'un département dédié à la production d'assiettes en papier et de vaisselle traitées avec la technologie Qwarzo®.

Cette évolution confirme la contribution d'ISAP à la stratégie de diversification des matériaux du Groupe et au développement de solutions adaptées aux évolutions du marché de l'emballage alimentaire.

ISAP est membre de Confindustria Vérone, de l'Institut italien de l'emballage, d'Unionplast (qui comprend également PROFOOD), de la Federazione Gomma Plastica, de CONAI, de Corepla, de Comieco, de Conlegno et de Biorepack.

CERTIFICATIONS

ISO 9001

ISO 14001

ISO 45001

BRC GS Packaging

PEFC

NOTATION ECOVADIS

Silver 78/100, 93e centile, 04/09/2026



Sociétés du Groupe: FLO Europe sas et f benders limited

GRI 2-1, GRI 2-2, GRI 2-6

DÉTAILS SUR L'ORGANISATION, ENTITÉS INCLUSES DANS LE REPORTING DE DURABILITÉ ET ACTIVITÉS

FLO EUROPE SAS | RUITZ, FRANCE



Fondée en 2003 et située à Ruitz, dans le nord de la France, FLO Europe SAS a été créée dans le cadre de la stratégie d'expansion du Groupe sur les marchés d'Europe du Nord. La Société a joué un rôle important dans le développement commercial en France, au Royaume-Uni et en Allemagne et constitue aujourd'hui la référence du Groupe sur les marchés français et d'Europe du Nord, notamment dans le commerce de détail et la distribution automatique.

L'usine FLO Europe est située dans le bassin historique de l'Artois, dans le département du Pas-de-Calais, au sein d'une zone industrielle du nord de la France. Le site n'est soumis à aucune restriction environnementale particulière, s'étend sur environ 12 500 m² et est constitué d'un bâtiment unique intégrant les espaces de production, de distribution et d'administration.

Au fil du temps, FLO Europe a consolidé sa position de fournisseur de produits de marque propre auprès des grandes enseignes de distribution européennes. Sa présence de production locale est un facteur distinctif pour les clients qui valorisent ou exigent explicitement une fabrication nationale.

Depuis 2017, face à l'évolution de la législation française sur la transition écologique et au renfor-

cement progressif des règles européennes sur les produits en plastique à usage unique, FLO Europe a engagé une profonde reconversion industrielle. La Société a repensé sa chaîne de production, en supprimant progressivement les produits en plastique, qui s'est poursuivi jusqu'en 2021, pour la remplacer par des lignes dédiées aux gobelets et serviettes en papier.

La reconversion industrielle constitue non seulement un ajustement réglementaire, mais aussi une étape stratégique pour renforcer la capacité du Groupe à répondre aux évolutions du marché, aux attentes des clients et à la transition progressive vers des solutions cohérentes avec des modèles de consommation et d'emballages plus circulaires.

FLO Europe est membre de Confindustria France.

CERTIFICATIONS

ISO 9001

ISO 14001

ISO 50001

BRC GS Packaging

PEFC

SMETA 4 Pillars

NOTATION ECOVADIS

Silver, 71/100, 87e centile, 14/08/2025

F BENDERS LIMITED WREXHAM, ROYAUME-UNI



Benders Paper Cups a été créée à Haggerston, près de Londres, en 1899 en tant que détaillant de papeterie. Au fil des années, la Société a diversifié ses activités en se concentrant sur la vaisselle, les serviettes et les barquettes en papier pour les produits de boulangerie et de pâtisserie destinés au marché HoReCa. En 1987, l'entreprise a lancé des gobelets en carton pour boissons chaudes et froides ainsi qu'une gamme dédiée à la distribution automatique.

L'usine de Benders est située à Wrexham, au Pays de Galles, à environ trois kilomètres de la ville, entre les montagnes galloises et la basse vallée de la Dee, près de la frontière du Cheshire en Angleterre. Bien qu'il ne soit pas situé dans une zone écologiquement vulnérable, le site est situé dans une région connue pour la qualité de ses réserves en eaux souterraines.

Le parcours de croissance de Benders a culminé avec son acquisition par le Groupe FLO en 2012, consolidant ainsi sa position sur le marché. Aujourd'hui, F Benders Limited est une référence pour le Groupe au Royaume-Uni et en Europe, grâce à son expertise de longue date dans le traitement du papier et sa capacité à servir les marchés HoReCa et vending.

La qualité des produits et l'excellence du service sont au cœur de la réputation de l'entreprise.

Avec une capacité de production supérieure à 1,5 milliard de gobelets par an, la Société propose une large gamme de gobelets simple et double paroi, principalement destinés à la restauration hors domicile et à la vente automatique. Benders a également joué un rôle important dans le transfert de savoir-faire au sein du Groupe FLO, en accompagnant d'autres sociétés du Groupe dans la transition des plastiques vers des matériaux alternatifs, notamment le papier. Avec plus d'un siècle d'expérience, l'entreprise continue de se démarquer par sa combinaison de tradition, d'innovation et de spécialisation dans l'emballage en papier.

Benders est membre de la Foodservice Packaging Association et de la Vending and Automated Retail Association.

CERTIFICATIONS

BRC GS Packaging

FSC

PEFC

Flexographic Industry Association

SMETA 4 Pillars

02 GOUVERNANCE ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Le Groupe FLO évolue dans un marché où l'innovation, la qualité des produits, la maîtrise des impacts environnementaux et la capacité à répondre aux attentes des parties prenantes sont de plus en plus intégrées à sa stratégie industrielle.

Dans ce contexte, la développement durable contribue à orienter les choix de développement du Groupe, en renforçant la compétitivité, la transparence et la continuité à long terme de son modèle économique.

La Gouvernance du Groupe

GRI 2-9

STRUCTURE ET COMPOSITION DE LA GOUVERNANCE

En 2025, la gouvernance du Groupe FLO a connu un changement significatif dans sa structure sociale : le 27 octobre 2025, Nextalia, agissant pour le compte du fonds Nextalia Capitale Rilancio, a finalisé son investissement dans FLO par le biais d'une augmentation de capital. L'entrée de Nextalia en tant qu'actionnaire minoritaire s'inscrit dans un processus de renforcement financier, opérationnel et compétitif, en soutenant l'efficacité, la valorisation du Groupe humain et l'investissement dans les capacités de production de produits innovants et durables.

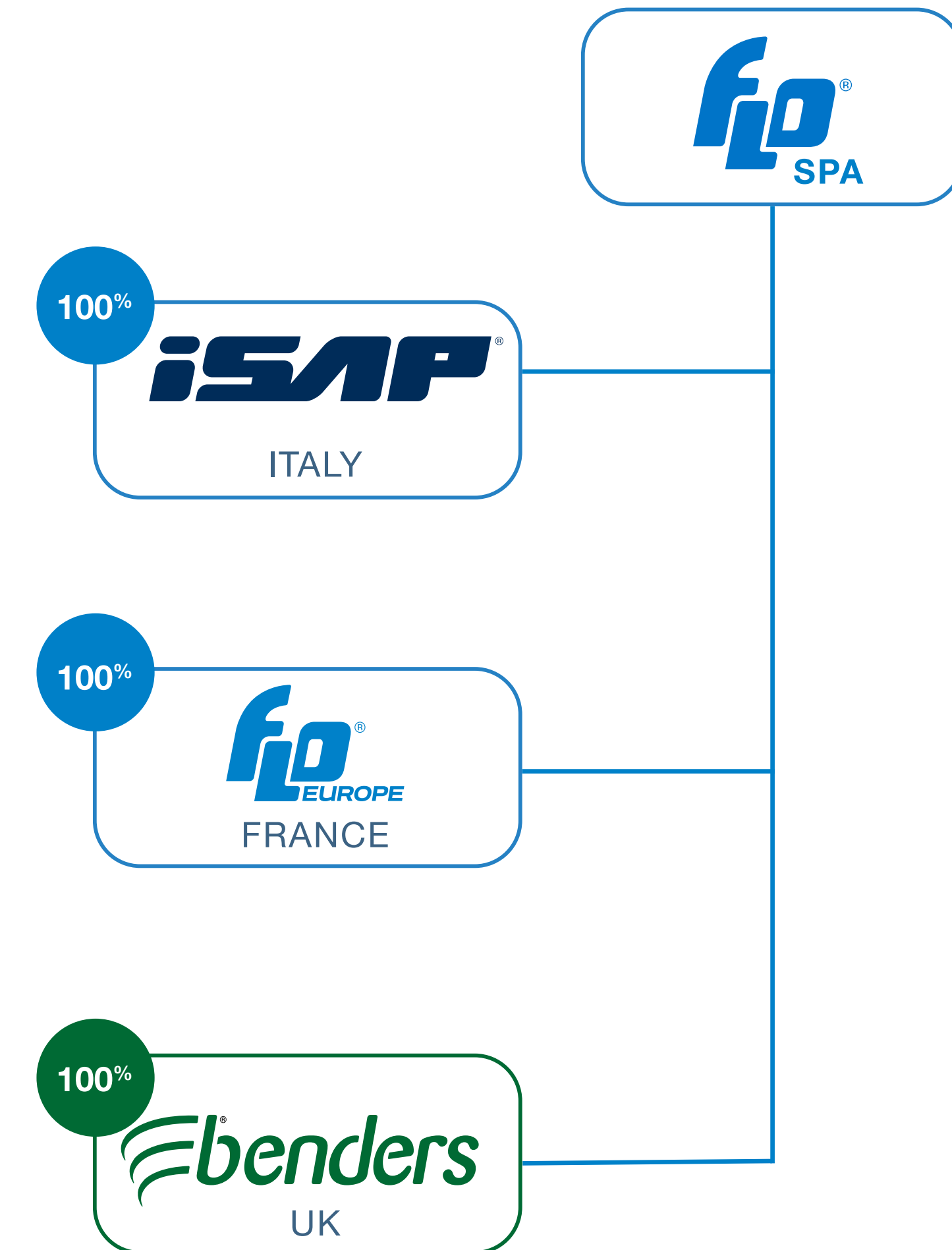
Le groupe FLO comprend la société mère FLO S.p.A., ISAP PACKAGING S.P.A., FLO Europe SAS et F Benders Limited, ainsi que des participations minoritaires. Jusqu'en 2025, FLO S.p.A. était entièrement détenue par AS Holding S.r.l. ; suite à la transaction finalisée le 27 octobre 2025, la structure de l'actionnariat a changé avec l'entrée de Nextpack S.r.l. au capital social. AS Holding S.r.l. conserve une participation majoritaire, tandis que Nextpack S.r.l. détient une participation minoritaire qualifiée.

La continuité de la gouvernance est également assurée par la direction continue du Groupe par la famille Simonazzi, travaillant au sein de la nouvelle structure d'entreprise conformément à la nouvelle structure de l'entreprise et au renforcement des compétences en matière de gestion et d'orientation stratégique.

La gouvernance du Groupe est dirigée par la société mère FLO S.p.A., responsable des principales décisions stratégiques, organisationnelles et de gestion. Le Conseil d'Administration de FLO S.p.A. est composé de cinq membres : quatre hommes et une femme. Le Président du Conseil d'Administration n'exerce pas de fonction exécutive au sein du Groupe.

La gouvernance des principales filiales est structurée comme suit : ISAP PACKAGING S.P.A. est dirigée par un Administrateur Unique, un homme, nommé à compter du 30 janvier 2026 ; FLO Europe SAS est dotée d'un conseil d'administration composé de trois membres, tous des hommes ; et F Benders Limited dispose d'un organe d'administration composé de trois membres, tous des hommes.

La composition des organes de gouvernance reflète expertises managériales, industrielles et de contrôle cohérentes avec le modèle économique du Groupe. Les responsabilités opérationnelles sont également soutenues par un organigramme fonctionnel qui distingue les fonctions support, de pilotage et de contrôle des fonctions opérationnelles, assurant la coordination entre la direction générale, le management et les structures locales.



La Gouvernance du Groupe

GRI 2-10 NOMINATION ET SÉLECTION DES MEMBRES DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE LE PLUS ÉLEVÉ

Les membres des organes sociaux sont nommés conformément aux statuts et aux pouvoirs des assemblées d'actionnaires des sociétés du Groupe. Bien qu'il n'existe pas de procédure spécifique formalisée pour la sélection des membres du Conseil d'administration, les critères appliqués tiennent compte des compétences professionnelles, de l'expérience en matière de gestion, de la connaissance du secteur et de la capacité à contribuer à la gestion stratégique et opérationnelle du Groupe.

Le processus de nomination prend également en compte la représentation de la structure actionnariale, la continuité de la gestion et la capacité des organes de gouvernance à superviser les principaux domaines d'impact économique, environnemental et social.

GRI 2-11 PRÉSIDENCE DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE LE PLUS ÉLEVÉ

Le Président du Conseil d'Administration de FLO S.p.A. n'occupe pas de fonction exécutive au sein du Groupe. Cette distinction permet de séparer le rôle d'orientation et de contrôle des responsabilités opérationnelles assignées au Directeur Général et aux fonctions de direction.

Les conflits d'intérêts potentiels sont gérés à travers les règles ordinaires régissant les organes sociaux, le système des délégations et procurations et, le cas échéant, l'abstention de vote prévue par le Code civil italien.

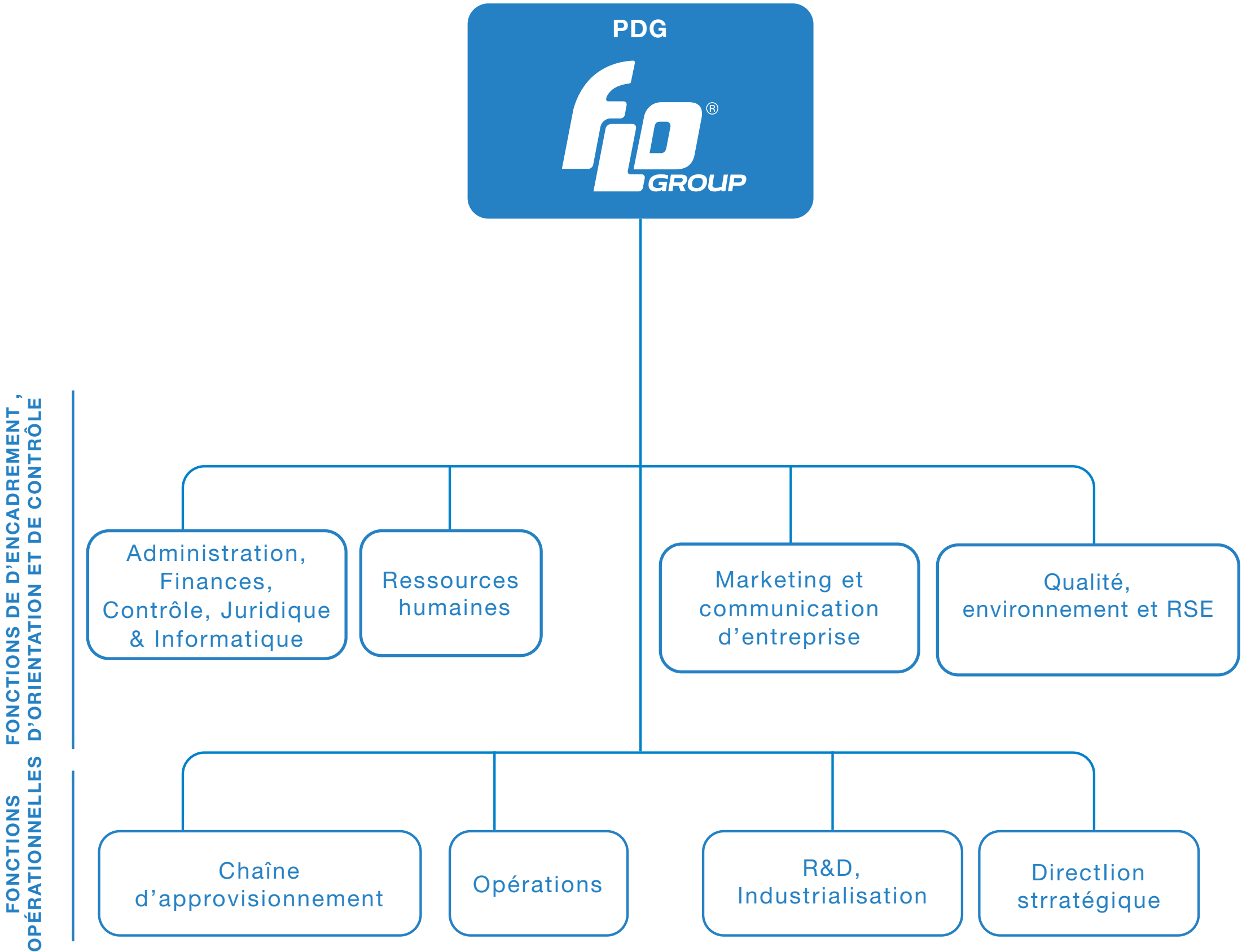
GRI 2-12 RÔLE DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE LE PLUS ÉLEVÉ DANS LA SUPERVISION DE LA GESTION DES IMPACTS

Le Conseil d'Administration de FLO S.p.A. définit les orientations stratégiques du Groupe et supervise les principales décisions concernant le développement industriel, la gestion économique et financière et l'évolution du modèle économique.

Les impacts sont gérés à travers le système de délégations et de procurations, qui attribue des responsabilités spécifiques aux fonctions centrales concernées. Le modèle organisationnel intègre la surveillance des questions économiques, environnementales et sociales dans les processus de prise de décision et de gestion, en maintenant la coordination entre les organes de gouvernance, le Directeur général, la management et les fonctions opérationnelles.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES SITES				
	FLO	ISAP	BENDERS	FLO EU
FEMMES	2 > 50	1 > 50	1 > 50	1 > 50
HOMMES	3 > 50	4 > 50	3 > 50	4 > 50

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



Gestion des risques: surveillance, continuité et adaptabilité

GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 3-3 SURVEILLANCE ET DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE GES- TION DES IMPACTS ET DES RISQUES

La surveillance des impacts économiques, environnementaux et sociaux s'appuie sur l'expertise développée par les organes de gouvernance et la direction dans les domaines de l'industrie, des opérations, de la finance, de la qualité, de l'environnement et de la sécurité, ainsi que par un échange régulier avec les fonctions de l'entreprise impliquées dans les principaux processus décisionnels et opérationnels.

Le Groupe FLO considère la gestion des risques comme faisant partie intégrante de son modèle de gouvernance et comme un outil essentiel pour assurer la continuité de ses activités, la résilience industrielle et la pérennité de ses opérations. La gestion des risques est ancrée dans le système de

gouvernance d'entreprise, dans les responsabilités attribuées par le biais de délégation de pouvoir et de procurations, ainsi que dans l'implication des fonctions d'entreprise concernées.

Le dispositif de contrôle interne est structuré pour suivre les principales catégories de risques liés aux activités du Groupe :

- les risques stratégiques, liés aux évolutions du marché et à la dynamique concurrentielle ;
- les risques opérationnels, associés à l'efficacité des processus de production et de logistique ;
- les risques de non-conformité, liés au respect des réglementations en matière de sécurité, d'environnement, de fiscalité et de commerce international ;
- Les risques ESG liés aux impacts environnementaux et sociaux, aux droits humains et à la gouvernance ;

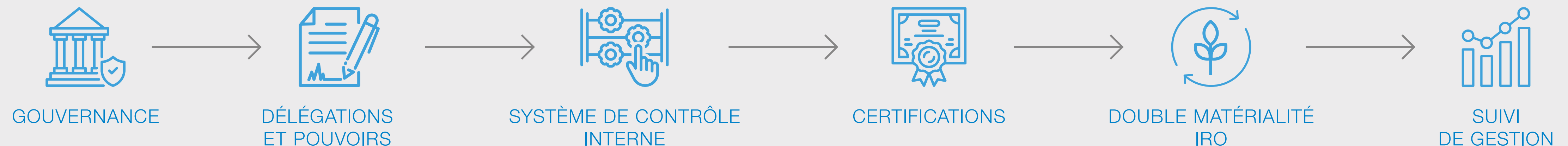
- les risques financiers concernent notamment les variables macroéconomiques, l'accès au crédit et la gestion des liquidités.

Pour accompagner cette surveillance, le Groupe dispose, selon les activités de chaque site, de certifications de processus, de produits et de chaîne de traçabilité. Elles structurent la gestion des risques et favorisent l'amélioration continue, notamment :

- ISO 9001
- ISO 50001
- ISO 14001
- ISO 45001
- BRC
- PEFC e FSC

L'analyse de double matérialité et l'évaluation IRO, mises à jour en 2025, ont renforcé l'examen intégré des impacts, risques et opportunités en reliant les enjeux pertinents à leurs effets économiques et financiers potentiels. Ce processus aide le Groupe à repérer les points critiques, à définir les priorités d'action et à orienter des mesures d'atténuation cohérentes avec le plan industriel.

Le PDG réunit mensuellement les fonctions centrales pour suivre l'avancement et l'évolution du business plan, tandis que les échanges interfonctionnels entre la haute direction et la management assure une surveillance continue des principaux domaines opérationnels, managériaux et de performance.



Éthique et intégrité: Règles partagées, responsabilité et transparence

GRI 2-15, GRI 2-23, GRI 2-24, GRI 2-26 GRI 205-1 GRI 3-3

CONDUITE ÉTHIQUE, ENGAGEMENTS POLITIQUES ET MÉCANISMES PERMETTANT DE FAIRE PART DE SES PRÉOCCUPATIONS

Le groupe FLO poursuit son processus d'intégration et d'harmonisation des sociétés qui le composent, sur la base de valeurs fondamentales telles que l'intégrité, l'honnêteté et le comportement éthique.. Ces principes guident les relations avec les parties prenantes internes et externes, notamment les salariés, les collaborateurs, les clients, les fournisseurs, les institutions, les communautés locales, le territoire et l'environnement.

Aligner les différentes sociétés sur un modèle commun est une priorité pour le Groupe et s'étend également à l'application des politiques d'entreprise. Pour les sociétés italiennes FLO et ISAP, la promotion de l'éthique et de l'intégrité est basée sur «Modello di Organizzazione, Gestione e Controllo ex D.Lgs. 231/2001» (modèle d'organisation, gestion et contrôle) conformément à la loi italienne et sur le «Statuto della Persona» (Charte de la Personne) .

Dans les deux sociétés italiennes, le Modèle prévoit un organe de surveillance composé de trois membres, qui se réunit à intervalles réguliers pour contrôler l'intégrité et la conformité des pratiques de l'entreprise.. En matière d'éthique des affaires, En matière d'éthique des affaires, l'Organisme intervient notamment dans la gestion des conflits d'intérêts potentiels, dans le contrôle des négociations commerciales et dans la prévention des comportements non conformes aux principes de lutte contre la corruption et de loyauté concurrentielle.

Un élément central du modèle organisationnel 231 est le code d'éthique, qui définit les principes de conduite destinés à sauvegarder la durabilité, la crédibilité et la réputation de l'organisation. Le Code établit également la manière dont les fautes potentielles peuvent être signalées afin qu'elles puissent être analysées et gérées conformément aux procédures pertinentes. Toutes les questions survenant dans le cadre des opérations sont gérées par la direction et, dans les cas plus importants, peuvent être soumises au Conseil d'Administration, au Collège des Commissaires aux Comptes et à l'Organe de Surveillance, selon la nature et l'importance de la question. Le Groupe propose également des canaux de signalement dédiés, notamment un système d'alerte, pour protéger la transparence, la légalité et la confidentialité des personnes déclarantes.

Sur la base du rapport annuel de l'Organe de Surveillance et des preuves disponibles concernant les canaux de signalement, aucun signalement de lancement d'alerte ou problème significatif imputable au modèle organisationnel 231 ou au code d'éthique n'a été reçu au cours de la période de référence.

Le contrôle des principes d'éthique, de responsabilité et d'équité est également renforcé par des évaluations externes et la participation à des plateformes internationales reconnues.

F Benders Limited, basée au Royaume-Uni, est évaluée par rapport à la norme SEDEX SMETA 4-Pillar, qui évalue les pratiques des entreprises en matière de conditions de travail, de santé et de sécurité, d'environnement et d'éthique des affaires. En 2025, FLO S.p.A. et FLO Europe ont également réalisé avec succès un audit SMETA 4 piliers, soutenant l'alignement progressif des sociétés du Groupe sur des normes communes de gestion responsable tout au long de la chaîne de valeur.

ISAP est membre de SEDEX depuis 2015 ; il n'a pas fait l'objet d'un audit SMETA au cours de la période de référence.

GARANTIES ÉTHIQUES

Éléments clés du contrôle éthique au sein du Groupe FLO

ITALIE FLO et ISAP

- ✓ Modèle d'organisation 231
- ✓ Organisme de surveillance
- ✓ Charte des personnes

GROUPE

- ✓ Code d'éthique
- ✓ Principes d'intégrité, d'équité et de responsabilité
- ✓ Canaux de signalement et d'alerte

SEDEX / SMETA

- ✓ **F Benders Limited :** audit SEDEX SMETA 4 piliers
- ✓ **FLO S.p.A. et FLO Europe :** audit SMETA 4 piliers réalisé avec succès en 2025
- ✓ **ISAP :** membre de SEDEX depuis 2015 ; non soumise à un audit SMETA pendant la période couverte par le rapport

UNE APPROCHE PROGRESSIVE ET PARTAGÉE DE LA GESTION RESPONSABLE TOUT AU LONG DE LA CHAÎNE DE VALEUR.

La chaîne de valeur : Relations industrielles, contraintes de la chaîne d'approvisionnement et capacité d'innovation

GRI 2-6, GRI 204-1 GRI 308, GRI 414 GRI 3-3

ACTIVITÉS, CHAÎNE DE VALEUR, PRATIQUES D'ACHATS ET ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DES FOURNISSEURS

Le Groupe FLO opère dans le secteur de l'emballage des produits alimentaires et de grande consommation, au sein d'une chaîne de valeur caractérisée par de grands opérateurs en amont et en aval et un haut degré de complexité réglementaire, technique et commerciale. En amont, le Groupe s'approvisionne principalement en matières premières plastiques, papier, produits semi-finis, matières auxiliaires, énergie et services logistiques ; en aval, elle sert des clients sur des marchés structurés, notamment de grands groupes de beverage, de café, de restauration et de grande distribution.

Dans ce contexte, la capacité du Groupe à exercer une influence directe sur certaines étapes de la chaîne d'approvisionnement peut être limitée par la taille et la position sur le marché des opérateurs impliqués. Le Groupe pilote ainsi sa chaîne de valeur au travers d'une démarche de due diligence progressive visant à renforcer la connaissance des fournisseurs, la qualité des relations commerciales, la conformité matérielle et la cohérence des solutions proposées avec les attentes du marché et les évolutions réglementaires.

La gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement fait partie du système plus large de qualification et d'évaluation des fournisseurs établi dans le cadre du système de gestion de la qualité, conformément aux exigences de la norme ISO 9001. Ceci est complété par l'évaluation des fournisseurs stratégiques par rapport à des critères environnementaux et sociaux, conformément aux normes GRI 308 et GRI 414.

Le périmètre comprend les fournisseurs de matières premières, les sous-traitants de produits finis destinés à la revente, les fournisseurs d'emballages et les principaux prestataires de services et de logistique. Tout nouveau fournisseur répond à un questionnaire dans le cadre du système de management de la qualité et de l'environnement. Le questionnaire est également mis à jour tous les trois ans, de sorte que le nombre de fournisseurs évalués peut varier en fonction du calendrier du cycle de mise à jour. Les données sont présentées séparément par société/site car certains fournisseurs stratégiques peuvent être partagés par plusieurs sociétés du Groupe et un agrégat non vérifié pourrait entraîner un double comptage.

Le Groupe suit également la répartition géographique des dépenses de ses fournisseurs, définissant l'Europe comme la zone locale en adéquation avec son empreinte industrielle. En 2025, 81 % des achats considérés, relatifs aux matières premières et aux produits finis destinés à la revente, ont été réalisés auprès de fournisseurs basés en Europe, tandis que les 19 % restants ont été réalisés auprès de fournisseurs hors Europe.

DONNÉES PRÉSENTÉES SÉPARÉMENT PAR SITE PÉRIMÈTRE D'ÉVALUATION: FOURNISSEURS STRATÉGIQUES

Aucun total Groupe n'est fourni, certains fournisseurs stratégiques pouvant être communs à plusieurs sociétés

PARMA	VERONA / CATANIA	RUITZ	WREXHAM
57	54	48	1
CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX	CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX	CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX	CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX
57	54	48	1
CRITÈRES SOCIAUX	CRITÈRES SOCIAUX	CRITÈRES SOCIAUX	CRITÈRES SOCIAUX

1 NOUVEAU FOURNISSEUR

identifié et évalué selon des critères environnementaux et sociaux

MÉTHODE	RÉSULTAT
Questionnaire envoyé à tous les nouveaux fournisseurs et mis à jour tous les trois ans. Le nombre de fournisseurs évalués peut varier selon le calendrier du cycle de mise à jour.	Les données recueillies au titre de GRI 308-2 et GRI 414-2 n'ont révélé aucun enjeu environnemental ou social significatif.

La chaîne de valeur : Relations industrielles, contraintes de la chaîne d'approvisionnement et capacité d'innovation

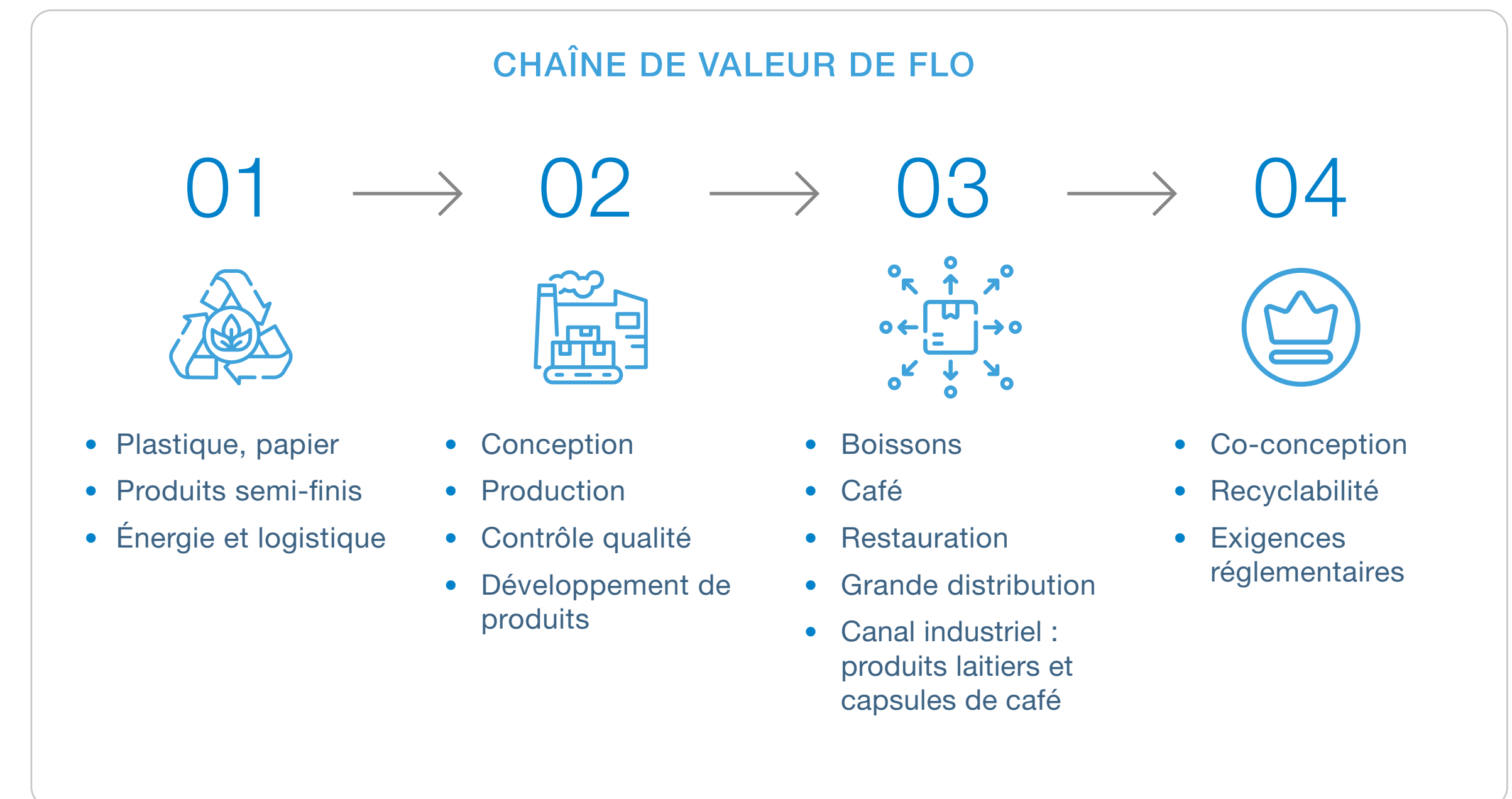
GRI 2-6, GRI 3-3

CHAÎNE DE VALEUR, DÉVELOPPEMENT DE PRODUITS ET CAPACITÉ D'INNOVATION

La force distinctive du Groupe FLO réside dans sa capacité à assurer l'arbitrage entre la disponibilité des matières, les contraintes de production, les exigences réglementaires et les besoins des clients. Le Groupe accompagne ses clients dans le développement de solutions d'emballage adaptées aux besoins émergents du marché, avec une attention particulière à la réduction des impacts environnementaux, à la recyclabilité technique, à l'optimisation de l'utilisation des matériaux, à la sécurité alimentaire et à l'évolution du cadre réglementaire européen, y compris les exigences du règlement sur les emballages et les déchets d'emballages.

De ce point de vue, le développement de produits est un élément central de la stratégie de développement durable. FLO travaille avec ses clients pour évaluer des alternatives aux matériaux traditionnels, personnaliser les solutions et vérifier les performances techniques des produits. La recherche et le développement, soutenus par une expertise interne en matière de matériaux, de processus et d'exigences en matière d'emballage alimentaire, permettent de transformer les besoins du marché en solutions évolutives et fonctionnelles alignées sur les objectifs de qualité, de sécurité et de durabilité.

Le Groupe continue ainsi de renforcer un modèle relationnel basé sur l'écoute, l'assistance technique, la fiabilité et la capacité de conception. Dans un contexte où la durabilité nécessite de plus en plus de coordination tout au long de la chaîne d'approvisionnement, FLO joue un rôle de liaison entre les fournisseurs, les processus industriels et les clients, aidant à guider l'innovation des produits et la gestion responsable de la chaîne de valeur.



Objectifs ESG stratégiques : Les priorités de développement du Groupe

GRI 2-22, GRI 2-23, GRI 2-24, GRI 3-3
STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENGAGEMENTS POLITIQUES
ET GESTION DES THÈMES PERTINENTS

Les objectifs stratégiques ESG identifiés par le Groupe FLO reflètent les priorités émergeant de l’analyse de matérialité et soutiennent le renforcement progressif de la gouvernance, des produits, de la santé et de la sécurité, de l’égalité des chances et des garanties de la chaîne de valeur.

CHAMP D'APPLICATION	OBJECTIF	ACTIONS PRÉVUES	HORIZON TEMPOREL
Gouvernance ESG	Créer un comité de développement durable du Groupe	Formaliser le comité, définir les responsabilités et assurer la coordination avec la Direction, les fonctions centrales et le processus de reporting	2026
Produit et innovation	Mettre en place un modèle ACV de référence pour les principales macro-familles de produits	Développer des modèles ACV pour la vaisselle et les récipients en plastique, la vaisselle et les capsules en papier ; gestion par l’équipe interne d’experts ACV ; structurer progressivement les données et les codes produits pour rendre les informations environnementales plus facilement accessibles	2026–2028
Santé et sécurité	Obtenir la certification ISO 45001 pour FLO S.p.A.	Poursuivre la mise en place du système de gestion de la santé et de la sécurité au travail, dans le but de renforcer la surveillance des risques et de contribuer à réduire les accidents du travail	2027-2028
Égalité des chances	Obtenir la certification UNI/PdR 125:2022 pour l’égalité des genres	Lancer le processus d’analyse et d’adaptation des dispositifs organisationnels requis, notamment pour répondre aux attentes des clients stratégiques	2027
Chaîne de valeur	Renforcer la gestion des risques associés aux fournisseurs critiques	Définir et publier le Code d’éthique des fournisseurs ; intégrer des critères ESG et des garanties contre les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le questionnaire d’évaluation des fournisseurs	2026–2027

03 PRODUIT, QUALITÉ ET INNOVATION

L'emballage alimentaire joue un rôle essentiel dans la vie quotidienne et dans la durabilité des chaînes de valeur alimentaires et des biens essentiels.

Il protège les produits, contribue à les rendre disponibles et accessibles, contribue à l'hygiène et à la sécurité alimentaire et soutient la réduction des pertes et du gaspillage tout au long de la chaîne de valeur.

Pour le Groupe FLO, les produits constituent donc un levier industriel et stratégique à travers lequel s'intègrent qualité, innovation, sécurité alimentaire et attention à l'évolution des matériaux et aux solutions de fin de vie.

Le produit comme levier d'innovation et de transition

GRI 2-6, GRI 3-3

ACTIVITÉS, INNOVATION PRODUIT ET GESTION DES THÈMES PERTINENTS

Pour le Groupe FLO, les produits sont un levier central de la maîtrise industrielle, de la qualité et de l'innovation. Dans les emballages alimentaires et les articles à usage unique destinés à la restauration, à l'industrie alimentaire et à l'alimentation et aux boissons - y compris les capsules de café et les distributeurs automatiques - l'emballage fait plus que contenir des produits : il protège les aliments, favorise l'hygiène et la sécurité alimentaire, préserve les produits et contribue à réduire les déchets lors de la distribution et de la consommation.

FLO développe donc des solutions alliant fonctionnalité, exigences réglementaires, sécurité alimentaire et attention aux aspects environnementaux. La conception du produit prend en compte les applications des clients, les caractéristiques des matériaux, les performances requises et les règles applicables, y compris les informations sur les matériaux, l'utilisation et l'élimination correcte en fin de vie fournies par l'étiquetage environnemental et la documentation du produit.

Cette approche aide les clients et les utilisateurs à utiliser correctement et en connaissance de cause les solutions mises sur le marché, en renforçant le lien entre qualité du produit, conformité réglementaire et responsabilité tout au long du cycle de vie. L'évolution du cadre réglementaire et des attentes du marché confirment l'innovation produit comme une particularité du Groupe.

La capacité de FLO à travailler avec de multiples matériaux et technologies lui permet d'offrir des solutions adaptées à différentes applications, avec des choix techniques proportionnés à la fonction du produit, à la sécurité du consommateur et aux objectifs de durabilité.

LES LEVIERS DES PRODUITS FLO



PARTENAIRE INDUSTRIEL DES CLIENTS LEVIERS PRINCIPAL

FLO travaille aux côtés de ses clients pour développer des solutions alignées sur les besoins des applications, les exigences techniques, les objectifs de sécurité alimentaire et de durabilité.



ÉCOCONCEPTION ET DÉVELOPPEMENT PRODUIT

Lorsque cela est techniquement possible, la conception intègre l'optimisation des matériaux, la réduction de l'impact et les considérations de fin de vie.



SÉCURITÉ ET CONFORMITÉ

Les produits sont développés conformément aux exigences applicables, avec une attention particulière aux matériaux, à l'aptitude au contact alimentaire, à l'utilisation et aux informations qui les accompagnent.



MATÉRIAUX ET FIN DE VIE

Les matériaux sont sélectionnés en fonction de leur fonction, des performances requises et d'une gestion correcte de la fin de vie, appuyés par un étiquetage environnemental et des instructions de tri.

La multimatérialité comme choix industriel et commercial

GRI 2-6, GRI 3-3, GRI 301

ACTIVITÉS, MATIÈRES, INVESTISSEMENTS ET ADAPTATION AU MARCHÉ

La multimatérialité est un choix industriel et commercial essentiel pour le Groupe FLO. À mesure que les règles européennes sur les emballages et les articles à usage unique évoluent - du PPWR aux dispositions sur les produits en plastique - et que le marché recherche de plus en plus de solutions à moindre impact, le Groupe a progressivement diversifié son portefeuille de matériaux, technologies et applications.

Ce processus a débuté en 2010 avec des investissements dans de nouvelles machines, à l'acquisition de savoir-faire et à la formation du personnel pour adapter la capacité de production à l'évolution de la demande et aux exigences techniques des clients. Les étapes clés comprennent l'acquisition de F Benders Limited en 2012, le développement du pôle papier, la conversion de l'usine FLO Europe du plastique au papier, l'introduction de la technologie de décontamination du PET recyclé à Vérone et l'expansion progressive des lignes de production de papier et de carton.

En 2024, les sociétés du Groupe ont lancé un programme d'investissement triennal 2024-2027 d'un montant d'environ 50 millions d'euros pour renforcer la capacité de production, l'innovation des processus et les solutions alignées sur la demande du marché.

Ce parcours permet à FLO de gérer différentes familles de matériaux et de proposer des alternatives

techniques calibrées en fonction des performances, de la sécurité alimentaire, de la conformité réglementaire et des conditions de fin de vie.

Le Groupe utilise du papier - notamment du papier laminé avec du polyéthylène ou du PLA, ou enduit de Qwarzo®, un revêtement à base de silice inorganique - ainsi que des polymères conventionnels comme le polypropylène, le polystyrène et le PET, et des biopolymères comme le PLA. Un portefeuille multimatériaux évite la substitution automatique un pour un et sélectionne plutôt la solution la plus appropriée pour l'application, le marché et le client.

Outre le papier, le carton et les matériaux d'origine renouvelable, le Groupe dispose d'une expertise technique dans les polymères utilisés pour l'emballage alimentaire, lorsque les performances, la sécurité et l'application l'exigent. La gestion post-consommation et la récupération de la valeur matérielle restent des domaines importants abordés grâce à des technologies dédiées et à une collaboration au sein de la chaîne de valeur.

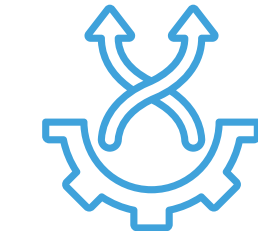
L'usine de Vérone utilise une technologie de décontamination du PET recyclé post-consommation pour les emballages destinés à entrer en contact avec les aliments, conformément au règlement UE 2022/1616 sur les matériaux et objets plastiques recyclés destinés à entrer en contact avec des aliments.

LES MOTEURS DE LA MULTIMATÉRIALITÉ



ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

Alignement progressif sur le cadre européen pour les emballages, les articles à usage unique et les matériaux destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires.



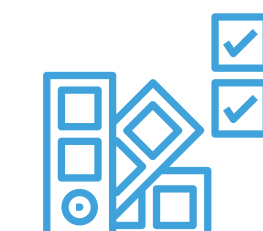
FLEXIBILITÉ INDUSTRIELLE

Différentes technologies et lignes de production servant de multiples marchés, canaux et applications.



RÉPONSE AUX CLIENTS

Des solutions alignées sur les exigences techniques, fonctionnelles, commerciales et de durabilité des clients.



SÉLECTION DES MATÉRIAUX

Le matériau le plus approprié est évalué en fonction de ses performances, de sa sécurité alimentaire, de sa disponibilité, de sa fin de vie et de sa conformité réglementaire.

Innovation, durabilité et économie circulaire

GRI 3-3, GRI 301

MATIÈRES, ÉCOCONCEPTION, CYCLE DE VIE ET CIRCULARITÉ

La stratégie multimatériaux du Groupe FLO s'inscrit dans une démarche d'innovation axée sur la durabilité et l'économie circulaire. En phase avec l'évolution du cadre réglementaire européen et les attentes du marché, le Groupe développe des solutions alliant fonctionnalité, sécurité alimentaire, efficacité des ressources et attention à la fin de vie des produits.

L'innovation produit repose sur l'évaluation progressive du cycle innovation de produit complet, depuis la sélection et la conception des matières premières jusqu'à la production, l'utilisation et l'élimination. FLO développe des solutions recyclables ou élimination des déchets, ou adaptées aux exigences spécifiques d'utilisation et de fin de vie, en tenant compte des performances, des règles applicables et des conditions réelles des systèmes de collecte, de recyclage ou de traitement.

Le Groupe applique les principes d'écoconception à la conception et au développement des produits, en travaillant avec les clients et les fournisseurs pour identifier les matériaux, les structures et les configurations qui répondent aux besoins des applications, réduire l'utilisation des ressources lorsque cela est possible, améliorer la compatibilité avec les voies de valorisation après consommation et aligner la conception des produits, les informations environnementales et la gestion de fin de vie.

Cette approche implique plusieurs fonctions de l'entreprise et assure une surveillance continue des matériaux, des technologies, des performances et de la conformité. La circularité n'est pas traitée comme un choix unique et standardisé, mais comme un processus d'amélioration progressive basé sur la sélection des matériaux, la conception des produits, l'évaluation de la fin de vie et le dialogue avec les clients, les fournisseurs et les parties prenantes de la chaîne de valeur.

QUE SIGNIFIE L'ÉCO-CONCEPTION ?

L'écoconception prend en compte les performances fonctionnelles d'un produit ainsi que ses impacts environnementaux tout au long de son cycle de vie. Elle couvre non seulement les émissions de CO₂, mais aussi l'utilisation des ressources, la sélection des matériaux, la production, l'utilisation, la fin de vie et les interactions avec les systèmes de collecte, de recyclage ou de traitement.

L'analyse du cycle de vie (ACV) est un outil au service de l'écoconception. Elle évalue les impacts environnementaux à travers les étapes du cycle de vie d'un produit et compare les alternatives de conception sur une base technique plus solide.

Pour le Groupe FLO, l'ACV accompagne les décisions de développement de produits et le dialogue de marché. Ces dernières années, le Groupe a formé des experts ACV et développé des études internes pour renforcer sa capacité à évaluer les choix de conception et à répondre aux besoins des clients.



Circularité des Matériaux et des ressources

GRI 3-3 GRI 301-1, GRI 301-2
MATIÈRES UTILISÉES PAR POIDS OU PAR VOLUME ET MATIÈRES RECYCLÉES UTILISÉES

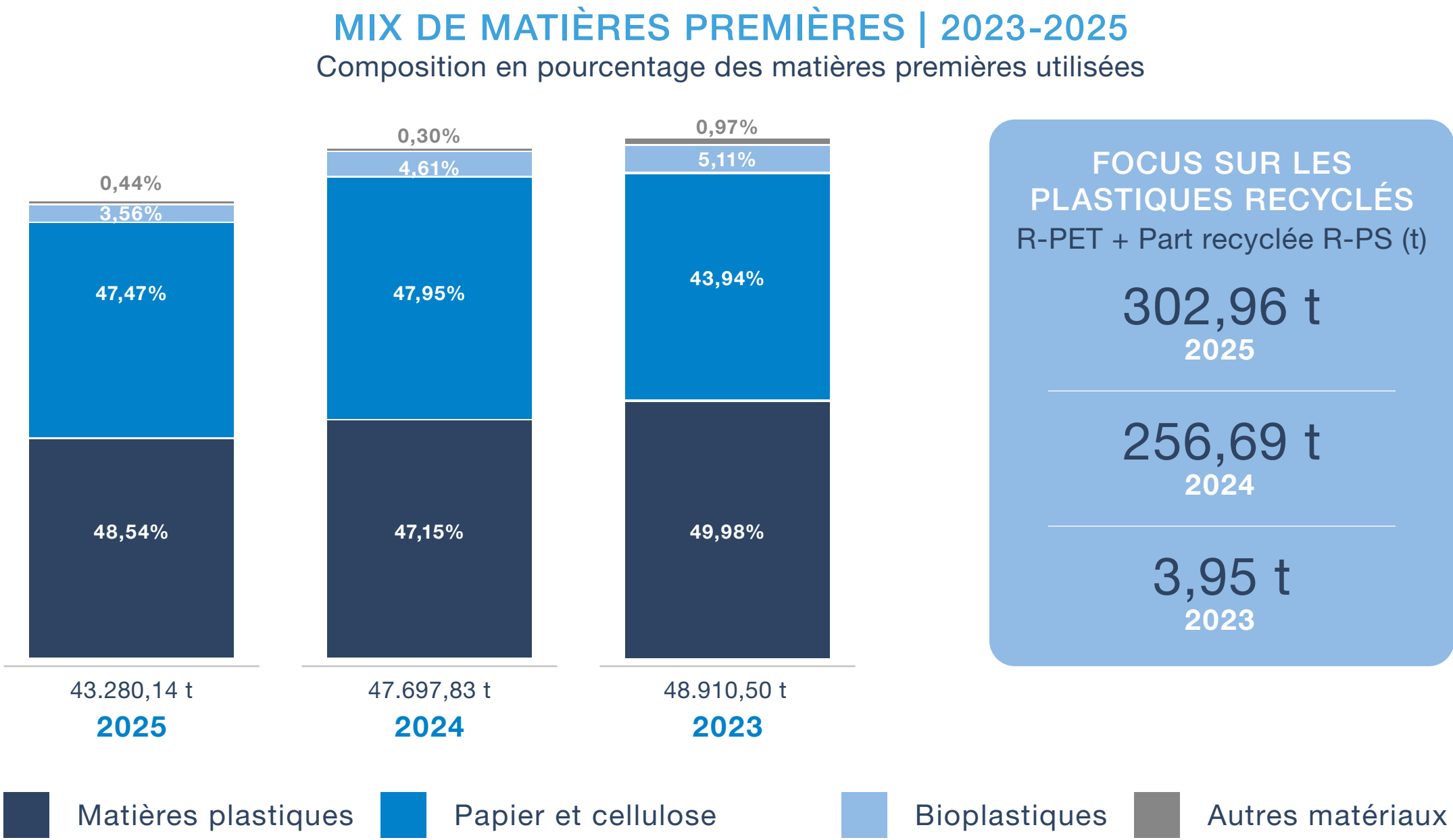
En 2025, le Groupe FLO a utilisé un total de 47 856,5 tonnes de matériaux, contre 53 874,6 tonnes en 2024 et 57 120,3 tonnes en 2023. Ce chiffre inclut les matières premières utilisées dans la production et les matériaux d’emballage, reflétant l’évolution des volumes, du mix de matériaux et des configurations de produits sur l’ensemble du périmètre de publication.

Les matériaux recyclés représentaient 17,75 % des matières premières en 2025, contre 16,05 % en 2024 et 13,75 % en 2023, montrant une utilisation progressivement plus importante de matières premières secondaires.

Les matériaux issus de sources renouvelables totalisaient 26 094,60 tonnes, soit 54,53 % de l’ensemble des matériaux utilisés. Cette part est restée supérieure à la moitié du total, bien qu’en dessous des 59,48 % enregistrés en 2024.

Globalement, les données reflètent un modèle industriel associant papier, carton, solutions couchées ou laminées, polymères conventionnels et matériaux recyclés, sélectionnés en fonction de leurs performances, de leur sécurité alimentaire et des applications clients.

TYPE	U.D.M.	2025	2024	2023
Matières premières	t	43 280,14	47 697,83	48 910,50
Matériaux d'emballage	t	45 76,41	6 176,81	8 209,76
Total des matériaux utilisés	t	47 856,55	53 874,64	57 120,26
Matières premières recyclées	t	7 682,69	7 656,86	6 725,35
% de matières premières recyclées	%	17,75%	16,05%	13,75%
Matériaux issus de sources renouvelables	t	26 094,60	32 045,75	31 620,90
% de matériaux renouvelables / total	%	54,53%	59,48%	55,36%
Matériaux provenant de sources non renouvelables	t	21 761,95	21 828,89	25 499,35
% de matériaux non renouvelables / total	%	45,47%	40,52%	44,64%



Qualité, sécurité et traçabilité des produits

GRI 3-3 GRI 416-1, GRI 416-2, GRI 417-1, GRI 417-2, GRI 417-3

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS, INFORMATION SUR LES PRODUITS
ÉTIQUETAGE ET COMMUNICATION MARKETING

La qualité et la sécurité alimentaire sont au cœur de la surveillance des produits du Groupe FLO. Les produits sont conçus et développés pour répondre aux exigences réglementaires applicables, notamment celles relatives aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des aliments, et pour offrir aux clients des solutions conformes, sûres et adaptées aux différentes applications.

La surveillance repose sur des systèmes de gestion, des procédures de contrôle et des contrôles tout au long de la production. Dans chaque société du Groupe, le système de traçabilité couvre les matières premières et composants utilisés pour fabriquer les produits ; son efficacité est également testée au moyen de simulations de retrait du marché et/ou de rappel réalisées au moins une fois par an.

Le Groupe fournit des informations claires et conformes à la réglementation applicable afin que les produits puissent être correctement identifiés et utilisés en toute sécurité. Les informations qui l'accompagnent couvrent l'aptitude au contact avec différents aliments, les températures d'utilisation, les matériaux, les codes de recyclage et l'élimination correcte en fin de vie, y compris par l'étiquetage environnemental.

Tous les articles fabriqués et achetés sont soumis aux contrôles requis par la loi et, si nécessaire, à des contrôles supplémentaires. Il s'agit notamment des tests chimiques, physiques et microbiologiques, des contrôles de contact alimentaire et d'adéquation technologique, de la surveillance d'éventuelles contaminations microbiologiques et des tests dimensionnels ou mécaniques selon le type de produit.

En 2025, l'équipe Business Operator du Groupe FLO était composée de sept personnes sur les sites italiens, toutes inscrites auprès de l'AIBO-FCE, l'Association italienne Business Operators – Food Contact Expert. L'équipe supervise le respect du contact alimentaire et la composition correcte des matériaux lors du développement de nouveaux produits.

Aucun incident de non-conformité lié à la sécurité alimentaire des produits, à l'étiquetage ou aux communications marketing n'a été identifié au cours de la période de référence.

MESURES DE QUALITÉ ET DE SÉCURITÉ



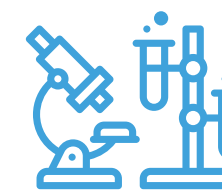
SUIVI ET TRAÇABILITÉ

Étendu aux matières premières et composants utilisés dans la production, avec des simulations de retrait du marché et/ou de rappel au moins une fois par an.



ÉTIQUETAGE ET INFORMATIONS

Aptitude au contact alimentaire, températures d'utilisation, matériaux, codes de recyclage et instructions d'élimination correctes.



PLAN ANALYTIQUE ET LABORATOIRES INTERNES

Contrôles réglementaires et complémentaires soutenus par le laboratoire de recherche appliquée de Parme et le FCPLAB Vérone. Le laboratoire de Parme prend en charge les études de matériaux, le prototypage et les tests de performances des produits finis ; FCPLAB Vérone réalise des analyses chimiques, physico-mécaniques et microbiologiques des emballages alimentaires et des articles en contact avec les aliments.



BUSINESS OPERATOR

Sept personnes sur les sites italiens en 2025, inscrites auprès de l'AIBO-FCE, supervisent la conformité au contact alimentaire et la composition des matériaux.



NON-CONFORMITÉ

Aucun incident concernant la sécurité alimentaire, l'étiquetage ou les communications marketing n'a été identifié au cours de la période de référence.

Gestion responsable de la fin de vie des produits

GRI 3-3, GRI 301
GESTION DES MATIÈRES, RECYCLABILITÉ, COMPOSTABILITÉ ET ÉLIMINATION CORRECTE

La gestion de la fin de vie des produits est un élément important de la stratégie d'économie circulaire du Groupe FLO. La surveillance s'étend au-delà de la production interne et concerne la manière dont les produits sont utilisés, triés, collectés, recyclés ou traités après utilisation par le consommateur final.

Le Groupe promeut une communication claire et conforme pour accompagner le bon usage et la gestion des fins de vie. L'étiquetage environnemental aide les clients et les consommateurs à identifier les matériaux et à éliminer les produits correctement, conformément aux règles applicables.

Depuis 2008, le Groupe propose des produits fabriqués à partir de bioplastiques compostables, certifiés par le label OK Compost Industrial du TÜV Autriche selon la norme européenne EN 13432. Ces produits sont conçus pour le compostage industriel dans des conditions contrôlées de température, d'humidité et présence de micro-organismes.

Les sociétés du groupe ont également obtenu l'autorisation d'utiliser la marque Aticelca pour certains produits en carton et en fibres végétales. Le programme évalue la recyclabilité des matériaux à base de cellulose dans les processus industriels du papier au moyen de tests analytiques, permettant une communication plus fiable des niveaux de recyclabilité.

La première autorisation Aticelca a été obtenue en 2020, avec la note A pour les gobelets en carton laminé PE. Le Groupe a ensuite porté le nombre d'autorisations à 10 au total pour les produits FLO et ISAP.

FLO		
	Gobelets en carton laminé PE	A
	Vaisselle en fibres végétales	A+
	Gobelets en papier avec revêtement inorganique	A
ISAP		
	Gobelets en carton laminé PE	A
	Gobelets en carton laminé PLA	B
	Gobelets en carton avec traitement à l'eau	A
	Plaques en fibres végétales NP	A+
	Assiettes en carton avec Qwarzo®	A+
	Gobelets en carton avec Qwarzo®	A
	Couverts en papier avec Qwarzo®	A



UN MODÈLE DE CIRCULARITÉ PRATIQUE

RiVending est un programme d'économie circulaire promu par CONFIDA, COREPLA et UNIONPLAST pour récupérer et recycler les gobelets, les spatules en plastique et les bouteilles PET des distributeurs automatiques. Des conteneurs dédiés améliorent la qualité de la collecte et du recyclage.

Son objectif est de transformer les gobelets usagés en nouveaux gobelets, créant ainsi une boucle de réduction des déchets dans laquelle le plastique est renvoyé à la production.

R-Hybrid soutient le programme avec un gobelet distributeur recyclable conçu pour réduire l'impact environnemental.

Un portefeuille multimatériaux pour des marchés divers

GRI 2-6 GRI 3-3
ACTIVITÉS, PORTEFEUILLE DE PRODUITS, MATIÈRES ET MARCHÉS DESSERVIS

Le portefeuille du groupe FLO comprend des produits et des solutions pour la restauration, l'industrie alimentaire et l'alimentation et les boissons, notamment des distributeurs automatiques, des capsules de café, des emballages de yaourts, des emballages alimentaires en portion individuelle pour confitures et pâtes à tartiner, des récipients, des gobelets, de la vaisselle, des couvercles, des plateaux, des spatules, des couverts et des serviettes.

La gamme reflète le profil multimatériaux du Groupe, associant polymères conventionnels et recyclés, papier, carton, biopolymères et fibres végétales.

Cette gamme prend en charge différentes applications en fonction du canal de marché, des performances requises, de la sécurité alimentaire, de la conformité réglementaire et des conditions de fin de vie. C'est une particularité du modèle industriel de FLO et la base de solutions soutenant la transition des matériaux et l'économie circulaire.

PRODUIT	PAPIER / PAPIER + PE/PLA	PAPIER / PAPIER + QWARZO	BIO- POLYMÈRES / PLA / C-PLA	R-PET	R-PS	PET	PP	PS	FIBRES VÉGÉTALES	BOIS
Gobelets										
Capsules										
Emballage alimentaire en portion individuelle										
Récipients										
Emballages de yaourt										
Couvercles										
Saladiers										
Spatules										
Assiettes										
Couverts										
Serviettes										
Plateaux										

Note relative à la matrice des matériaux
Les abréviations identifient les principales familles de matériaux utilisées dans le portefeuille : PET, polyéthylène téréphtalate ; PP, polypropylène ; PS, polystyrène ; R-PET, PET recyclé ; R-PS, polystyrène recyclé ; PLA, acide polylactique. La matrice est descriptive et fournit une synthèse qualitative des principales combinaisons produit/matériau ; cela n'a aucune signification quantitative

Solutions produits accompagnant la transition

GRI 3-3, GRI 301

GESTION DES MATIÈRES, INNOVATION, RECYCLABILITÉ ET COMPOSTABILITÉ

Le parcours d'innovation du Groupe FLO se traduit par des solutions répondant aux évolutions réglementaires, aux exigences des clients et à l'attention croissante du marché envers les matériaux, la recyclabilité, la compostabilité et la gestion de fin de vie.

La ligne Alpha est une application phare de la stratégie multimatériaux du Groupe : une gamme conçue pour offrir des alternatives au plastique à usage unique dans la restauration, alliant fonctionnalité, sécurité alimentaire, recyclabilité et attention à la composition des matériaux.



ALPHA : INNOVATION DANS LE PAPIER POUR LA RESTAURATION

Alpha est une gamme de produits papier destinés à la restauration développée avec Qwarzo®, un revêtement à base de silice qui rend le papier résistant à l'eau et durable sans compromettre la recyclabilité dans le flux papier. La gamme comprend des gobelets fabriqués à Fontanellato, Ruitz et Catane, ainsi que des assiettes et des couverts fabriqués à Vérone.

Développés en réponse à l'évolution de la réglementation relative aux produits à usage unique et à la demande d'alternatives au plastique, les produits Alpha ne contiennent pas de plastique ni PFAS et utilisent des matières premières renouvelables. La gamme prend en charge la sécurité alimentaire et la fonctionnalité ainsi que plusieurs filières de fin de vie, notamment le compostage industriel et domestique et, lorsque cela est compatible, la collecte du papier.

Le développement de la gamme Alpha a été soutenu par les compétences techniques du département R&D et par la création d'un groupe de travail dédié, l'Alpha Team, composé de collaborateurs issus de différents services et sociétés du Groupe.

Cette équipe a favorisé la coordination entre les usines, le transfert des compétences acquises et la standardisation progressive des connaissances nécessaires à la production et à la gestion de la nouvelle gamme. Le laboratoire FCPLAB a également effectué des contrôles de sécurité et de qualité pour valider les performances des produits et la conformité des matériaux.

Accédez au site dédié à la gamme **Alpha**, où sont présentées les caractéristiques de la gamme, ses domaines d'application et les principales informations techniques sur les produits.



Des solutions produits accompagnant la transition

GRI 3-3, GRI 301

GEA ET KEYGEA: MATIÈRES ET COMPOSTABILITÉ DANS CAPSULES DE CAFÉ

Gea® est la gamme de capsules compostables de FLO destinée au marché du café en portion individuelle. Fabriquées à partir d'Ingeo™ PLA - un biopolymère dérivé de ressources végétales renouvelables - et de papier, les capsules sont conçues pour se décomposer dans des conditions de compostage industriel tout en offrant des performances, un arôme, un goût et une facilité d'utilisation appropriés.

La gamme soutient les solutions de bioéconomie circulaire en réduisant les déchets des capsules conventionnelles et en récupérant de la valeur en fin de vie grâce au compostage industriel. Le marc de café résiduel enrichit également le compost, reliant l'utilisation du produit au cycle biologique.

En 2023, Wageningen Food & Biobased Research - Wageningen University & Research a étudié l'impact environnemental et la circularité des capsules compatibles avec le système Nespresso. L'étude a comparé différents types de capsules, en tenant compte des matières premières, des scénarios de fin de vie et des impacts environnementaux des résidus de marc de café. L'étude a révélé que la structure légère de Gea et sa faible utilisation de matériaux produisaient le plus faible impact en matière de gaz à effet de serre et un indicateur de circularité des matériaux (MCI) de 100 %, le maximum selon les critères de la Fondation Ellen MacArthur.

En 2025, la gamme Gea s'est enrichie avec KeyGea, une capsule compostable de nouvelle génération compatible avec le système K-Cup® et conçue pour le marché nord-américain. Cette nouvelle référence marque une évolution technique et commerciale de la gamme : également fabriquée en PLA cristallisé et en papier, KeyGea est conçue pour offrir une solution durable et performante, même sur les marchés où la consommation de café en dosettes est déjà bien établie.

Le lancement de KeyGea marque également les débuts d'une marque propre à FLO à l'échelle internationale, symbole d'une vision qui allie innovation, respect de l'environnement et capacité d'adaptation aux besoins de différents marchés.

Le nom lui-même associe « Key », la clé de l'innovation, et « Gea », la Terre, symbole de vie et de régénération, témoignant ainsi d'un engagement en faveur d'un mode de consommation plus responsable.

Avec KeyGea, FLO renforce sa démarche d'innovation dans la filière café et complète son offre d'emballages alimentaires en portion individuelle avec des solutions compostables pour de multiples applications. L'expertise développée dans le domaine des capsules et récipients compostables permet de desservir également des produits tels que les crèmes, confitures, pâtes à tartiner et autres aliments portionnés, répondant à la demande de matériaux compostables, de sécurité alimentaire et de bonne gestion de fin de vie.



Des solutions produits accompagnant la transition

GRI 3-3, GRI 301

R-HYBRID: MATIÈRES RECYCLÉES POST-CONSOMMATION POUR LES DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES



R-Hybrid est le gobelet pour distributeurs automatiques de FLO fabriqué à partir de polystyrène recyclé post-consommation. Lancé fin 2023 et officiellement ajouté à la gamme en 2024, il s'agit du dernier développement de la gamme Hybrid, introduite en 2012 et progressivement optimisée grâce à l'écoconception pour réduire le poids et utiliser efficacement les matériaux.

Le projet est le résultat d'une collaboration sur la chaîne de valeur entre FLO, Versalis, Styrenics Circular Solutions et l'Institut Fraunhofer pour valider le PS recyclé dans les emballages alimentaires en utilisant une structure multicouche avec une barrière fonctionnelle.

R-Hybrid a une structure ABA : polystyrène recyclé dans la couche interne et polystyrène vierge dans les couches externes, qui agit comme une barrière fonctionnelle. Cela réduit l'utilisation de matières premières vierges tout en maintenant les normes de qualité, de performance et de sécurité au contact alimentaire requises.

La solution récupère le polystyrène post-consommation comme matière première secondaire et favorise la transition vers des modèles circulaires, notamment dans la distribution automatique.

LES AVANTAGES DU R-HYBRID

» **VALEUR DÉRIVANT DU DU MATÉRIAU DU MATÉRIAU PRÉSERVÉ**
Le polystyrène post-consommation est réutilisé dans de nouvelles applications d'emballage alimentaire.

» **MOINS DE MATIÈRE PREMIÈRE VIERGE**
La structure multicouche intègre du R-PS tout en conservant sécurité et performances.

» **RECYCLABILITÉ OPTIMISÉE**
Conçu pour prendre en charge la récupération post-consommation du matériau. En 2025, FLO a également commencé à développer un nouveau gobelet allégé fabriqué en R-PS adapté au contact alimentaire. Le projet s'inscrit dans la démarche d'innovation de la gamme dédiée distributeurs automatiques et son lancement sur le marché est prévu au second semestre 2026.



165 L
2000
Le gobelet emblématique, best-seller historique



165 L Hybrid
2012
Lancement d'Hybrid



165 SC Hybrid
2016
Nouvel Hybrid



165 SC R-Hybrid
2024
R-Hybrid - concept de recyclage en boucle fermée



04 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX : SURVEILLANCE, SUIVI ET PERFORMANCES

La gestion des impacts environnementaux fait partie intégrante du modèle opérationnel du Groupe FLO. Cela concerne directement l'utilisation efficace des ressources, le contrôle des émissions et la bonne gestion des flux d'eau et de déchets.

Ce chapitre présente la performance environnementale consolidée du Groupe pour 2023-2025, en référence aux informations GRI sur l'énergie, les émissions, l'eau et les déchets.



Gestion environnementale du Groupe

GRI 3-3 SYSTÈMES DE SURVEILLANCE ET DE GESTION ENVIRONNEMENTALE

Les usines du Groupe FLO opèrent sous les autorisations requises par la législation locale et dans le respect des contraintes environnementales applicables à leurs activités.

FLO, FLO Europe et ISAP soutiennent cette surveillance à travers des systèmes de gestion environnementale certifiés ISO 14001:2015. Ces systèmes permettent aux entreprises d'identifier et de suivre systématiquement les aspects environnementaux associés à leurs sites et activités de production.

L'analyse du site et des processus est une composante essentielle de la gestion environnementale. Elle identifie les principales interactions avec les milieux environnementaux et définit les responsabilités, les procédures et les contrôles proportionnés aux impacts potentiels.

Les usines de Parme, Vérone, Catane et Ruitz surveillent des indicateurs spécifiques couvrant les principaux input et output de la production, notamment la consommation d'énergie, l'utilisation des ressources, les émissions, les rejets et les déchets. Cette normalisation constitue la base d'une amélioration continue de la performance environnementale et d'une réduction progressive des impacts.

GRI 3-3, GRI 302-1 GESTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Les consommations énergétiques du Groupe FLO sont principalement liées au fonctionnement des équipements de production et des systèmes auxiliaires et, dans une moindre mesure, à l'éclairage, à la production d'eau chaude sanitaire et au chauffage et au refroidissement des postes de travail. Elles incluent également le carburant utilisé par les véhicules de l'entreprise.

Les usines du Groupe utilisent à la fois des sources d'énergie primaires et secondaires. Le gaz naturel est notamment utilisé pour produire de l'électricité sur le site de Parme et, dans l'ensemble des usines, pour les besoins de chauffage et de service. L'électricité achetée sur le réseau alimente les équipements de production et d'autres utilisations opérationnelles.

Le Groupe suit systématiquement la consommation d'énergie de ses sites pour identifier les principaux domaines de demande et évaluer les mesures d'efficacité énergétique. Sur les sites italiens, cette surveillance est également soutenue par l'audit énergétique requis tous les quatre ans en vertu du décret législatif 102/2014

GRI 3-3 GRI 305-1, GRI 305-2 GESTION DES ÉMISSIONS DE GES (CHAMP D'APPLICATION 1 ET CHAMP D'APPLICATION 2)

Le changement climatique est l'une des principales sources de pression environnementale à l'échelle mondiale et est étroitement lié aux émissions de gaz à effet de serre provenant des activités humaines, en particulier l'utilisation de combustibles fossiles et la consommation d'énergie.

Pour le Groupe FLO, les émissions comptabilisées sont principalement liées à la consommation d'énergie des sites de production. Elles comprennent les émissions directes de scope 1 provenant du gaz naturel, du GPL, du diesel et de l'essence, ainsi que les émissions indirectes liées à l'énergie de scope 2 provenant de l'électricité achetée sur le réseau.

Les émissions de scope 2 sont calculées selon les deux approches établies par le GHG Protocol Scope 2 Guidance : location-based, qui applique des facteurs de réseau moyens pour les pays dans lesquels le Groupe opère ; et market-based, qui reflète les instruments contractuels disponibles, y compris les garanties d'origine pour l'électricité provenant de sources renouvelables

GRI 3-3, GRI 302-1, GRI 305-1, GRI 305-2 ÉNERGIE ET ÉMISSIONS : UNE LECTURE INTÉGRÉE

La consommation d'énergie et les émissions sont présentées ensemble car la consommation de carburant et l'électricité achetée sont les principaux facteurs d'émissions du Groupe.

Le suivi de la consommation par source d'énergie constitue donc la base du calcul des émissions de scope 1 et de scope 2 et de l'interprétation de la performance environnementale en relation avec l'activité de production, le mix énergétique et les instruments contractuels disponibles, y compris les garanties d'origine.

La diapositive suivante présente les données consolidées de consommation d'énergie et d'émissions de GES pour 2023-2025, ainsi que les principales notes méthodologiques appliquées.

Consommation d'énergie : données et tendances sur trois ans

GRI 302-1 CONSOMMATION D'ÉNERGIE AU SEIN DE L'ORGANISATION

Les consommations énergétiques du Groupe FLO sont principalement liées au fonctionnement des équipements de production et des systèmes auxiliaires et, dans une moindre mesure, à l'éclairage, à la production d'eau chaude sanitaire et au chauffage et au refroidissement des postes de travail. Elles incluent également le carburant utilisé par le parc de véhicules de l'entreprise.

La surveillance énergétique est soutenue par une analyse systématique des principaux domaines de demande. Sur les sites italiens, l'audit énergétique requis tous les quatre ans en vertu du décret législatif 102/2014 permet d'identifier les opportunités d'amélioration de l'efficacité et des performances. Sur le site français de Ruitz (FLO Europe), un système de gestion de l'énergie certifié ISO 50001 est en place.

Sur le site de Parme, une partie de l'électricité consommée est produite en interne par une centrale de trigénération au gaz naturel installée en 2015. La centrale permet de répondre à la demande électrique du site et soutient le refroidissement des eaux de process et des zones de production.

En 2025, la consommation totale d'énergie du Groupe s'élève à **263 976,68 GJ**, en baisse de **3,2 % par rapport à 2024**.

La baisse s'explique principalement par la baisse de la consommation d'électricité achetée sur le réseau (-3,1 %) et de gaz naturel (-4,0 %), dans un contexte marqué par la performance commerciale, l'évolution des marchés desservis et les différentes contributions des différents sites au chiffre consolidé.

La répartition des sites confirme que la consommation d'énergie est concentrée dans les usines ayant la plus forte intensité de production : **en 2025, Parme et Vérone représentaient ensemble 73 % de la consommation d'énergie du Groupe**. Cela reflète les différences de configuration industrielle, le poids des processus de production et, à Parme, la centrale de trigénération au gaz naturel.

L'évolution des consommations doit également être ramenée au rééquilibrage progressif du mix de production du Groupe et aux différentes intensités énergétiques des technologies utilisées dans chaque usine. L'évolution vers un portefeuille multimatériaux nécessite une surveillance intégrée qui prend en compte non seulement les volumes de production mais également les caractéristiques des processus, les matériaux traités et les solutions industrielles adoptées.

Les données énergétiques consolidées servent également de base à l'interprétation des émissions de GES, qui sont directement liées à la consommation de carburant et à l'électricité achetée.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE DU GROUPE

SOURCE D'ÉNERGIE	UNITÉ	2025		2024		2023	
		valeur d'origine	GJ	valeur d'origine	GJ	valeur d'origine	GJ
Carburants provenant de sources non renouvelables							
Diesel	Litres	79 363,13	2 836,22	81 507,29	2 912,84	86 265,07	3 082,87
Essence	Litres	20 125,68	669,82	23 773,77	791,24	14 299,50	475,92
GPL	kilos	1 404,00	64,50	1 105,00	50,77	3 003,00	137,97
Gaz naturel	Sm³	3 312 050,38	120 290,66	3 423 500,32	124 338,42	3 072 840,67	111 602,78
Total des carburants provenant de sources non renouvelables			123 861,21		128 093,27		115 299,54
Électricité achetée par le réseau	kWh	38 920 966,00	140 115,48	40 159 776,00	144 575,19	44 470 446,00	160 093,61
dont issus de sources renouvelables	kWh	10 049 609,00	36 178,59	9 469 809,00	34 091,31	-	-
Consommation totale d'énergie au sein du Groupe			263 976,68		272 668,46		275 393,14

Note méthodologique | GRI 302-1

La consommation d'énergie est déclarée conformément à la GRI 302-1 et comprend les carburants utilisés directement, l'électricité achetée sur le réseau et les autres sources d'énergie consommées au sein de l'organisation.

Le site de Parme dispose d'une centrale de trigénération alimentée au gaz naturel. Lors du calcul de la consommation totale d'énergie, le gaz naturel utilisé par l'usine est inclus parmi les combustibles consommés ; l'électricité autoproduite et autoconsommée est surveillée en tant qu'information de gestion, évitant ainsi le double comptage du même contenu énergétique.

Pour plus de détails sur les facteurs de conversion énergétique, les unités de mesure et les méthodes utilisées pour déterminer les volumes de carburant du parc automobile, voir la section méthodologique dédiée p. 60.

Émissions de ges : données et tendances sur trois ans

GRI 305-1, GRI 305-2
ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 1) ET ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 2)

Les émissions de GES comptabilisées par le Groupe FLO sont principalement associées à la consommation d'énergie des sites de production et comprennent les émissions directes de Scope 1 et les émissions énergétiques indirectes de Scope 2.

Les émissions de scope 1 proviennent des carburants consommés directement par l'organisation : gaz naturel, GPL, diesel et essence, ainsi que des éventuels gaz fluorés.

Les émissions de scope 2 sont associées à l'électricité achetée sur le réseau et sont calculées à l'aide d'approches location-based et market-based. Seules les émissions de CO₂ sont comptabilisées.

La distinction entre les deux approches montre à la fois les émissions associées au mix électrique moyen dans les pays où le Groupe opère et l'effet des instruments contractuels disponibles, y compris les garanties d'origine pour l'électricité issue de sources renouvelables.

GRI 305-1, GRI 305-2
ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 1) ET ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 2)

En 2025, les émissions directes de Scope 1 étaient principalement associées au gaz naturel, qui représentait 95 % des émissions totales de Scope 1 du Groupe. Le reste provenait des carburants du parc automobile, du GPL et des éventuels gaz fluorés, dont la contribution combinée était marginale.

Les autres émissions indirectes de Scope 3 ne sont pas incluses dans le périmètre quantitatif de reporting pour 2025. Le Groupe reconnaît néanmoins l'importance de ce sujet, y compris dans le cadre des études environnementales basées sur l'ACV et les analyses du cycle de vie des produits, et pourrait envisager d'élargir progressivement son périmètre du reporting climatique au cours des prochaines périodes de reporting.

Pour le détail des facteurs de conversion et d'émission appliqués, des gaz comptabilisés et de la démarche de consolidation, voir la note méthodologique dédiée p. 60.

ÉMISSIONS DU SCOPE 1

SOURCE D'ÉNERGIE	2025		2024		2023	
	tCO ₂ eq	%	tCO ₂ eq	%	tCO ₂ eq	%
Gaz naturel	6 774,53	94,5%	7 002,50	96,1%	6 285,25	93,5%
GPL	4,13	0,1%	3,25	-	8,83	0,1%
Diesel	211,23	2,9%	216,94	3,0%	229,60	3,4%
Essence	47,37	0,7%	55,96	0,8%	33,66	0,5%
Gaz F / autres sources directes	131,40	1,8%	8,12	0,1%	162,40	2,4%
Portée totale 1	7 168,66	100%	7 286,76	100%	6 719,73	100%

ÉMISSIONS DU SCOPE 2

ÉMISSIONS DU SCOPE 2	2025	2024	2023
	tCO ₂ eq	tCO ₂ eq	tCO ₂ eq
Énergie indirecte (Scope 2), basée sur la localisation	10 493,92	10 993,90	12 154,73
Énergie indirecte (Scope 2), basée sur le marché	10 859,62	11 746,24	17 582,12
Total Scope 1 + Scope 2, basé sur la localisation	17 662,59	18 280,66	18 874,46
Total Scope 1 + Scope 2, basé sur le marché	18 028,28	19 032,99	24 301,85

Ressources en eau : évolution sur trois ans des prélèvements, rejets et consommations

GRI 3-3, GRI 303-1, GRI 303-3 INTERACTIONS AVEC L’EAU COMME RES- SOURCE PARTAGÉE ET PRÉLÈVEMENT D’EAU

L’eau est nécessaire sur les sites de production du Groupe FLO tant pour les services généraux que pour les activités de production. Conscient de l’importance de cette ressource et de la nécessité de la protéger, le Groupe gère l’utilisation de l’eau à travers des systèmes et des pratiques opérationnelles conçus pour optimiser la consommation et, si possible, favoriser la récupération au sein des processus de production.

Les modalités d’approvisionnement en eau varient en fonction des caractéristiques des cinq usines et des usages faits de l’eau dans chaque lieu de production.

Le site de Parme détient un permis pour prélever l’eau d’un puits privé pour les processus de production et le refroidissement de l’usine de cogénération/trigénération. Le réseau public d’eau alimente les bureaux, les vestiaires, les toilettes et les systèmes de protection incendie.

À Vérone, un puits privé alimente l’eau de production, tandis que le réseau public alimente les bureaux, les vestiaires, la cantine, les toilettes et le système de protection incendie.

Les usines de Catane, Ruitz et Wrexham utilisent leurs réseaux publics d’eau respectifs pour la production, les toilettes et les réserves du système de lutte contre l’incendie.

Les prélèvements d’eau sont comptabilisés en mètres cubes et ventilés par source conformément à la GRI 303-3. Le tableau présente des données consolidées pour 2023-2025, en distinguant les prélèvements d’eau souterraine provenant de puits privés et les prélèvements auprès de tiers ou du réseau public.

GRI 303-3, GRI 303-4, GRI 303-5 PRÉLÈVEMENT, REJET ET CONSOMMATION D’EAU

En 2025, le prélèvement total d’eau du Groupe FLO était de 91 666 m³, équivalent à 91,67 ML, en baisse par rapport à 2024. Les rejets d’eau consolidés étaient de 73 332,16 m³, soit 73,33 ML, tandis que la consommation d’eau était de 18 950 m³, équivalent à 18,95 ML.

Les données doivent être interprétées selon les différentes configurations des sites de production et des méthodes spécifiques au site utilisées pour mesurer ou estimer les rejets. Les données consolidées permettent de suivre l’évolution des débits d’eau du Groupe et de renforcer progressivement la qualité des informations publiées.

L’eau prélevée et rejetée par les usines de production du Groupe est de l’eau douce ; aucun site du périmètre de publication n’est situé dans une zone soumise à un stress hydrique. À Vérone, Catane et Wrexham, les rejets incluent également les condensats générés par les systèmes et équipements techniques, comptabilisés séparément sous la rubrique « dont ». Ce débit ne constitue ni un prélèvement d’eau ni de l’eau produite selon GRI 303 et, lors du calcul de la consommation d’eau, est exclu du rejet attribuable à l’eau précédemment prélevée.

PRÉLÈVEMENT ET REJET (m³)

	2025	2024	2023
Prélèvement d'eau souterraine/puits privé	66 776,00	70 592,00	84 274,00
Prélèvement d'eau par des tiers/publics	24 890,00	26 712,00	26 297,00
PRÉLÈVEMENT TOTAL D'EAU	91 666,00	97 304,00	110 571,00
Rejet dans les eaux de surface	39 114,00	44 154,00	57 792,00
Rejet dans les eaux souterraines/aquifère	9 881,16	9 789,20	8 949,00
Rejet à des tiers / égouts / station d'épuration	24 337,00	30 421,00	30 438,00
DÉCHARGE TOTALE D'EAU	73 332,16	84 364,20	97 179,00
dont condensats des installations techniques	616,16	556,2	500
CONSOMMATION TOTALE D’EAU	18 950,00	13 496,00	13 892,00

Note méthodologique | GRI 303-3, GRI 303-4, GRI 303-5
Le prélèvement, le rejet et la consommation d’eau sont indiqués en mètres cubes. Les prélèvements sont classés par source conformément à la GRI 303-3 ; les rejets sont classés par destination conformément à la GRI 303-4.
Les flux d’eau sont comptabilisés à l’aide des mesures disponibles sur chaque site ou, lorsque des compteurs dédiés ne sont pas disponibles, d’estimations spécifiques au site cohérentes avec les utilisations réelles de l’eau et les informations techniques disponibles. La catégorie « rejet dans les eaux souterraines / aquifère » est conservée selon la terminologie GRI 303-4 et comprend, sur certains sites, les eaux usées traitées dans les réservoirs Imhoff selon la classification technique utilisée dans les fiches de collecte. Cette catégorie ne doit pas être comprise comme un rejet direct dans la nappe phréatique, mais comme une représentation du système de traitement et de rejet autorisé du site.

Déchets : données et tendances sur trois ans

GRI 306-3, 4, 5
DÉCHETS

TYPE DE DÉCHET (t)									
	2025			2024			2023		
	génééré	détourné de l'élimination	destiné à l'élimination	génééré	détourné de l'élimination	destiné à l'élimination	génééré	détourné de l'élimination	destiné à l'élimination
Non dangereux	4 877,76	4 640,69	237,06	4 688,16	4 561,95	126,21	4 861,58	4 747,16	114,42
Dangereux	256,82	85,50	171,32	272,78	105,37	167,40	261,04	122,40	138,65
Total	5 134,58	4 726,20	408,39	4 960,94	4 667,33	293,61	5 122,62	4 869,56	253,07

[Note méthodologique](#) | [GRI 306-3](#), [GRI 306-4](#) et [GRI 306-5](#).
Les données sur les déchets sont comptabilisées en tonnes et consolidées par type de déchet, en distinguant les déchets dangereux et non dangereux, et par destination, en distinguant la valorisation et l'élimination. Les opérations de valorisation et d'élimination sont comptabilisées selon GRI 306-4 et GRI 306-5 et ont lieu sur des sites externes autorisés. Les données sont collectées au niveau des sites de production à partir des enregistrements disponibles et consolidées au niveau du Groupe.

GRI 306-3, GRI 306-4, GRI 306-5 DÉCHETS GÉNÉRÉS, DÉCHETS NON DESTINÉS À L'ÉLIMINATION ET DÉCHETS DESTINÉS À L'ÉLIMINATION

En 2025, le Groupe FLO a généré 5 134,58 t de déchets, en augmentation par rapport à 2024 et globalement en ligne avec 2023. La grande majorité était constituée de déchets non dangereux, soit 4 877,76 t, tandis que les déchets dangereux s'élevaient à 256,82 t.

La plupart des déchets générés n'ont pas été destinés à l'élimination : en 2025, 4 726,20 t, soit environ 92 % du total, ont été valorisées. La valorisation concerne principalement les déchets non dangereux et s'effectue par le biais de préparations au recyclage, de recyclage et d'autres opérations de valorisation sur des sites extérieurs autorisés.

Les déchets destinés à l'élimination ont totalisé 408,39 t en 2025, en hausse par rapport aux deux années précédentes. Cette augmentation s'explique principalement par des flux spécifiques non dangereux liés aux procédés d'impression de vaisselle en papier sur les sites de Parme, Vérone et Catane. Les flux de dé-

chets non dangereux et dangereux étaient gérés par des opérateurs externes agréés, principalement par le biais de décharges et d'autres opérations d'élimination. Aucune opération de valorisation ou d'élimination sur site n'a été réalisée.

L'évolution des déchets reflète les différentes contributions des sites de production, la mixité des activités et les modes de gestion applicables aux différents types de déchets. Des opérateurs qualifiés gèrent ces flux et, lorsque cela est possible, les dirigent vers des opérations de valorisation, favorisant ainsi une meilleure traçabilité de la destination et une dépendance réduite à l'élimination.

05 CAPITAL HUMAIN ET COMPÉTENCES AU SERVICE DU MODÈLE INDUSTRIEL

Les personnes sont une composante essentielle du modèle industriel du Groupe FLO et contribuent à la qualité des processus, à la continuité opérationnelle et à la capacité à répondre aux besoins du marché.

Ce chapitre présente les principales données sur l'effectif, la formation, la santé et la sécurité au travail, le bien-être et des employés les relations avec les communautés locales.



Effectif du Groupe

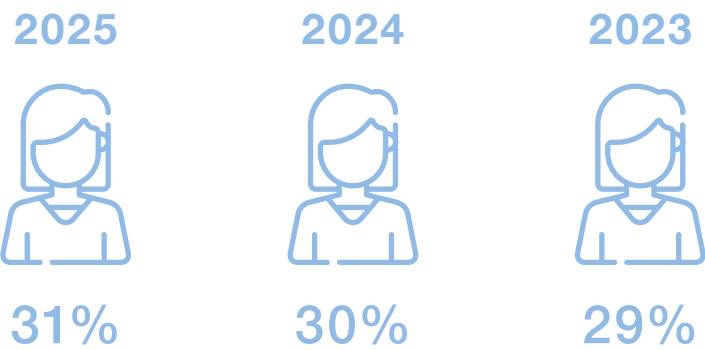
GRI 3-3, GRI 2-7, GRI 2-8, GRI 405-1
GESTION DES EMPLOYÉS ET COMPOSITION DES EFFECTIFS

Au fil des années, le Groupe FLO s’est développé non seulement sur le plan industriel mais également en termes de compétences, d’expertise professionnelle et de complexité organisationnelle. Le développement du modèle multimatériel, l’expansion de la présence internationale du Groupe et le renforcement de sa structure d’entreprise ont nécessité le développement progressif des fonctions et des compétences managériales du Groupe.

Suite à l’investissement de Nextalia Capitale Rilancio en 2025, FLO est entrée dans une nouvelle phase de développement, dont les effets seront pleinement visibles à partir de 2026. Les personnes sont au cœur de ce parcours, soutenant la continuité opérationnelle, la qualité des processus, l’intégration entre les sociétés du Groupe et le développement commercial.

Au 31 décembre 2025, le Groupe compte 669 salariés, en légère baisse par rapport aux deux années précédentes. La structure des effectifs confirme la prédominance des contrats à durée indéterminée et à temps plein ; la proportion de femmes reste stable au cours des trois dernières années, autour de 30 % de l’effectif total.

% DE FEMMES SUR L'EFFECTIF TOTAL



EMPLOYÉS 31/12

	2025			2024			2023		
			tot.			tot.			tot.
TOTAL	461	208	669	481	202	683	490	205	695
Contrats à durée indéterminée	458	205	663	476	200	676	485	202	687
Contrats temporaires	3	3	6	5	2	7	5	3	8
Temps plein	455	191	646	476	185	661	486	188	674
Temps partiel	6	17	23	5	17	22	4	17	21
Ouvriers	385	132	517	386	128	514	397	128	525
Employés	62	73	135	61	66	127	59	70	129
Dirigeants	14	3	17	34	8	42	34	7	41

GRI 2-7 STRUCTURE DES EFFECTIFS

La composition des effectifs reflète la nature industrielle du Groupe, qui intègre des activités de production, techniques, commerciales et de gestion. Les ouvriers assurent principalement les activités de transformation, d’exploitation des installations de production, de contrôle opérationnel, de logistique et d’appui à la production. Les employés exercent des fonctions administratives, commerciales, techniques, liées à la qualité, à l’environnement, à la sécurité, aux achats, à la planification et au soutien organisationnel. Les cadres assurent la coordination de la stratégie et de la gestion des différentes sociétés du Groupe.

Les salariés des sociétés italiennes du Groupe sont couverts par la convention collective nationale du secteur du caoutchouc et des matières plastiques (CCNL Gomma Plastica). En France, c’est la Convention collective nationale de la plasturgie qui s’applique, tandis qu’au Royaume-Uni, en l’absence d’une convention collective nationale sectorielle obligatoire analogue au système italien, les conditions de travail sont régies par la législation applicable, les contrats individuels et, le cas échéant, par des accords d’entreprise ou des instruments de consultation et de concertation entre l’entreprise et les salariés.

Les travailleurs non salariés sont principalement employés pour soutenir les activités opérationnelles et de production, notamment pour répondre à des besoins organisationnels spécifiques ou à des pics de production saisonniers.

TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS 31/12

	2025			2024			2023		
			tot.			tot.			tot.
TOTAL	22	18	40	30	24	54	41	15	56

Diversité des employés

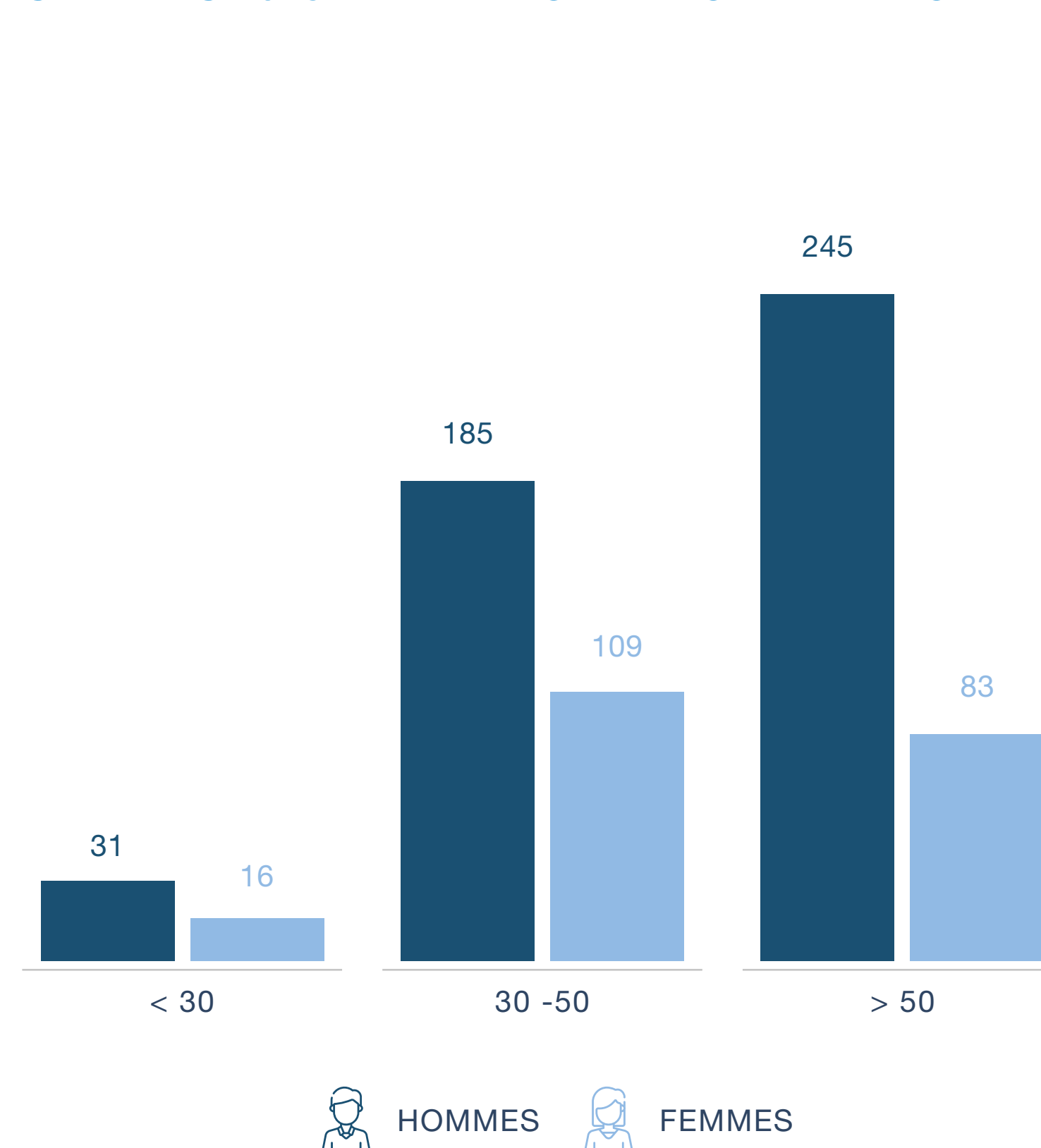
GRI 3-3, GRI 405-1

COMPOSITION DES EFFECTIFS PAR SEXE, ÂGE ET CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

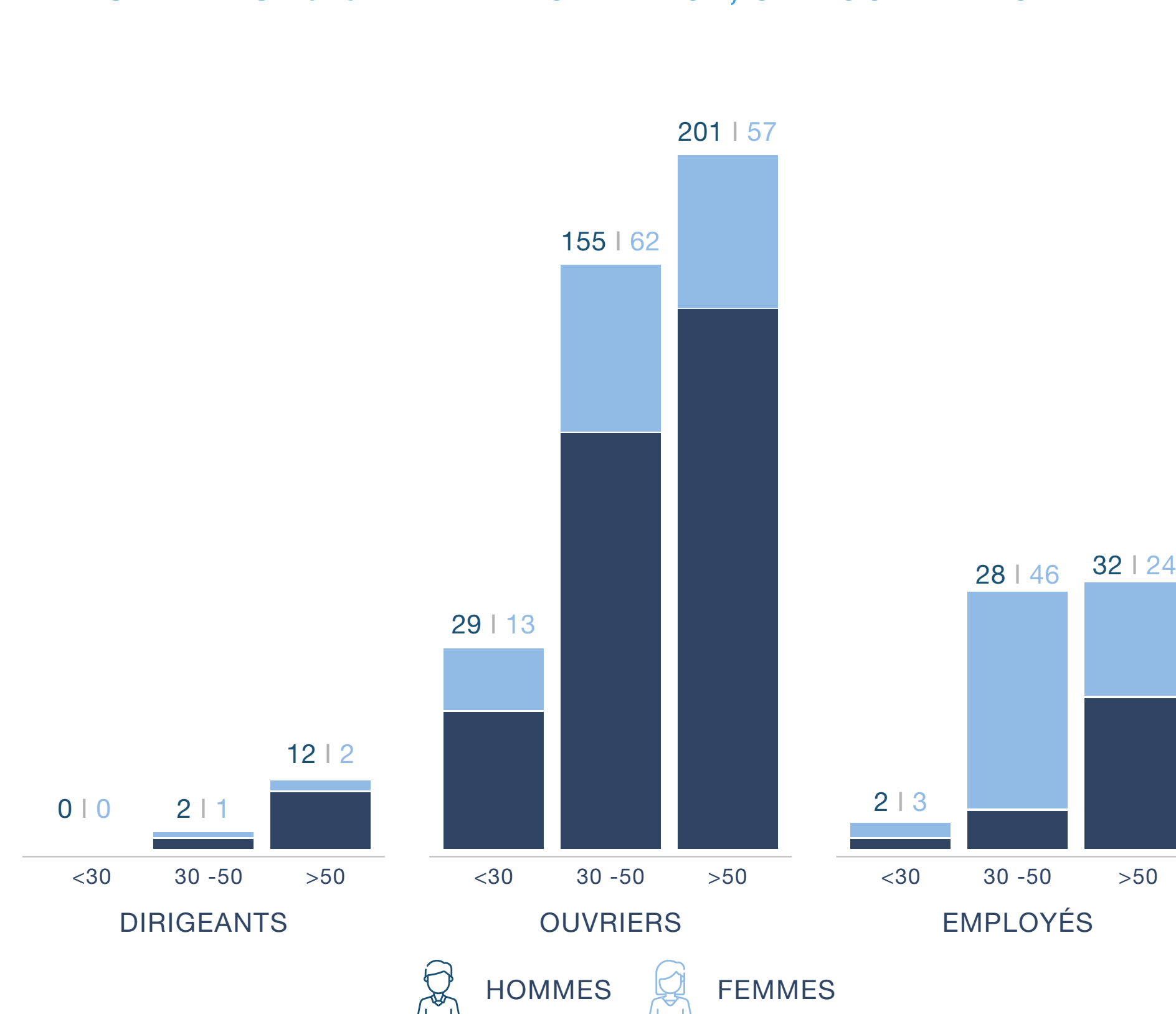
Le Groupe FLO supervise la composition de ses effectifs par sexe, tranche d'âge et catégorie professionnelle pour représenter la structure de sa population salariée et suivre les évolutions au fil du temps. L'analyse de ces données permet d'évaluer la répartition des compétences entre les différents rôles et de veiller, de manière progressive, aux questions liées à l'inclusion, à l'équilibre entre les générations et à l'égalité des chances..

En 2025, les effectifs sont majoritairement concentrés dans les tranches d'âge 30-50 ans et plus de 50 ans, reflétant l'expertise opérationnelle et technique établie présente sur les sites de production du Groupe. Les ouvriers de production représentent la catégorie de salariés la plus importante, en cohérence avec le caractère industriel des activités du Groupe.

SALARIÉS 2025 PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR GENRE



SALARIÉS 2025 PAR TRANCHE D'ÂGE, CATÉGORIE ET GENRE



Note méthodologique:

Pour plus de lisibilité, les graphiques montrent les données de 2025. Les chiffres détaillés pour 2024 et 2023 sont fournis dans les tableaux d'informations GRI à la fin du rapport.

Gestion des employés, avantages et bien-être

GRI 3-3, GRI 401-1, GRI 401-2, GRI 401-3 RELATION DE TRAVAIL, AVANTAGES SOCIAUX ET PROTECTION SOCIALE

Le Groupe FLO gère les relations de travail à travers des fonctions centrales pertinentes et des outils organisationnels conçus pour assurer la continuité des compétences, l’accompagnement des personnes et un environnement de travail positif.

Les tendances en matière d’embauche et de départs sont surveillées pour évaluer l’évolution des effectifs, la rotation du personnel et la capacité du Groupe à conserver les compétences appropriées dans ses domaines opérationnels, techniques et de gestion.

En 2025, 92 salariés avaient droit au congé parental. Vingt-trois salariés, 14 femmes et 9 hommes, ont pris un congé et sont retournés au travail à la fin de la période de congé, soit un taux de retour au travail de 100 %. Le taux de rétention 12 mois après le retour au travail était de 87 %.

AVANTAGES ACCORDÉS AUX SALARIÉS À TEMPS PLEIN

Le Groupe promeut des mesures et avantages sociaux adaptés aux contextes nationaux et d’entreprise, sans distinction entre salariés à temps plein et temps partiel. Ces initiatives comprennent des dispositions établies par le biais de négociations collectives, de conventions collectives au niveau de l’entreprise et de mesures complémentaires adoptées par les différentes sociétés du Groupe. Elles visent à favoriser le bien-être des salariés, l’équilibre entre vie professionnelle et vie privée et un climat organisationnel positif.

Pour les sociétés italiennes du Groupe, les avantages sociaux incluent les mesures prévues par la convention collective d’entreprise couvrant FLO et ISAP et la Charte des Personnes (Statuto della Persona). Pour le site de Ruitz, les mesures reflètent le contexte national et celui de l’entreprise et suivent globalement l’approche ISAP, bien qu’aucune charte formelle des personnes ne soit formalisée.

Les principales mesures comprennent :

- un complément de 10 % à l’indemnité de congé parental optionnel en plus de l’allocation INPS ;
- un jour supplémentaire de congé paternité ;
- une augmentation de trois à quatre jours de congé en vertu de la loi 53/2000 ;
- quatre heures supplémentaires pour rendez-vous médicaux personnels ou pour enfants, une fois les autres congés épuisés ;
- un jour de télétravail par semaine pour certaines fonctions ;
- des titres-repas ou un service de cantine, le cas échéant ;
- conversion des primes de performance en prestations sociales ;
- des récompenses pour l’achèvement de programmes de formation et l’obtention d’un master ;
- 25 heures d’études supplémentaires au titre de la Convention collective nationale du caoutchouc et des plastiques ;
- un service d’écoute et d’accompagnement des collaborateurs.

Wrexham propose également Cycle to Work, des congés annuels supérieurs aux minimums légaux, une prime de présence, des chèques-repas et un travail à distance adapté au rôle.

NOUVELLES EMBAUCHES / CESSIONS

	2025	2024	2023
Embauches	78	75	81
Cessions	92	91	100
Effectif moyen	689,75	733,13	702,89
Taux de rotation	25%	23%	26%

Note méthodologique : le taux de rotation total est calculé comme la somme des embauches et des départs au cours de l’année divisée par l’effectif annuel moyen.

Formation et développement des compétences

GRI 3-3, GRI 404-1, GRI 404-2
FORMATION ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

La formation soutient le développement des compétences et l'évolution organisationnelle du Groupe FLO. Dans un contexte industriel caractérisé par des processus de production complexes, l'innovation produit, les exigences de qualité et la gestion des aspects environnementaux et sécuritaires, le développement professionnel renforce les capacités opérationnelles et managériales des salariés.

La formation est dispensée à toutes les catégories de salariés et comprend des activités obligatoires, techniques et de gestion, avec une attention particulière à la qualité, à l'environnement, à la santé et à la sécurité au travail, aux compétences opérationnelles, aux capacités de gestion et au développement professionnel. Le reporting des heures de formation permet au Groupe de suivre son engagement en faveur du développement des compétences et de la diffusion des connaissances adaptées aux besoins de ses sites et fonctions centrales.

En 2025, un total de 9 472,83 heures de formation ont été dispensées, soit une moyenne de 14,16 heures par collaborateur. Bien qu'inférieur à celui de 2024, qui avait enregistré un volume de formation particulièrement élevé, ce chiffre reste supérieur au niveau de 2023.

Les formations ont concerné toutes les principales catégories de salariés, la majeure partie des heures étant dispensées aux ouvriers de production, en cohérence avec le profil industriel du Groupe et à la maîtrise des compétences opérationnelles, techniques et de sécurité.

NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR AN PAR EMPLOYÉ						
	2025		2024		2023	
	HEURES TOTALES	HEURES / SALARIÉ	HEURES TOTALES	HEURES / SALARIÉ	HEURES TOTALES	HEURES / SALARIÉ
FEMMES 	2 456,50	11,81	3 719,00	18,41	2 482,08	12,11
HOMMES 	7 016,33	15,22	8 064,00	16,77	5 549,42	11,33
Dirigeants	137,00	8,60	609,00	14,50	717,76	17,51
Employés	1 698,75	12,58	1 238,00	9,75	1 440,12	11,16
Ouvriers	7 584,08	14,67	9 936,00	19,33	5 874,12	11,19
TOTAL	9 472,83	14,16	11 783,00	17,25	8 032,00	11,56

Thèmes de formation et développement des compétences

GRI 404-2

PROGRAMMES DE MISE À NIVEAU DES COMPÉTENCES DES EMPLOYÉS ET PROGRAMMES D'AIDE À LA TRANSITION

En 2025, les formations du Groupe FLO se sont concentrées principalement sur la sécurité, la production et la formation générale, reflétant le caractère industriel des activités du Groupe et la nécessité de gérer les processus de production, les compétences opérationnelles et les risques.

Parallèlement à la formation obligatoire, le Groupe a mis en place des actions de formation technique et managériale portant sur la qualité, l'environnement, la santé et la sécurité, la production, les compétences managériales et la mise à jour des connaissances professionnelles.. D'autres sujets, notamment les langues, les activités de laboratoire et la formation syndicale, sont présentés séparément dans le tableau.

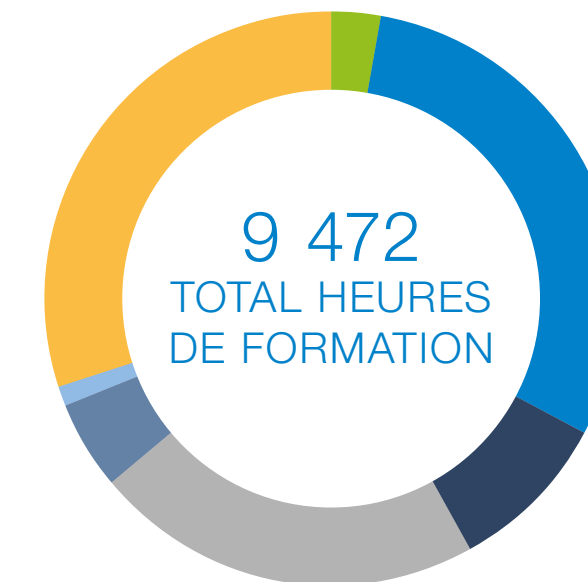
FOCUS | ALPHA TEAM: ÉQUIPE ALPHA : DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL INTERNE ET INDUSTRIALISATION DES PRODUITS

Le projet Alpha Team est un exemple de formation appliquée et de développement de compétences internes.

En 2025, le programme a soutenu le transfert de connaissances entre les fonctions, le travail en équipe et l'implication des employés dans les processus d'innovation, d'amélioration et d'industrialisation des produits. Cela s'est révélé particulièrement utile lorsque de nouvelles solutions, matériaux ou processus sont passés de la conception à la production. Dans ces phases techniquement et opérationnellement complexes, la collaboration entre différents domaines d'expertise a permis d'identifier les problèmes critiques, d'adapter les solutions et de résoudre les problèmes lors de la montée en puissance de la production.

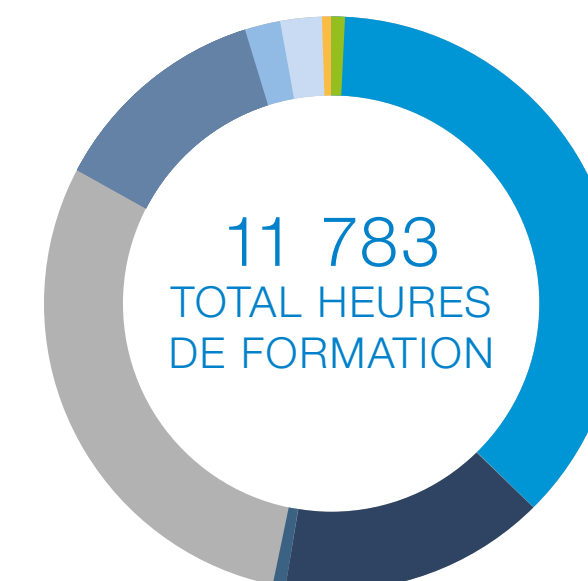
Grâce à l'équipe Alpha, le Groupe FLO a renforcé le développement professionnel interne et amélioré diverses compétences, liant le développement de produits, la qualité des processus, la capacité opérationnelle et la croissance organisationnelle. L'initiative avait également une dimension inclusive, favorisant la participation, l'apprentissage partagé et le sentiment d'appartenance.

2025



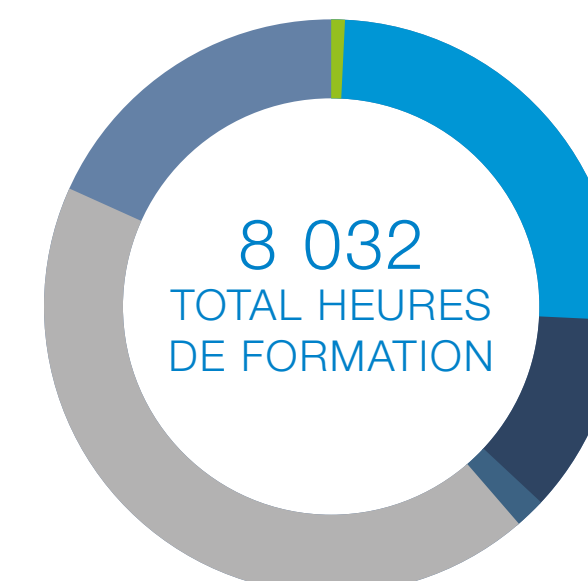
ENVIRONNEMENT 3%
SÉCURITÉ 30%
QUALITÉ 9%
GÉNÉRAL 22%
MANAGÉRIAL 5%
LANGUES 1%
FABRICATION 30%

2024



ENVIRONNEMENT 0,50%
SÉCURITÉ 40,03%
QUALITÉ 11,98%
LABORATOIRE 0,38%
GÉNÉRAL 29,83%
MANAGÉRIAL 12,28%
FORMATION SYNDICALE 2,26%
LANGUES 2,12%
FABRICATION 0,61%

2023



ENVIRONNEMENT 0,84%
SÉCURITÉ 24,99%
QUALITÉ 11,25%
LABORATOIRE 1,30%
GÉNÉRAL 43,52%
MANAGÉRIAL 18,10%

Santé et sécurité au travail

GRI 3-3, GRI 403-1, GRI 403-2, GRI 403-3, GRI 403-4, GRI 403-5, GRI 403-6
SYSTÈME DE GESTION, PRÉVENTION ET PARTICIPATION DES TRAVAILLEURS

La promotion de la santé et de la sécurité au travail est fondamentale pour la culture d'entreprise et la continuité opérationnelle du Groupe FLO. Au fil du temps, le Groupe a renforcé son approche de la sécurité, passant d'une gestion essentiellement réactive à un modèle proactif basé sur l'identification, la prévention et l'atténuation des risques associés aux activités, aux comportements et aux conditions dangereuses.

À l'initiative de Nextalia, les accidents du travail sont revus chaque semaine au niveau du Groupe.

Les systèmes de gestion de la sécurité couvrent les activités sur les sites de production, les salariés, les travailleurs externes, les sous-traitants et les visiteurs, conformément à la législation applicable dans chaque pays. Les sites de Vérone et de Catane sont certifiés ISO 45001, tandis que les autres sites appliquent des processus internes de gestion et d'atténuation des risques. Le Groupe intègre également progressivement ses systèmes QHSE pour renforcer le management documentaire, organisationnel et opérationnel de la santé et de la sécurité au travail.

Les principales expositions identifiées concernent la manipulation manuelle, le bruit et, sur les sites de distribution de serviettes en papier, l'inhalation de poussières. Les sites utilisent des dispositifs de sécurité collectifs – notamment des hottes d'extraction, des enceintes insonorisées et des protections périmétriques – et mettent à disposition des équipements de protection individuelle adaptés et des formations.

Piliers communs du système de management de la santé et de la sécurité au travail

1. GESTION DES SITUATIONS DANGEREUSES

Les accidents, les quasi-accidents et les signalements sont analysés pour identifier les causes, définir des mesures correctives et prévenir la récurrence.

2. PARTICIPATION ET CONSULTATION DES TRAVAILLEURS

Les représentants santé et sécurité de chaque usine participent à la définition des objectifs, à la révision des mesures et à l'analyse des événements.

3. PARTICIPATION CONTINUE DES TRAVAILLEURS

Les travailleurs peuvent signaler les risques et suggérer des améliorations. Les signalements sont traités, documentés et discutés lors des réunions de sécurité.

4. FORMATION DES TRAVAILLEURS À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Des formations sont dispensées régulièrement à tous les postes de l'entreprise, en présentiel et via des plateformes numériques, avec des séances pratiques sur la sécurité incendie, la manutention manuelle et les risques spécifiques au poste.

5. PROMOTION DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEURS

La surveillance de la santé comprend des examens médicaux préalables à l'embauche, périodiques et en cas de changement d'emploi. Toutes les prescriptions ou limitations sont gérées de manière confidentielle et prises en compte lors de la planification des travaux.

Santé et sécurité au travail

GRI 3-3, GRI 403-1, GRI 403-2 SYSTÈME DE GESTION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

La santé et la sécurité au travail sont une priorité pour le Groupe FLO en raison du caractère industriel de ses activités et des processus de production nécessitant une surveillance constante des risques opérationnels. Le Groupe gère le sujet à travers ses fonctions compétentes, ses procédures d'évaluation des risques, de prévention et de protection et le respect de la législation applicable dans chaque pays.

Sur les sites de production, la gestion de la sécurité comprend l'identification des dangers, les mesures de prévention, les équipements de protection collective et individuelle, la formation des travailleurs et le suivi des accidents du travail. Le cas échéant, les systèmes de management et les certifications adoptés par les sociétés du Groupe soutiennent cette démarche.

GRI 403-4, GRI 403-5 PRÉVENTION, FORMATION ET PARTICIPATION

La participation des salariés s'effectue par le biais des canaux et des instances prévus par la réglementation et les systèmes d'entreprise, notamment les représentants des salariés en matière de sécurité, les réunions périodiques ainsi que les procédures de signalement et de concertation. La formation en matière de santé et de sécurité au travail est adaptée aux rôles, aux tâches et aux risques spécifiques afin de renforcer les comportements sécuritaires et la sensibilisation aux risques opérationnels.

GRI 403-9 ACCIDENTS DU TRAVAIL GRI 403-10 MALADIES PROFESSIONNELLES

Les accidents sont suivis pour les salariés et, le cas échéant, pour les travailleurs non salariés dont le travail et/ou le lieu de travail est sous le contrôle du Groupe. Le reporting permet de suivre les tendances et la gravité des accidents et contribue à identifier les améliorations potentielles des contrôles préventifs.

L'effectif du Groupe comprend des salariés travaillant sur les lignes de production d'emballages en papier et en plastique, ainsi que du personnel technique et de bureau. Les accidents enregistrés concernaient principalement des coupures, des contusions et des traumatismes causés par des impacts et des manipulations de matériaux, associés à l'inattention ou au non-respect des procédures opérationnelles correctes.

Aucun décès n'est survenu en 2025 et les accidents du travail enregistrables se sont considérablement améliorés. Aucun cas de maladie professionnelle n'a été enregistré.

ACCIDENTS DU TRAVAIL - SALARIÉS

	2025	2024	2023
Heures travaillées	1 137 127,29	1 185 652,08	1 241 915,75
Accidents du travail à conséquences graves	2	1	-
Taux d'accidents du travail à conséquences graves	0,35	0,17	-
Accidents du travail enregistrables	26	33	48
Taux d'accidents du travail enregistrables	4,57	5,57	7,73

ACCIDENTS DU TRAVAIL – NON-SALARIÉS

	2025	2024	2023
Heures travaillées	169 618,50	130 361,00	61 330,00
Accidents du travail à conséquences graves	1	-	-
Taux d'accidents du travail à conséquences graves	1,18	-	-
Accidents du travail enregistrables	5	3	3
Taux d'accidents du travail enregistrables	5,9	4,6	9,78

La classification des accidents suit les définitions de la GRI 403-9. Les accidents liés au travail à conséquences graves, à l'exclusion des décès, sont des accidents pour lesquelles le travailleur ne peut pas, ou ne devrait pas retrouver complètement son état de santé d'avant l'accident dans un délai de six mois.

Taux d'accidents (à conséquences graves et enregistrables) = accidents / heures travaillées × 200 000.

Territoire et communautés locales

GRI 3-3, GRI 413-1

ACTIVITÉS IMPLIQUANT LA COMMUNAUTÉ LOCALE, ÉVALUATION DES IMPACTS ET PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

Au cours de l'année 2025, le Groupe a fait don d'un montant de près de 10 000 euros en parrainant diverses initiatives culturelles et sportives au niveau local et en offrant gratuitement des produits à des associations et lors d'événements locaux.. Les gobelets transparents en polypropylène sont particulièrement adaptés aux grands événements publics car ils sont intrinsèquement sûrs, incassables et entièrement recyclables.

Entre 2023 et 2025, le Groupe FLO a soutenu des projets culturels et communautaires dont le Circuito degli Assi à Fontanellato et a créé le Premio Rosa FLO pour encourager la participation des filles au cyclisme. Le Groupe a parrainé le Festival Antiche Armonie, qui promeut les sites historiques de Fontanellato, et a participé à la Mostra de Venise en tant que partenaire officiel de la Fondazione Ente du Cinéma, en soutenant les activités culturelles avec ses produits.

ÉCOLES ET UNIVERSITÉS

Les sociétés du Groupe organisent depuis longtemps des stages en collaboration avec des écoles et des universités, reconnaissant la valeur de ces activités pour les jeunes se préparant à entrer sur le marché du travail et créant des parcours d'apprentissage structurés pour développer de nouvelles compétences.

En 2025, les sites de Parme et de Vérone ont accueilli respectivement un et deux étudiants dans le cadre de programmes d'alternance. FLO a également accueilli un stage financé par le Fonds Social Européen et un stage universitaire. Les visites d'élèves du primaire et du secondaire sont l'occasion de découvrir les entreprises locales historiques du Groupe et les valeurs qui les guident, de la bonne gestion des déchets plastiques à l'économie circulaire.

Depuis trois ans, le site de Parme accueille chaque année une délégation d'étudiants en génie mécanique et en gestion, ainsi que des classes d'un collège local.

UN NUAGE ROSE DANS LES RUES DE FONTANELLATO

En juillet 2025, à Fontanellato, s'est déroulée l'édition annuelle du « Circuito degli Assi », une course destinée aux très jeunes cyclistes. organisé par GS Parmense Il Sogno. Le Groupe FLO a soutenu l'événement, croyant en l'importance d'aider les filles et les garçons à grandir grâce aux valeurs saines du sport, de l'inclusion et de l'égalité.

Dans le cyclisme, le rose symbolise depuis longtemps un rêve à poursuivre. Depuis 2023, le Premio Rosa FLO est décerné à l'équipe comptant le plus grand nombre de filles en compétition, encourageant la participation des femmes à un sport historiquement dominé par les hommes et inspirant les filles à poursuivre leurs rêves dès leur plus jeune âge.

FLO À LA MOSTRA DE VENISE

À l'occasion de l'ouverture du Spazio Cinematografico d'Ente dello Spettacolo à la Mostra de Venise, le Groupe FLO était partenaire officiel de la Fondazione Ente dello Spettacolo au 81e Festival International du Film de Venise, en présentant ses gammes de produits Alpha et Maori.

06 ANALYSE DE MATÉRIALITÉ ET NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Pour le Groupe FLO, l'analyse de matérialité constitue un cadre d'analyse intégré permettant d'identifier les thèmes économiques, environnementaux et sociaux les plus pertinents pour ses activités, sa chaîne de valeur et ses impacts. Ce chapitre résume la méthodologie adoptée et présente les thèmes pertinents qui sous-tendent le reporting de durabilité 2025.



Analyse de matérialité : méthode, parties prenantes et thèmes pertinents

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Le Rapport de durabilité présente les informations économiques, environnementales et sociales nécessaires au Groupe FLO pour communiquer de manière claire et cohérente ses engagements, ses priorités et ses valeurs, et aux parties prenantes pour comprendre les activités, les impacts et les performances du Groupe dans le temps.

Le reporting de durabilité est bien établie au sein du Groupe. Cette démarche a débuté en 2016 avec le premier Rapport de durabilité d'ISAP Packaging pour l'exercice 2015 et s'est développée jusqu'au premier Rapport de Groupe à périmètre italien, préparé en 2023. Ce processus a soutenu l'intégration des flux d'informations et des processus d'entreprise et a ouvert la voie à l'inclusion de FLO Europe et de F Benders, achevée en 2024 pour l'exercice 2023.

Il s'agit du quatrième Rapport de durabilité du Groupe et consolide le chemin parcouru, confirmant l'engagement en faveur d'une qualité, d'une cohérence et d'une traçabilité renforcées. Lors de la collecte, de la vérification et de la consolidation des données, certains chiffres de l'année précédente peuvent avoir été retraités à mesure que les flux d'informations, les systèmes de gestion et les contrôles internes ont été affinés. Les changements importants sont identifiés dans les sections pertinentes.

CADRE ET APPROCHE RÉGLEMENTAIRES

Compte tenu de l'évolution du cadre européen et national du reporting de durabilité, le Groupe FLO n'est actuellement pas soumis aux obligations directes de reporting au titre de la CSRD. Il confirme néanmoins la méthodologie adoptée dans le rapport précédent et poursuit son alignement progressif sur les principes généraux de l'ESRS et le paradigme de la double matérialité. Cette approche combine l'évaluation des impacts environnementaux, sociaux et économiques avec leur pertinence financière, renforçant la qualité du reporting et la transparence envers les parties prenantes. Le maintien de cette orientation, même sans obligation directe, reflète la volonté du Groupe de consolider une méthode structurée cohérente avec les évolutions réglementaires et adaptée au suivi des sujets ESG pertinents pour son modèle économique, sa chaîne de valeur et ses relations avec ses clients, fournisseurs, institutions financières et autres parties prenantes.

Périmètre de publication

Les données de ce Rapport de durabilité concernent les performances du groupe FLO pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025. Comme dans les éditions précédentes, l'analyse couvre la période 2023-2025 pour faciliter l'évaluation des tendances.

Cette approche permet aux parties prenantes de comprendre l'évolution du parcours de développement durable du Groupe et des entreprises concernées d'évaluer les changements dans le temps, y compris ceux résultant de l'intégration progressive des processus et des flux d'informations.

Le périmètre de publication inclut tous les sites de production du Groupe FLO :

- **FLO S.p.A.**, à Fontanellato (Parme) ;
- **ISAP Packaging S.p.A.**, avec son siège social et sa production à Vérone et un site de production à Aci Sant'Antonio (Catane) ;
- **FLO Europe S.A.S.**, à Ruitz, France ; et
- **F Bender Limited**, Limited à Wrexham, au Royaume-Uni.

Le site de production d'Aci Sant'Antonio est inclus car il a fonctionné au cours de l'exercice sous revue. Les autres entités du Groupe exerçant des activités exclusivement commerciales sont exclues.

Les éventuelles limitations, spécificités ou changements de périmètre sont signalés dans les sections concernées.

PRINCIPES ET PROCESSUS DE REPORTING DE DURABILITÉ

Le Rapport a été coordonné par une équipe dédiée, avec la participation de la haute direction, du top management et des principales fonctions de l'entreprise pour identifier les thèmes pertinents et les impacts significatifs, ainsi que pour collecter, vérifier, analyser et consolider les données.

Le contenu a été défini et présenté conformément aux principes de reporting de la GRI : exactitude, équilibre, clarté, comparabilité, exhaustivité, contexte de durabilité, actualité et vérifiabilité. Cette démarche représente les impacts les plus significatifs du Groupe sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les droits de l'homme.

Le processus comprenait la mise à jour de l'analyse de matérialité, la collecte des données auprès des sociétés concernées, la vérification interne, la consolidation, la rédaction et la vérification externe. Le rapport a été approuvé par la direction du Groupe et vérifié par un tiers indépendant, comme indiqué dans la lettre d'assurance. Il peut être consulté et téléchargé sur www.flogroup.eu.

Analyse de matérialité: méthode, parties prenantes et thèmes pertinents

En 2024, le Groupe FLO a commencé à revoir son analyse de matérialité, en introduisant une approche de double matérialité et en intégrant les normes européennes de reporting sur le développement durable adoptées par le règlement délégué (UE) 2023/2772 de la Commission. Suite aux évolutions du cadre réglementaire européen et italien, notamment la Directive (UE) 2025/794 (« Stop-the-clock ») et sa transposition en Italie, le Groupe n'est actuellement pas soumis à des obligations directes de reporting CSRD.

Cette évolution n'a toutefois pas modifié l'orientation adoptée. En 2025, le Groupe a confirmé la méthodologie précédente et a poursuivi l'analyse des impacts, risques et opportunités (IRO) ESG en cohérence avec les principes généraux ESRS et de double matérialité. La composante relative aux impacts a été revue et mise à jour, tandis que la matérialité financière est restée conforme à celle de l'année précédente. L'approche fournit une vue plus structurée des liens entre les activités, la chaîne de valeur et le contexte socio-environnemental, soutient le suivi des impacts réels et potentiels, et renforce la qualité du reporting et son alignement avec l'évolution des attentes des parties prenantes. Le prochain rapport mettra à jour l'analyse pour refléter les changements dans la gouvernance et le périmètre de reporting.

Le processus d'analyse de matérialité établi dans le rapport précédent a été confirmé pour 2025. Au cours de l'année, la mise à jour s'est concentrée sur la révision de la composante relative aux impacts et le renforcement de la description de la chaîne de valeur ; l'évaluation de la matérialité financière a été maintenue dans la continuité de l'année précédente.

1. DÉFINITION DU CONTEXTE ET PÉRIMÈTRE DE PUBLICATION

Le modèle économique du Groupe FLO, la présence industrielle en Italie et à l'étranger, les principaux canaux de marché et les caractéristiques de la chaîne de valeur constituent la base de l'analyse. En 2025, la description de la chaîne de valeur a été renforcée pour clarifier les relations entre les activités de production, les marchés, les fournisseurs, les clients, les partenaires logistiques, les salariés, les communautés locales et les autres parties prenantes concernées. Le périmètre d'analyse et de reporting est resté cohérent avec les sociétés opérationnelles et les sites de production inclus dans le Rapport, garantissant ainsi continuité et comparabilité.

2. IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DES IMPACTS

En 2024, le Groupe a réaligné les analyses de matérialité précédentes en examinant les thèmes historiquement identifiés par rapport à la structure ESRS et en vérifiant les thèmes spécifiques à l'entreprise non couverts par les normes européennes. Cette démarche a été maintenue et actualisée en 2025, notamment pour les impacts.

L'analyse a couvert les principaux domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance : le changement climatique ; pollution ; ressources en eau et ressources marines ; biodiversité et écosystèmes ; utilisation des ressources et économie circulaire ; personnel de l'entreprise ; travailleurs de la chaîne de valeur ; communautés touchées ; consommateurs et utilisateurs finaux ; et la conduite des affaires.

Le Groupe a mis à jour son évaluation des impacts positifs et négatifs, réels et potentiels de ses activités et de sa chaîne de valeur. Les impacts négatifs ont été évalués selon leur gravité (échelle, portée et caractère irréversible) et, pour les impacts potentiels, selon leur probabilité. Les impacts positifs ont été évalués par l'ampleur et la portée des bénéfices pour l'environnement, les personnes, les territoires et l'économie. Cela a renforcé la cohérence entre la matérialité, le modèle économique, la chaîne de valeur et le contenu publié.

3. ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Le processus de matérialité du rapport précédent comprenait un engagement structuré des parties prenantes pour comprendre la pertinence perçue des thèmes liés au développement durable et recueillir des informations qualitatives et quantitatives pour la priorisation.

Des entretiens directs ont été menés avec des parties prenantes stratégiques, notamment des clients italiens et internationaux, des fournisseurs critiques et d'autres acteurs clés de la chaîne de valeur, afin de recueillir leurs attentes et leurs priorités émergentes. Un questionnaire a également été soumis à un groupe sélectionné de collaborateurs des différents sites de production, leur permettant d'évaluer la pertinence des thèmes proposés et d'ajouter des commentaires.

En 2025, les résultats sont restés la référence pour le processus de matérialité car aucun changement n'a nécessité une nouvelle consultation structurée. Les preuves recueillies continuent de soutenir l'interprétation des thèmes pertinents et l'évaluation d'impact mise à jour.

Analyse de matérialité: méthode, parties prenantes et thèmes pertinents

4. ÉVALUATION INTÉGRÉE DES IMPACTS, DES RISQUES ET DES OPPORTUNITÉS MODÈLE IRO ET DOUBLE MATÉRIALITÉ

Conformément au principe de double matérialité, le Groupe FLO a établi dans le Rapport précédent une évaluation intégrée des impacts, risques et opportunités ESG (IRO). Elle considère la perspective interne — impacts réels ou potentiels sur l'économie, l'environnement et les personnes — et la perspective externe — risques et opportunités susceptibles d'affecter le modèle économique, la résilience et la performance du Groupe.

ÉVALUATION DE LA MATÉRIALITÉ DES IMPACTS

Chaque thème pertinent a reçu une appréciation qualitative élevée, moyenne ou faible pour la matérialité des impacts et la matérialité financière. Les impacts ont été évalués sur des échelles de 1 à 9 pour l'intensité des impacts positifs, de 1 à 27 pour la gravité des impacts négatifs réels et de 1 à 81 pour les impacts négatifs potentiels, en combinant gravité et probabilité. Les résultats ont ensuite été convertis en appréciations qualitatives.

MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE ET MISE À JOUR 2025

La matérialité financière classe les thèmes selon leur pertinence économique et financière potentielle, compte tenu des risques et opportunités liés aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les résultats sont également classés comme élevés, moyens ou faibles.

L'évaluation de la matérialité financière est restée inchangée en 2025, car aucun développement significatif n'a nécessité une révision complète. La mise à jour s'est concentrée sur la composante relative aux impacts, en conservant le modèle IRO comme base pour relier les thèmes pertinents, la chaîne de valeur, le contenu publié et les mesures de pilotage.

5. INTÉGRATION AVEC ESRS, ODD ET LE CADRE GRI

Chaque thème pertinent a été comparé aux principales références en matière de reporting et de durabilité afin de garantir la cohérence entre l'analyse de matérialité, le contenu publié et les indicateurs de suivi.

LA COMPARAISON PRIS EN COMPTE :

- les exigences de publication et les points de données ESRS applicables, y compris les thématique ESG et la norme cross-cutting ESRS 2 ;
- les Universal Standards GRI 2021 et les Standard Topic-Specific pertinents , en accord avec le Rapport 2024;
- les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies, définis à travers le document GRI Linking the SDGs and the GRI Standards (mis à jour en mai 2022).

La matrice de correspondance qui en résulte relie les ESRS utilisés, les ODD associés et les informations et indicateurs GRI adoptés pour le suivi. Elle favorise la traçabilité du reporting, la comparabilité externe et la surveillance intégrée à travers la gestion interne, la publication volontaire d'informations et l'alignement progressif avec le cadre européen. En 2025, elle reste la référence pour la mise à jour de la composante relative aux impacts et l'élaboration des tableaux de corrélation de ce Rapport.

Analyse de matérialité: Méthode, parties prenantes et thèmes pertinents

CORRÉLATION ENTRE LES ENJEUX MATÉRIELS 2023 ET LES ESRS

THÈMES PERTINENTS 2023	SOURCE	TOPIC
Surveillance, évaluation et réduction des émissions de GES ayant des effets néfastes sur le climat	ESRS E1	Changement climatique
Réduire les impacts environnementaux : consommation, déchets, eau et autres impacts	ESRS E2	Pollution
	ESRS E3	Ressources en eau et marines
	ESRS E4	Biodiversité et écosystèmes
Modèle commercial de plus en plus axé sur les matériaux, les processus et la chaîne d’approvisionnement durables ; R&D, innovation procédés et produits, digitalisation, intégration Groupe et ACV	ESRS E5	Utilisation des ressources et économie circulaire
Éthique et intégrité des affaires, droits de l’homme et inclusion ; la santé et la sécurité des travailleurs ; bien-être des salariés et équilibre entre vie professionnelle et vie privée ; développement professionnel	ESRS S1	Propre main-d’œuvre
	ESRS S2	Travailleurs dans la chaîne de valeur
Attention aux communautés locales, aux salariés, à la chaîne d’approvisionnement et aux initiatives sociales	ESRS S3	Communautés affectées
Sécurité alimentaire des produits ; approche satisfaction client et conseil	ESRS S4	Consommateurs et utilisateurs finaux
Une gouvernance capable de fixer des objectifs économiques, environnementaux et sociaux à moyen et long terme ; gestion des risques	ESRS G1	Organes de gouvernance
		Conduite des affaires
		Relations avec les fournisseurs
		Lobbying
Suivre et gérer les évolutions du marché avec flexibilité et réactivité		Thème spécifique au group

Double matérialité: Impacts, risques et opportunités ESG

La matrice présente les thèmes IRO jugés applicables à l'issue de l'évaluation intégrée des impacts, risques et opportunités ESG, selon le paradigme de la double matérialité. Les lignes jugées non applicables ou dépourvues d'une description substantielle des impacts, risques et opportunités sont exclues. Pour faciliter la lecture, certains thèmes homogènes ont été regroupés ou synthétisés dans la matrice publiée.

La matrice synthétise le positionnement des thèmes IRO applicables selon les deux dimensions de la double matérialité : la matérialité des impacts, sur l'axe vertical, et la matérialité financière, sur l'axe horizontal.

Dans la zone de pertinence maximale, où l'impact et la matérialité financière sont tous deux élevés, se concentrent les thèmes les plus centraux pour le modèle FLO : énergie et changement climatique, utilisation des ressources et transition vers des matériaux alternatifs ou recyclés, conditions de travail, égalité des chances, sécurité des consommateurs, conduite des affaires, gestion des fournisseurs, ainsi qu'innovation et adaptabilité du modèle économique.

Les autres thèmes présentent des niveaux de pertinence différenciés : certains ont des impacts élevés mais une matérialité financière plus limitée, comme l'analyse du cycle de vie et les informations relatives à l'élimination du produit ; d'autres, tels que les travailleurs de la chaîne de valeur ou les associations sectorielles, revêtent une importance plus grande sur les plans financier ou réputationnel.

Les thèmes situés dans les zones de plus faible intensité restent néanmoins inclus dans la matrice lorsqu'ils sont applicables et suivis, même s'ils ne figurent pas parmi les priorités les plus élevées de l'analyse ; ils comprennent aussi des sujets d'attention prospective, tels que l'évolution des exigences liées à l'EUDR et la traçabilité des chaînes d'approvisionnement concernées.

DOUBLE MATÉRIALITÉ
Classement des enjeux IRO applicables en fonction de la matérialité des impacts et de la matérialité financière

		MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE		
		FAIBLE	MOYEN	ÉLEVÉ
MATÉRIALITÉ DES IMPACTS	ÉLEVÉ	- Analyse du cycle de vie du produit - S4 Informations sur l'élimination du produit	- S4 Informations sur l'utilisation du produit - G1 Organes de gouvernance	- E1 Énergie - E1 Climat - E5 Plastique - E5 Plastique recyclé - E5 Carton - S1 Conditions de travail - S1 Égalité des chances - S4 Sécurité des consommateurs - G1 Conduite des affaires - G1 Gestion des fournisseurs - Spécifique à l'entité : innovation et adaptabilité
	MOYEN	- E2 Microplastiques - E5 Déchets	—	- S1 Droits des travailleurs - S2 Travailleurs de la chaîne de valeur
	FAIBLE	- E2 Pollution - E3 Eau - S3 Communautés locales	E4 Biodiversité	G1 Associations sectorielles

Matrice IRO ENVIRONNEMENT : Énergie, Climat, Pollution et Eau

SOURCE / THÈME	SYNTHÈSE DES IRO	CHAÎNE DE VALEUR	HORIZON TEMPOREL	IMPACTS	MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE	GRI
ESRS E1 Changement climatique Énergie	Impact : recours prédominant à des sources d'énergie non renouvelables, générant des émissions de CO ; recours à des garanties d'origine pour une partie de l'électricité consommée sur les sites italiens. R/O : risques liés à la hausse des coûts énergétiques et à la transition vers des sources à moindre impact ; opportunités liées à l'efficacité énergétique, à la réduction des consommations et au développement de solutions d'emballage à moindre impact.	En amont : production et transport des matières premières. Opérations propres : consommations énergétiques, scopes 1 et 2, efficacité énergétique et GO. En aval : logistique et fin de vie des emballages.	Court terme : coûts énergétiques. Moyen terme : transition énergétique et obligations réglementaires. Long terme : résilience climatique et décarbonation	ÉLEVÉE	ÉLEVÉE	GRI 302
ESRS E1 Changement climatique Adaptation et atténuation du changement climatique	Impact : les activités du Groupe et sa chaîne de valeur contribuent aux émissions de gaz à effet de serre, notamment du fait de la production et de l'utilisation des principales matières premières. Le Groupe approfondit l'analyse des principaux facteurs d'émission et des possibilités d'optimisation. R/O : risques liés aux événements climatiques extrêmes, à la raréfaction des matières premières, à la volatilité des prix et aux interruptions de la chaîne de valeur ; opportunités d'accès à des financements et aides pour des initiatives conformes aux objectifs climatiques de l'UE.	En amont : matières premières et fournisseurs stratégiques. Opérations propres : analyse des facteurs d'émission et gestion des scopes 1 et 2. En aval : distribution, utilisation et fin de vie des produits mis sur le marché.	Court terme : coûts énergétiques et risques climatiques. Moyen terme : transition climatique et suivi des fournisseurs. Long terme : résilience climatique et décarbonation.	ÉLEVÉE	ÉLEVÉE	GRI 305
ESRS E2 Pollution Pollution de l'air, de l'eau et des sols et substances préoccupantes	Impact : les émissions atmosphériques, rejets aqueux, contaminations potentielles des sols et substances préoccupantes ont des incidences limitées et maîtrisées au moyen d'autorisations, de contrôles environnementaux et de procédures opérationnelles applicables aux sites du Groupe. R/O : risques principalement liés à la conformité réglementaire, au maintien des autorisations environnementales et à la continuité des dispositifs de suivi.	En amont : substances et matériaux achetés. Opérations propres : émissions autorisées, rejets aqueux, déchets spéciaux, contrôles et suivi environnemental. En aval : dispersion possible des matériaux d'emballage s'ils ne sont pas correctement gérés en fin de vie.	Court terme : conformité réglementaire et respect des autorisations. Moyen terme : suivi et amélioration des dispositifs environnementaux. Long terme : protection de l'environnement et continuité opérationnelle.	FAIBLE	FAIBLE	GRI 305, GRI 303, GRI 2-27
ESRS E2 Pollution Microplastiques	Impact : risque de perte de matières premières polymères, notamment de granulés, pendant leur maintenance interne sur les sites où elles sont transformées ; ce thème est encadré par des procédures et mesures de gestion interne. R/O : risques liés à l'évolution réglementaire, aux obligations d'information et aux attentes du marché ; opportunités liées au renforcement des procédures, à la prévention des dispersions et au développement de solutions alternatives ou à moindre impact.	En amont : approvisionnement en matières premières polymères. Opérations propres : maintenance, stockage et gestion interne des matériaux. En aval : gestion de la fin de vie des produits mis sur le marché.	Court terme : maîtrise opérationnelle et conformité. Moyen terme : évolution réglementaire et renforcement des procédures. Long terme : innovation dans les matériaux et prévention des impacts.	MOYEN	FAIBLE	GRI 2-27
ESRS E3 Ressources aquatiques et marines Eau	Impact : le Groupe utilise l'eau des réseaux ou de puits autorisés et gère prélèvements et rejets dans le cadre des dispositifs environnementaux des sites. Les impacts liés à l'utilisation de la ressource et aux rejets sont suivis et contenus ; en amont, les consommations d'eau associées à certaines matières premières, notamment papier, carton et biopolymères, peuvent aussi être significatives. R/O : risques liés aux autorisations, au suivi des consommations et rejets, à l'évolution du coût de la ressource et, à moyen-long terme, à sa disponibilité sous l'effet du changement climatique.	En amont : consommations d'eau liées à la production des matières premières. Opérations propres : prélèvements sur réseaux ou puits autorisés, rejets, suivi et systèmes de recirculation lorsqu'ils existent. En aval : impact environnemental potentiel en cas de dispersion des emballages dans les cours d'eau.	Court terme : consommations et rejets suivis. Moyen terme : disponibilité de la ressource, tarifs et respect des autorisations. Long terme : effets du changement climatique sur la disponibilité de l'eau.	FAIBLE	FAIBLE	GRI 303
ESRS E4 Biodiversité et écosystèmes Biodiversité, utilisation des sols et écosystèmes	Impact : les incidences du Groupe sur la biodiversité et les écosystèmes sont principalement indirectes et liées à l'approvisionnement en matières premières végétales, forestières et fossiles. Pour le papier, la maîtrise est renforcée par des matières premières certifiées PEFC et par l'évolution des exigences de traçabilité. R/O : risques liés à l'approvisionnement responsable, à la traçabilité et à l'évolution réglementaire, notamment à l'EUDR ; opportunités de renforcer les contrôles fournisseurs et l'utilisation de matériaux certifiés ou à moindre impact.	En amont : filières agricoles et forestières et matières premières. Opérations propres : sites de production situés dans des zones industrielles établies. En aval : dispersion possible de matériaux dans la nature s'ils ne sont pas correctement gérés en fin de vie.	Moyen terme : traçabilité des filières, certifications et exigences EUDR. Long terme : perte de biodiversité, services écosystémiques et disponibilité des ressources.	FAIBLE	FAIBLE	—

Matrice IRO ENVIRONNEMENT: Biodiversité, ressources et économie circulaire

SOURCE / THÈME	SYNTHÈSE DES IRO	CHAÎNE DE VALEUR	HORIZON TEMPOREL	IMPACTS	MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE	GRI
ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire Utilisation du plastique	Impact : l'utilisation de polymères traditionnels peut avoir des incidences sur les ressources naturelles, la consommation d'énergie et la gestion de la fin de vie, avec de possibles effets négatifs sur les écosystèmes et la biodiversité. R/O : risques de non-conformité, hausse des coûts, accès réduit aux financements et perte de compétitivité ; opportunités de remplacer progressivement, lorsque cela est techniquement possible, les articles en plastique par des solutions en papier, pâte de cellulose ou matériaux alternatifs.	En amont : choix de fournisseurs et de matériaux certifiés ou recyclés. Opérations propres : processus de production, réduction des chutes, écoconception et innovation multimatériaux. En aval : recyclabilité, réutilisabilité, étiquetage et gestion correcte de la fin de vie.	Moyen terme : obligations de recyclabilité et d'étiquetage environnemental ; évolution de la réglementation européenne sur les emballages. Long terme : modèle circulaire comme levier de compétitivité.	ÉLEVÉE	ÉLEVÉE	GRI 301
ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire Plastique recyclé	Impact : l'emploi de plastique recyclé réduit l'utilisation de matières premières vierges et les déchets plastiques, favorisant l'économie circulaire. R/O : risques liés à la disponibilité, à la qualité et au coût du plastique recyclé, ainsi qu'à sa conformité pour le contact alimentaire ; opportunités liées à l'innovation produit, à la conformité et au renforcement du positionnement sur le marché.	En amont : approvisionnement en plastique recyclé adapté aux usages prévus. Opérations propres : installation de décontamination du R-PET, utilisation du R-PS et développement d'applications pour le contact alimentaire. En aval : mise sur le marché de produits à contenu recyclé conformes au PPWR.	Court terme : disponibilité et qualité des matières premières recyclées. Moyen terme : adaptation au PPWR. Long terme : intégration durable de matériaux recyclés dans le portefeuille de produits.	ÉLEVÉE	ÉLEVÉE	GRI 301
ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire Conversion au carton	Impact : le remplacement progressif du plastique par des solutions cellulosiques ou biopolymères peut réduire l'emploi de ressources fossiles et favoriser l'économie circulaire en améliorant la recyclabilité ou la compostabilité. R/O : risques liés à la hausse du coût du papier et du carton et à la pression sur les marges ; opportunités liées à l'innovation, à la compétitivité et à la demande de solutions à moindre impact.	En amont : approvisionnement en papier, carton et matériaux alternatifs. Opérations propres : développement des produits Alpha, certifications de compostabilité et évaluations Aticelca de recyclabilité du papier. En aval : produits davantage compatibles avec la recyclabilité, la compostabilité et une fin de vie correcte.	Court terme : développement et industrialisation d'alternatives au plastique traditionnel. Moyen terme : remplacement progressif des articles en plastique. Long terme : renforcement du modèle multimatériaux et circulaire.	ÉLEVÉE	ÉLEVÉE	GRI 301
ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire Analyse du cycle de vie des produits	Impact : les études ACV et les évaluations de l'empreinte carbone permettent d'analyser matériaux, processus et options de fin de vie et soutiennent une écoconception visant à réduire les impacts environnementaux. R/O : opportunités d'innovation produit, d'amélioration du positionnement et de réponse aux exigences réglementaires et aux demandes des clients à l'aide de données plus structurées.	En amont : évaluation des impacts des matériaux utilisés. Opérations propres : études ACV internes et analyses de l'empreinte carbone de produits ou gammes sélectionnés. En aval : aide au choix des options d'élimination et de fin de vie.	Court terme : analyses de produits ou gammes sélectionnés. Moyen terme : développement d'ACV de référence et renforcement de l'écoconception. Long terme : intégration systématique du cycle de vie dans le développement des produits.	ÉLEVÉE	FAIBLE	Non GRI
ESRS E5 Utilisation des ressources et économie circulaire Déchets	Impact : les déchets de production sont gérés conformément à la réglementation ; une gestion inadéquate pourrait avoir des incidences sur les sols, les eaux et le climat. R/O : risques de sanctions ; opportunités de valoriser certaines fractions, notamment les déchets issus de la transformation du papier et du carton.	En amont : matériaux et emballages. Opérations propres : gestion des déchets des sites et contrôles ISO 14001, le cas échéant. En aval : valorisation et élimination appropriées.	Court terme : conformité. Moyen terme : réduction et valorisation. Long terme : renforcement des modèles circulaires.	MOYEN	FAIBLE	GRI 306

Matrice IRO **SOCIAL**:Effectifs, chaîne de valeur et communautés locales, consommateurs, sécurité et informations sur les produits

SOURCE / THÈME	SYNTHÈSE DES IRO	CHAÎNE DE VALEUR	HORIZON TEMPOREL	IMPACTS	MATÉRIALI-TÉ FINAN-CIÈRE	GRI
ESRS S1 Personnel de l'entreprise Conditions de travail	Impact : le Groupe favorise des conditions de travail sûres et protégées grâce à la négociation collective, aux dispositifs QHSE, à l'évaluation des risques, à la formation, aux avantages sociaux et aux mesures de bien-être. R/O : risques liés à la sécurité, au climat interne, à la rotation, aux compétences disponibles et au droit du travail ; op-portunités de fidélisation, d'attractivité, de continuité opérationnelle et de consolidation d'un modèle RH plus structuré et inclusif.	Opérations propres : protection des conditions de travail, santé et sécurité, formation continue, bi-en-être, diversité et inclusion.	Court terme : santé, sécurité et climat in-terne. Moyen terme : formation et compétences pour la transition verte. Long terme : fidélisation des talents et in-clusion générationnelle et de genre.	ÉLEVÉ	ÉLEVÉE	GRI 2-7 GRI 2-8 GRI 401 GRI 403
ESRS S1 Personnel de l'entreprise Égalité de traitement et des chances	Impact : le Groupe promeut l'égalité de traitement et des chances, la formation, le développement des compétences, l'inclusion, la diversité et la prévention de toute discrimination ou forme de harcèlement. R/O : risques de difficultés d'attraction et de fidélisation, de déséquilibres professionnels, de litiges ou d'atteinte à la répu-tation ; opportunités de valorisation des compétences, d'inclusion, d'amélioration du climat interne et de compétitivité du modèle RH.	Opérations propres : gestion équitable du per-sonnel, développement des compétences, inclu-sion, diversité et égalité des chances.	Court terme : inclusion et climat interne. Moyen terme : développement des com-pétences et évolution professionnelle. Long terme : équilibre générationnel et de genre et continuité professionnelle.	ÉLEVÉ	ÉLEVÉE	GRI 404 GRI 405
ESRS S1 Personnel de l'entreprise Autres droits liés au travail	Impact : le Groupe respecte les droits fondamentaux au travail, notamment par la prévention du travail des enfants, du travail forcé, des discriminations et des atteintes à la vie privée. R/O : risques de non-conformité, d'atteinte à la réputation et de perte de confiance ; opportunités de renforcer la culture éthique, la transparence et l'alignement sur les exigences sociales du marché.	Opérations propres : protection des droits fonda-mentaux au travail, vie privée, éthique et intégrité dans la gestion du personnel.	Court terme : conformité et protection des droits. Moyen-long terme : culture éthique, confi-ance et maîtrise du risque réputationnel.	MOYEN	ÉLEVÉE	GRI 2-23 GRI 2-24
ESRS S2 Travailleurs de la chaîne de valeur	Impact : au moyen d'enquêtes, le Groupe vérifie le respect des droits humains et des conditions de travail dans la chaîne d'approvisionnement, en se concentrant sur les fournisseurs stratégiques. R/O : risques de non-conformité contractuelle, d'atteinte aux droits, à la santé et à la sécurité, d'interruptions, de perte de main-d'œuvre qualifiée et d'atteinte à la réputation ; opportunités de sélection responsable, de partenariats durables et de pratiques transparentes et traçables.	En amont : suivi des conditions de travail des fournisseurs stratégiques et des exigences socia-les de la chaîne d'approvisionnement. Opérations propres : relations contractuelles et qualification des fournisseurs.	Moyen terme : enquêtes et contrôles auprès des fournisseurs stratégiques. Long terme : responsabilité sociale, trans-parence et continuité de la chaîne d'appro-visionnement.	MOYEN	ÉLEVÉE	GRI 308 GRI 414
ESRS S3 Communautés touchées	Impact : la relation du Groupe avec les communautés locales est liée à la présence de ses sites et à son soutien à des organismes sociaux, culturels et associatifs. R/O : risques et opportunités limités, principalement liés à la réputation locale, à la qualité des relations territoriales et à la continuité du dialogue avec les parties prenantes de proximité.	Opérations propres : présence industrielle dans les territoires, relations avec les communautés lo-cales, les autorités et les associations.	Court-moyen terme : continuité du dia-logue territorial et maîtrise de la réputation locale.	FAIBLE	FAIBLE	GRI 413
ESRS S4 Consommateurs et utilisateurs finaux Sécurité des consommateurs	Impact : le Groupe fabrique de la vaisselle et des récipients alimentaires conçus pour garantir sécurité, qualité et aptitude au contact alimentaire, conformément à la réglementation et au moyen de contrôles rigoureux. R/O : risques d'incidents de sécurité alimentaire, rappels de lots, sanctions, perte de clients et de parts de marché et at-teinte à la réputation ; opportunités de renforcer la confiance, de se différencier, d'accéder à de nouveaux marchés et de réduire les coûts grâce à une prévention efficace.	Opérations propres : sécurité alimentaire, qualité certifiée et contrôle des emballages destinés au contact alimentaire. En aval : protection de la santé et de la sécurité des utilisateurs finaux.	Court terme : sécurité alimentaire et con-formité du produit. Moyen terme : confiance des clients, qual-ité et transparence. Long terme : évolution réglementaire et consolidation des normes de sécurité.	ÉLEVÉ	ÉLEVÉE	GRI 416
ESRS S4 Consommateurs et utilisateurs finaux Informations sur l'utilisation du produit	Impact : le Groupe fournit des informations complètes, transparentes et compréhensibles permettant une utilisation sûre et correcte des produits et une bonne compréhension des informations environnementales. R/O : risques de sanctions et de non-conformité des étiquettes ou informations ; opportunités de valoriser l'innovation, de renforcer la compétitivité et d'améliorer le positionnement sur le marché.	Opérations propres : gestion des informations produit, étiquetage, déclarations de conformité et contrôle des contenus. En aval : utilisation correcte, sûre et éclairée des produits par les clients et utilisateurs finaux.	Court terme : conformité des informations et utilisation correcte du produit. Moyen terme : transparence, intelligibilité des informations, innovation et compétitivité commerciale.	ÉLEVÉ	MOYENNE	GRI 417
ESRS S4 Consommateurs et utilisateurs finaux Informations sur l'élimination du produit	Impact : le Groupe fournit des consignes claires sur l'élimination correcte et la traçabilité des matériaux, favorisant une gestion plus responsable de la fin de vie, le recyclage, la réduction des déchets et la transparence. R/O : risques de sanctions ou de non-conformité lorsque l'étiquetage environnemental ne respecte pas les exigences légales ou de certification.	Opérations propres : informations environne-mentales, traçabilité des matériaux et étiquetage de fin de vie. En aval : compréhension des informations, tri cor-rect, recyclage et gestion de l'élimination par les utilisateurs finaux.	Court terme : conformité de l'étiquetage environnemental. Moyen terme : transparence sur la fin de vie, intelligibilité des informations et élimina-tion correcte des produits.	ÉLEVÉ	FAIBLE	GRI 417

Matrice IRO **GOVERNANCE**: Conduite des affaires, chaîne d’approvisionnement et adaptabilité du modèle économique

SOURCE / THÈME	SYNTHÈSE DES IRO	CHAÎNE DE VALEUR	HORIZON TEMPOREL	IMPACTS	MATÉRIALITÉ FINANCIÈRE	GRI
ESRS G1 Gouvernance Participation des organes de gouvernance	Impact : l'implication du Conseil d'administration dans l'intégration des stratégies ESG aux processus de l'entreprise renforce la transparence, la responsabilité et l'amélioration continue. R/O : risques de pertes économiques, d'accès réduit aux financements verts et d'affaiblissement de la réputation en l'absence d'une vision ESG intégrée ; opportunités liées à une stratégie plus résiliente, aux partenariats responsables et à l'attraction et à la fidélisation des talents.	Opérations propres : orientation stratégique, intégration ESG aux décisions et responsabilité du Groupe. En amont et en aval : relations avec fournisseurs, clients et parties prenantes fondées sur la durabilité et la transparence.	Court terme : consolidation de la gouvernance ESG dans les décisions. Moyen terme : renforcement de la stratégie de durabilité et accès à des partenariats qualifiés. Long terme : réputation, résilience et continuité du modèle économique.	ÉLEVÉ	MOYENNE	GRI 2-12 GRI 2-17
ESRS G1 Conduite des affaires Politiques et pratiques, prévention de la corruption et pratiques de paiement	Impact : le Groupe reconnaît l'importance de l'éthique et de la conduite des affaires et adopte des dispositifs visant à prévenir les comportements illicites, renforcer la transparence et promouvoir des relations équitables. R/O : risques de pertes financières, sanctions, recul des parts de marché et atteinte à la réputation ; opportunités de renforcer la réputation, les relations de filière, l'accès aux capitaux verts, l'attractivité et la réduction des risques juridiques.	Opérations propres : éthique, intégrité, prévention des comportements illicites, gestion équitable et transparence. En amont et en aval : relations responsables avec fournisseurs, clients et partenaires commerciaux.	Court terme : conformité et prévention des comportements contraires à l'éthique. Moyen terme : transparence et relations de filière. Long terme : consolidation de la culture d'entreprise et de la réputation.	ÉLEVÉ	ÉLEVÉE	GRI 2-23 GRI 2-24 GRI 2-25 GRI 2-26 GRI 2-27 GRI 205
ESRS G1 Conduite des affaires Gestion des relations avec les fournisseurs	Impact : les fournisseurs critiques et stratégiques jouent un rôle déterminant dans le développement et dans la qualité, la continuité et la responsabilité de la chaîne d'approvisionnement. R/O : risques de non-conformité réglementaire ou éthique, d'atteinte à la réputation, d'interruptions et de hausse des coûts ; opportunités de bâtir une chaîne responsable et résiliente, de partager les critères ESG, de renforcer les partenariats et le positionnement concurrentiel.	En amont : gestion et qualification des fournisseurs critiques et stratégiques, notamment pour les matières premières et les exigences ESG. Opérations propres : évaluation, sélection et relations contractuelles avec les fournisseurs.	Court terme : maîtrise des fournisseurs critiques et stratégiques. Moyen terme : renforcement des critères ESG dans la chaîne d'approvisionnement. Long terme : résilience, continuité opérationnelle et avantage concurrentiel.	ÉLEVÉ	ÉLEVÉE	GRI 204 GRI 308 GRI 414
ESRS G1 Gouvernance et relations institutionnelles Participation aux associations professionnelles et organismes sectoriels	Impact : la participation aux associations professionnelles et organismes sectoriels a une incidence indirecte sur la réputation et la cohérence des stratégies ESG et contribue au dialogue technique et institutionnel. R/O : risques d'incohérence entre positions associatives et engagements ESG ; opportunités de contribuer aux politiques sectorielles, renforcer la crédibilité, accéder à des informations stratégiques et développer des réseaux favorisant l'innovation et l'économie circulaire.	Opérations propres : participation aux organismes associatifs et groupes sectoriels liés aux emballages, au plastique, au papier, au recyclage et à l'économie circulaire. En aval et contexte institutionnel : dialogue avec le secteur, les clients, les parties prenantes et les organismes de la filière.	Court terme : maîtrise des relations associatives et institutionnelles. Moyen terme : accès aux informations stratégiques et dialogue sur les évolutions réglementaires et du marché. Long terme : crédibilité institutionnelle, innovation et cohérence du positionnement ESG.	FAIBLE	ÉLEVÉE	GRI 2-28
Thème spécifique à l'entité Stratégie, innovation et adaptabilité au marché	Impact : le Groupe suit la réglementation, l'évolution des marchés et les attentes des clients et consommateurs, en orientant la R&D et la co-conception vers des emballages conformes aux attentes ESG et réduisant les impacts. R/O : risques de perte de compétitivité, de débouchés et d'obsolescence en cas de faible réactivité ; opportunités de renouveler le modèle économique, développer des produits orientés ESG, pénétrer de nouveaux marchés et renforcer la résilience stratégique et économique.	En amont : disponibilité, coût et exigences techniques des matières premières recyclées, certifiées ou alternatives. Opérations propres : R&D, innovation, éco-conception, flexibilité productive et suivi des tendances. En aval : réponse aux clients, distributeurs et consommateurs, nouvelles applications et relations commerciales orientées ESG.	Court terme : réponse aux évolutions réglementaires et aux demandes des clients. Moyen terme : investissements en R&D, nouveaux matériaux, éco-conception et innovation produit. Long terme : résilience du modèle économique et avantage concurrentiel durable.	ÉLEVÉ	ÉLEVÉE	Non GRI

Tableau de corrélation ESRS-GRI-ODD

Cette corrélation ne constitue pas une déclaration de conformité aux normes européennes de reporting sur le développement durable. Il s'agit d'un outil de lecture re-

liant deux systèmes de reporting interopérables : l'ESRS, utilisé comme référence méthodologique pour l'analyse de matérialité, et les normes GRI, utilisées pour établir

les informations du Rapport de durabilité 2025. La corrélation GRI-ESRS est basée sur l'indice d'interopérabilité GRI-ESRS publié par le GRI et l'EFRAG (ver-

sion préliminaire du 30 novembre 2023), utilisé comme référence technique pour l'interprétation intégrée des deux cadres.

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÈME	SOUS-SOUS-THÈME	INDICATEURS GRI	ODD
ESRS E1	Changement climatique	Énergie		GRI 302	
		Atténuation du changement climatique		GRI 305	
		Adaptation au changement climatique			
ESRS E2	Pollution	Pollution de l'air		GRI 305	
		Pollution de l'eau		GRI 303	
		Pollution des sols		GRI 2-27	
		Pollution des organismes vivants et des ressources alimentaires			
		Substances préoccupantes			
		Microplastiques			
ESRS E3	Ressources aquatiques et marines	Eaux	Prélèvement, rejet et consommation d'eau	GRI 303	
ESRS E5	Utilisation des ressources et économie circulaire	Flux de ressources et leur utilisation	Utilisation de plastique	GRI 301	
			Plastique recyclé		
			Conversion au carton	NON GRI	
			Évaluation du cycle de vie du produit		
		Déchets		GRI 306	

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÈME	SOUS-SOUS-THÈME	INDICATEURS GRI	ODD
ESRS S1	Main-d'œuvre Consommateurs et utilisateurs finaux	Conditions de travail	Emploi sûr Temps de travail Salaires adéquats Dialogue social Liberté d'association Négociation collective Équilibre entre vie professionnelle et vie privée Santé et sécurité	G2-7,8 GRI 401 GRI 403	
			Égalité de genre et égalité de rémunération Formation et développement des compétences	GRI 404 GRI 405	
			Emploi et inclusion des personnes en situation de handicap Mesures contre la violence et le harcèlement au travail Diversité		
		Autres droits liés au travail	Travail des enfants, travail forcé, logements adéquats, confidentialité	GRI 2-23, 24	
			Conditions de travail	GRI 308 GRI 414	
			Égalité de traitement et des chances		
ESRS S2	Travailleurs de la chaîne de valeur		Autres droits liés au travail		
ESRS S3	Communautés affectées		Impacts économiques, sociaux et culturels	GRI 413	
ESRS S4	Consommateurs et utilisateurs finaux		Sécurité des consommateurs et des utilisateurs finaux	GRI 416 GRI 417	
			Impacts liés à l'information des consommateurs et/ou des utilisateurs finaux	GRI 417	
			Utilisation du produit Élimination du produit		

SOURCE	THÉMATIQUES	SOUS-THÈME	SOUS-SOUS-THÈME	INDICATEURS GRI	ODD
ESRS G1	Conduite des affaires	Implication des organes de gouvernance		G2-12, 17	
			Politiques et pratiques	G2-23-27 GRI 201 GRI 205	
		Prévention et détection des cas de corruption		GRI 205	
			Pratiques de paiement	G2-23-27	
		Gestion des relations avec les fournisseurs		GRI 204 GRI 308 GRI 414	
GROUPE FLO		Activités de lobbying		GRI 2-28	
		Suivi et gestion de l'évolution des marchés afin de réagir avec flexibilité et réactivité		NON GRI	

Index du contenu de la norme GRI

Déclaration d'utilisation : Le Groupe FLO a communiqué les informations citées dans le présent index du contenu de la norme GRI pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2025 conformément aux normes GRI.

GRI 1 utilisé : GRI 1 : Fondation 2021.

Normes sectorielles GRI applicables : aucune norme sectorielle spécifique n’est applicable aux activités du Groupe FLO.

NORME GRI	INFORMATION	ESRS	CHAPITRE	PAGE(S)	NOTES ET CRITÈRES D'OMISSION
GRI 2: Informations générales 2021	2-1 Détails sur l'organisation	ESRS 2 BP-1	Le Groupe FLO	Pag 6, 7, 8, 9	
	2-2 Entités incluses dans le reporting de durabilité de l'organisation	ESRS 2 BP-1	Le Groupe FLO ; Analyse de matérialité et note méthodologique	Pag 7, 8, 9, 46	Le périmètre inclut FLO S.p.A., ISAP Packaging S.p.A., FLO Europe SAS et F Benders Limited.
	2-3 Période, fréquence et point de contact du reporting	ESRS 2 BP-1	Analyse de matérialité et note méthodologique	Pag 46	Période de reporting : du 1er janvier au 31 décembre 2025.
	2-4 Reformulations d'informations	ESRS 2 BP-2	Analyse de matérialité et note méthodologique	Pag 46	Les éventuelles reformulations ponctuelles concernant les exercices précédents sont indiquées dans les sections correspondantes.
	2-5 Assurance externe	ESRS 2 BP-2	Analyse de matérialité et note méthodologique	Pag 46	Le document est vérifié par une société tierce indépendante, comme indiqué dans la déclaration d'assurance.
	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	ESRS 2 SBM-1	Le Groupe FLO; Gouvernance et stratégie d'entreprise; Produit, qualité et innovation	Pag 6, 7, 8, 9, 15, 16, 19, 20, 25	
	2-7 Employés	ESRS S1-6	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 37	
	2-8 Travailleurs qui ne sont pas des employés	ESRS S1-7	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 37	
	2-9 Structure et composition de la gouvernance	ESRS 2 GOV-1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 11	
	2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	ESRS 2 GOV-1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 12	
	2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	ESRS 2 GOV-1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 12	
	2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	ESRS 2 GOV-2	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 12, 13	
	2-13 Délégation de responsabilité de la gestion des impacts	ESRS 2 GOV-2	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 13	
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de durabilité	ESRS 2 GOV-5	Lettre aux parties prenantes ; Analyse de matérialité et note méthodologique	Pag 3, 46	Information présentée sous forme synthétique dans la Lettre aux parties prenantes et dans la note méthodologique : le document est approuvé par la Direction du Groupe et soumis à une vérification externe.
	2-15 Conflits d'intérêts	ESRS 2 GOV-1; ESRS G1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 14	
	2-16 Communication des préoccupations majeures	ESRS 2 GOV-2; ESRS G1-1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 14	
	2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	ESRS 2 GOV-1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 13	
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	ESRS 2 GOV-1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	-	Information non publiée dans le présent Rapport. Motif d'omission : information non disponible.
	2-19 Politiques de rémunération	ESRS 2 GOV-3	Gouvernance et stratégie d'entreprise	-	Information non publiée dans le présent Rapport. Motif d'omission : confidentialité et information non disponible sous forme consolidée.

Index du contenu de la norme GRI

NORME GRI	INFORMATION	ESRS	CHAPITRE	PAGE(S)	NOTES ET CRITÈRES D'OMISSION
GRI 2: Informations générales 2021	GRI 2 — 2-20 Processus de détermination de la rémunération	ESRS 2 GOV-3	Gouvernance et stratégie d'entreprise	-	Information non publiée dans le présent Rapport. Motif d’omission : confidentialité et information non disponible sous forme consolidée.
	2-21 Ratio de rémunération totale annuelle	ESRS S1-16	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	-	Information omise. Motif d’omission : confidentialité et donnée non consolidée aux fins du présent Rapport.
	2-22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	ESRS 2 SBM-1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 17	
	2-23 Engagements politiques	ESRS 2 MDR-P; ESRS G1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 14, 17	
	2-24 Intégration des engagements politiques	ESRS 2 MDR-P; ESRS G1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 14, 17	
	2-25 Processus de remédiation des impacts négatifs	ESRS 2 MDR-A; ESRS G1-1	Gouvernance et stratégie d'entreprise ; Impacts environnemen- taux ; Capital humain et compétences	Pag 13, 14, 30, 34, 42, 43	
	2-26 Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	ESRS G1-1	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 14	
	2-27 Conformité aux législations et aux réglementations	ESRS G1-1	Gouvernance ; Impacts environnementaux ; Produit, qualité et in- novation	Pag 14, 23, 30	
	2-28 Adhésions à des associations	ESRS 2 SBM-2	Gouvernance ; Produit, qualité et innovation	Pag 7, 8, 9, 14, 23, 24	
	2-29 Approche de l’engagement des parties prenantes	ESRS 2 SBM-2; ESRS 2 IRO-1	Analyse de matérialité et note méthodologique	Pag 47	
GRI 3: Thèmes pertinents 2021	2-30 Négociations collectives	ESRS S1-8	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 37	
	3-1 Processus pour déterminer les thèmes pertinents	ESRS 2 IRO-1	Analyse de matérialité et note méthodologique	Pag 46, 47, 48, 49	
	3-2 Liste des thèmes pertinents	ESRS 2 SBM-3	Analyse de matérialité et note méthodologique	Pag 50, 51, 52, 53, 54	
	3-3 Gestion des thèmes pertinents	ESRS 2 MDR-M	Sections thématiques pertinentes	Pag 13, 14, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 30, 33, 34, 37, 38, 39, 40, 42, 43, 44	Présenté dans les sections thématiques pertinentes, en correspondance avec les principaux thèmes pertinents.
GOUVERNANCE					
GRI 204: Pratiques d’achats 2016	204-1 Part des dépenses auprès de fournisseurs locaux	ESRS G1 / ESRS S2	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 15	
GRI 205: Lutte contre la corruption 2016	205-1 Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	ESRS G1-3	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 14	

Index du contenu de la norme GRI

NORME GRI	INFORMATION	ESRS	CHAPITRE	PAGE(S)	NOTES ET CRITÈRES D'OMISSION
GRI 308: Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	ESRS G1 / ESRS S2	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 15	
	GRI 414: Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères soci-aux	ESRS G1 / ESRS S2	Gouvernance et stratégie d'entreprise	Pag 15
PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES					
GRI 301: Matières 2016	301-1 Matières utilisées par poids ou par volume	ESRS E5-4	Produit, qualité et innovation	Pag 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 61	
	301-2 Matières recyclées utilisées	ESRS E5-4	Produit, qualité et innovation	Pag 22, 28, 60	
GRI 302: Énergie 2016	302-1 Consommation énergétique au sein de l'organisation	ESRS E1-5	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 30, 31, 60	
GRI 303: Eau et effluents 2018	303-1 Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	ESRS E3-1	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 33, 60	
	303-3 Prélèvement d'eau	ESRS E3-4	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 33, 60	
	303-4 Rejet d'eau	ESRS E3-4	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 33, 60	
	303-5 Consommation d'eau	ESRS E3-4	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 33, 60	
GRI 305: Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	ESRS E1-6	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 30, 32, 60	
	305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	ESRS E1-6	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 30, 32, 60	
GRI 306: Déchets 2020	306-1 Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	ESRS E5-5	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 34	
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	ESRS E5-5	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 34	
	306-3 Déchets générés	ESRS E5-5	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 35	
	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	ESRS E5-5	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 35	
	306-5 Déchets destinés à l'élimination	ESRS E5-5	Impacts environnementaux : surveillance, suivi et performances	Pag 35	
PERFORMANCES SOCIALES					
GRI 401: Emploi 2016	401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	ESRS S1-6	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 39	
	401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	ESRS S1-11	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 39	
	401-3 Congé parental	ESRS S1-15	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 39	
GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018	403-1 Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	ESRS S1-14	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 42, 43	
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables	ESRS S1-14	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 42, 43	
	403-4 Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	ESRS S1-14	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 42, 43	
	403-5 Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	ESRS S1-14	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 42, 43	
	403-9 Accidents du travail	ESRS S1-14	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 43	
	403-10 Maladies professionnelles	ESRS S1-14	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 43	Aucun cas de maladie professionnelle n'a été enregistré au cours de la période de reporting

Index du contenu de la norme GRI

NORME GRI	INFORMATION	ESRS	CHAPITRE	PAGE(S)	NOTES ET CRITÈRES D'OMISSION
GRI 404: Formation et éducation 2016	404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	ESRS S1-13	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 40	
	404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	ESRS S1-13	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 40, 41	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	ESRS S1-9	Gouvernance ; Capital humain et compétences	Pag 11, 37, 38	
GRI 413: Communautés locales 2016	413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	ESRS S3-1 / S3-2	Capital humain et compétences au service du modèle industriel	Pag 44	
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs 2016	416-1 Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	ESRS S4-1 / S4-4	Produit, qualité et innovation	Pag 23	
	416-2 Cas de non-conformité concernant les impacts des produits et des services sur la sécurité et la santé	ESRS S4-4	Produit, qualité et innovation	Pag 23	Aucun cas de non-conformité n'a été identifié au cours de la période de reporting.
GRI 417: Commercialisation et étiquetage 2016	417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et les services, et l'étiquetage	ESRS S4-3 / S4-4	Produit, qualité et innovation	Pag 23, 24	
	417-2 Cas de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	ESRS S4-4	Produit, qualité et innovation	Pag 23	Aucun cas de non-conformité n'a été identifié au cours de la période de reporting.
	417-3 Cas de non-conformité concernant la communication marketing	ESRS S4-4	Produit, qualité et innovation	Pag 23	Aucun cas de non-conformité n'a été identifié au cours de la période de reporting.
THÉMATIQUE SPÉCIFIQUE AU GROUPE FLO					
Thématique spécifique au Groupe Flo	Gouvernance d'entreprise, innovation et adaptabilité au marché	Spécifique à l'entité ; ESRS E5; ESRS S4; ESRS G1	Le Groupe FLO; Gouvernance et stratégie d'entreprise; Produit, qualité et innovation; Matérialité	Pag 4, 13, 15, 19, 20, 21, 25, 26, 27, 28, 50, 54	Thématique spécifique à l'entreprise, présentée au moyen d'informations narratives et d'indicateurs GRI associés, notamment GRI 2-6, GRI 3-3, GRI 301, GRI 416 e GRI 417.

Notes techniques sur la méthodologie

NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET LES ÉMISSIONS DE GES

Les consommations énergétiques publiées conformément à GRI 302-1 ont été consolidées à partir des données disponibles dans leurs unités physiques d'origine : m³ pour le gaz naturel, litres pour les combustibles liquides, kg pour le GPL et kWh pour l'électricité achetée sur le réseau. L'électricité achetée a été convertie selon le rapport standard 1 kWh = 0,0036 GJ.

Pour les carburants de la flotte d'entreprise, les volumes ont été déterminés en litres à partir de la valeur économique enregistrée dans le système de gestion interne, divisée par le prix moyen publié par le ministère italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, majoré de la part de TVA prise en compte par le système, soit 60 % de la TVA applicable. Les volumes ont ensuite été convertis en GJ et en émissions de GES au moyen des facteurs de conversion et d'émission pertinents.

Les facteurs proviennent de sources internationales officielles : Department for Energy Security and Net Zero – UK Government, 2024 Government greenhouse gas conversion factors for company reporting: Methodology paper, juin 2024, mise à jour d'octobre 2024, Open Government Licence v3.0.: www.gov.uk/government/publications/greenhouse-gas-reporting-conversion-factors-2024.

Pour les émissions directes de Scope 1 liées à la combustion de gaz naturel, de GPL, de gazole, d'essence et d'autres carburants, les facteurs DEFRA/DESNZ ont été utilisés. Les émissions indirectes de Scope 2 liées à l'électricité achetée ont été calculées selon les approches location-based et market-based à l'aide des facteurs de l'Association of Issuing Bodies (AIB), European Residual Mixes – Results of the calculation of Residual Mixes for the calendar year 2024, version finale du 30 mai 2025, calculés par Grexel Systems Ltd selon la Shifted Issuing Based Methodology. : www.aib-net.org/facts/european-residual-mix.

Périmètre des gaz publiés et méthode de consolidation

Les facteurs DEFRA/DESNZ relatifs aux émissions de combustion de Scope 1 sont exprimés en CO₂e et comprennent le CO₂, le CH₄ et le N₂O ; les différentes composantes ne sont pas présentées séparément. Aucune émission de CO₂ biogénique ni aucune émission attribuable aux PFC, au SF₆ ou au NF₃ n'a été relevée. Les émissions sont consolidées selon l'approche du contrôle opérationnel : 100 % des émissions de Scope 1 et de Scope 2 des sites et sociétés opérationnelles contrôlés par le Groupe sont incluses, conformément au périmètre du reporting environnemental du Rapport.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LES PRÉLÈVEMENTS, LES REJETS ET LA CONSOMMATION D'EAU

Les données relatives à l'eau sont publiées conformément à GRI 303 et comprennent les prélèvements, les rejets et la consommation d'eau des sites de production du Groupe. Elles sont exprimées en mètres cubes (m³) et, le cas échéant, en mégalitres (ML), selon le rapport 1 ML = 1 000 m³.

Les prélèvements et rejets sont classés selon les catégories prévues par la norme. La consommation d'eau correspond à la différence entre les prélèvements et les rejets imputables à l'eau précédemment prélevée. À Vérone, Catane et Wrexham, les rejets comprennent également les condensats générés par les installations et équipements techniques. Ce flux ne constitue ni un prélèvement ni de l'eau produite au sens de GRI 303 ; il est présenté séparément sous la rubrique « dont » et exclu des rejets servant au calcul de la consommation.

À la suite de l'affinement méthodologique adopté, les données comparatives de 2023 et 2024 ont été recalculées selon la même méthode afin d'assurer homogénéité et comparabilité sur 2023–2025. La rubrique « rejet dans les eaux souterraines/aquifère » reprend la nomenclature de GRI 303-4 et désigne, pour certains sites, des eaux de service traitées au moyen de systèmes autorisés tels que les fosses Imhoff.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE SUR LES MATÉRIAUX UTILISÉS ET LES CRITÈRES DE CLASSIFICATION

Les données relatives aux matériaux utilisés sont publiées conformément à GRI 301 et comprennent les principales matières premières et les matériaux d'emballage employés dans les sites de production du Groupe.

Les matériaux sont classés selon leur nature, en distinguant les sources renouvelables et non renouvelables ainsi que les matériaux recyclés et non recyclés, sur la base des fiches techniques, des données d'achat et des classifications internes du Groupe.

À la suite de l'affinement méthodologique adopté dans le présent Rapport, les données comparatives de 2023 et 2024 ont été reclassées selon les mêmes critères que ceux appliqués à 2025, afin d'assurer homogénéité et comparabilité sur la période 2023–2025.

ANNEXES



Lettre d'assurance



ASSURANCE STATEMENT

SGS REPORT ON SUSTAINABILITY INFORMATION IN THE GRUPPO FLO 2025 SUSTAINABILITY REPORT, 1ST JANUARY 2025 – 31ST DECEMBER 2025

NATURE OF THE ASSURANCE/VERIFICATION

SGS Italia SpA (hereinafter referred to as SGS) was commissioned by Gruppo Flo - understood as consisting of Flo S.p.A., ISAP PACKAGING S.p.A., Flo Europe Sas and F Bender Limited - (hereinafter referred to as "Gruppo FLO") to conduct an independent assurance of 2025 Sustainability Report.

INTENDED USERS OF THIS ASSURANCE STATEMENT

This Assurance Statement is provided with the intention of informing all Gruppo Flo stakeholders.

RESPONSIBILITIES

The information in the Report and its presentation is the responsibility of the directors or governing body and the management of Gruppo FLO. SGS has not been involved in the preparation of any of the material included in the Report.

Our responsibility is to express an opinion on the text, data, graphs and statements within the scope of verification with the intention of informing all interested parties.

ASSURANCE STANDARDS, TYPE AND LEVEL OF ASSURANCE

A Limited level of assurance had been obtained according to International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000 Revised, Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information.

The assurance of this report has been conducted according to the following Assurance Standards:

Assurance Standard Options		Level of Assurance
A	ISAE3000 (Revised) Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information	Limited

Assurance has been conducted at a 'Limited' level of scrutiny.

SCOPE OF ASSURANCE AND REPORTING CRITERIA

The scope of the assurance included evaluation of quality, accuracy and reliability of specified performance information as detailed below and evaluation of adherence to the following reporting criteria:

Reporting Criteria Options	
1	Global Reporting Initiative (GRI) Standards
2	GHG Protocol – Corporate Accounting and Reporting Standard (Revised)

GP5024 Issue 5

SPECIFIED PERFORMANCE INFORMATION AND DISCLOSURES INCLUDED IN SCOPE

GRI 2: General Disclosures 2021: 2-1; 2-2; 2-3; 2-4; 2-5; 2-6; 2-7; 2-8; 2-9; 2-10; 2-11; 2-12; 2-13; 2-14; 2-15; 2-16; 2-17; 2-22; 2-23; 2-24; 2-25; 2-26; 2-27; 2-28; 2-29; 2-30.
GRI 3: Material Topics 2021: 3-1; 3-2; 3-3.
GRI 204: Procurement Practices 2016: 204-1.
GRI 205: Anti-corruption 2016: 205-1.
GRI 301: Materials 2016: 301-1; 301-2.
GRI 302: Energy 2016: 302-1.
GRI 303: Water and Effluents 2018: 303-1; 303-3; 303-4; 303-5.
GRI 305: Emissions 2016: 305-1; 305-2.
GRI 306: Waste 2020: 306-1; 306-2; 306-3; 306-4; 306-5.
GRI 308: Supplier Environmental Assessment 2016: 308-1.
GRI 401: Employment 2016: 401-1; 401-2; 401-3.
GRI 403: Occupational Health and Safety 2018: 403-1; 403-2; 403-4; 403-5; 403-9; 403-10.
GRI 404: Training and Education 2016: 404-1; 404-2.
GRI 405: Diversity and Equal Opportunity 2016: 405-1.
GRI 413: Local Communities 2016: 413-1.
GRI 414: Supplier Social Assessment 2016: 414-1.
GRI 416: Customer Health and Safety 2016: 416-1; 416-2.
GRI 417: Marketing and Labeling 2016: 417-1; 417-2; 417-3.

ASSURANCE METHODOLOGY

The assurance comprised a combination of pre-assessment research and interviews with relevant employees and primary data verification that were held remotely in July 2026.

LIMITATIONS AND MITIGATION

The quantification of greenhouse gas emissions is subject to inherent uncertainties, due to the limitations of the scientific knowledge and emission factors used.

STATEMENT OF INDEPENDENCE AND COMPETENCE

The SGS Group of companies is the world leader in inspection, testing and verification, operating in more than 140 countries and providing services including management systems and service certification; quality, environmental, social and ethical auditing and training; environmental, social and sustainability report assurance. SGS affirm our independence from Gruppo FLO, being free from bias and conflicts of interest with the organisation, its subsidiaries and stakeholders. In conducting assurance engagements, SGS is governed by the 'SGS Code of Conduct' and the 'Assurance Ethical Code SAGSP2', which has been established with the requirements of the IESSA (International Ethics Standard for Sustainability Assurance) (IESBA, 2025), which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence and due care, confidentiality and professional behaviour.

At SGS assurance quality is governed through the Sustainability Assurance Global Systems Procedure (SAGSP). This quality management system compliments the requirements of ISAEs and are designed to be as demanding as quality control requirements stipulated by ISO17029:2019, and the ISQM1.

The assurance team was assembled based on their knowledge, experience and qualifications for this assignment.

GP5024 Issue 5

FINDINGS AND CONCLUSIONS

ASSURANCE OPINION

On the basis of the methodology described and the verification work performed, nothing has come to our attention that causes us to believe that the specified performance information included in the scope of assurance is not fairly stated and has not been prepared, in all material respects, in accordance with the GRI reporting criteria.

We believe that the Organisation has chosen an appropriate level of assurance for this stage in their reporting.

For and on behalf of SGS Italia SpA

Marina Piloni

30th July 2026

WWW.SGS.COM

GP5024 Issue 5

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

MATÉRIAUX GRI 301

GRI 301-1 Matières utilisées par poids ou par volume · GRI 301-2 Matières recyclées utilisées

PARME			
Poste	2025	2024	2023
MATIÈRES PREMIÈRES	10 990 565,83	13 447 382,32	14 788 316,96
EMBALLAGE	1 274 545,30	1 384 546,29	1 389 474,10
RENOUVELABLE	2 875 702,34	4 186 259,13	2 789 975,36
% du total des matériaux	23,45 %	28,22 %	17,25 %
NON RENOUVELABLE	9 389 408,78	10 645 669,48	13 387 815,69
% du total des matériaux	76,55 %	71,78 %	82,75 %
MATÉRIAUX RECYCLÉS	153 066,76	182 518,48	-
TOTAL	12 265 111,13	14 831 928,62	16 177 791,05
301-2 % de matériaux recyclés utilisés	1,25 %	1,23 %	0,00 %

VÉRONE			
Poste	2025	2024	2023
MATIÈRES PREMIÈRES	10 719 798,26	11 143 492,26	11 112 284,66
EMBALLAGE	1 424 069,40	1 469 273,19	3 204 594,80
RENOUVELABLE	2 689 046,64	2 859 932,80	4 932 077,12
% du total des matériaux	22,14 %	22,67 %	34,45 %
NON RENOUVELABLE	9 454 821,03	9 752 832,65	9 384 802,33
% du total des matériaux	77,86 %	77,33 %	65,55 %
MATÉRIAUX RECYCLÉS	149 896,58	74 169,45	3 945,00
TOTAL	12 143 867,67	12 612 765,45	14 316 879,46
301-2 % de matériaux recyclés utilisés	1,23 %	0,59 %	0,03 %

CATANE			
Poste	2025	2024	2023
MATIÈRES PREMIÈRES	3 611 212,16	3 613 435,66	3 516 105,50
EMBALLAGE	387 190,80	378 845,11	1 022 217,23
RENOUVELABLE	1 282 788,49	2 812 217,30	2 071 534,44
% du total des matériaux	32,08 %	70,44 %	45,65 %
NON RENOUVELABLE	2 715 614,47	1 180 063,47	2 466 788,30
% du total des matériaux	67,92 %	29,56 %	54,35 %
MATÉRIAUX RECYCLÉS	-	-	-
TOTAL	3 998 402,95	3 992 280,77	4 538 322,73
301-2 % de matériaux recyclés utilisés	0,00 %	0,00 %	0,00 %

RUITZ			
Poste	2025	2024	2023
MATIÈRES PREMIÈRES	6 892 633,37	7 720 706,00	6 386 412,00
EMBALLAGE	656 782,73	1 345 528,00	719 232,00
RENOUVELABLE	7 421 378,46	8 965 955,00	6 995 736,00
% du total des matériaux	98,30 %	98,89 %	98,45 %
NON RENOUVELABLE	128 037,63	100 279,00	109 908,00
% du total des matériaux	1,70 %	1,11 %	1,55 %
MATÉRIAUX RECYCLÉS	1 957 680,98	2 192 168,00	1 546 406,00
TOTAL	7 549 416,10	9 066 234,00	7 105 644,00
301-2 % de matériaux recyclés utilisés	25,93 %	24,18 %	21,76 %

WREXHAM			
Poste	2025	2024	2023
MATIÈRES PREMIÈRES	11 065 929,70	11 772 817,00	13 107 378,00
EMBALLAGE	833 821,07	1 598 619,00	1 874 242,00
RENOUVELABLE	11 825 686,38	13 221 386,00	14 831 582,00
% du total des matériaux	99,38 %	98,88 %	99,00 %
NON RENOUVELABLE	74 064,39	150 050,00	150 038,00
% du total des matériaux	0,62 %	1,12 %	1,00 %
MATÉRIAUX RECYCLÉS	5 422 045,97	5 665 613,60	5 623 117,00
TOTAL	11 899 750,77	13 371 436,00	14 981 620,00
301-2 % de matériaux recyclés utilisés	45,56 %	42,37 %	37,53 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 302 ÉNERGIE

GRI 302-1 Consommation énergétique au sein de l’organisation

PARME				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
ÉLECTRICITÉ				
Électricité achetée sur le réseau	kWh	1 280 609	1 469 809	3 562 992
dont certifié renouvelable	kWh	1 280 609	1 469 809	–
Électricité autoproduite utilisée	kWh	12119182	12589003	11180212
Électricité produiteet vendue	kWh	60305	53665	72005
Électricitétotale consommée	kWh	13339486	14005147	14671199
Électricitétotale consommée	GJ	48022,15	50418,53	52816,32
dont is sus desources renouvelables	GJ	4 610,19	5 291,31	–
AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE				
Gaz naturel	GJ	109 159,50	114 086,40	103 418,29
GPL	GJ	–	–	–
Diesel	GJ	1 722,74	1 849,24	1 909,75
Essence	GJ	440,74	591,07	422,77
Total des autres sources d'énergie	GJ	111 322,98	116 526,71	105 750,80
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	GJ	115 983,18	121 818,03	118 577,57

VÉRONE				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
ÉLECTRICITÉ				
Électricité achetée sur le réseau	kWh	19877476	19469995	20217961
dont certifié renouvelable	kWh	6 869 000	6 068 712	–
Électricité autoproduite utilisée	kWh	–	–	–
Électricité produiteet vendue	kWh	–	–	–
Électricitétotale consommée	kWh	19877476	19469995	20217961
Électricitétotale consommée	GJ	71558,91	70091,98	72784,66
dont is sus desources renouvelables	GJ	2472840	2184736	–
AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE				
Gaz naturel	GJ	4 951,43	4 775,14	4 066,13
GPL	GJ	–	–	–
Diesel	GJ	712,73	688,59	775,48
Essence	GJ	179,55	200,17	531,5
Total des autres sources d'énergie	GJ	5 843,71	5 663,90	4 894,76
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	GJ	77 402,63	75 755,88	77 679,42

CATANE				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
ÉLECTRICITÉ				
Électricité achetée sur le réseau	kWh	5 534 797	6 196 069	6 018 139
dont certifié renouvelable	kWh	1 900 000	1 931 288	–
Électricité autoproduite utilisée	kWh	–	–	–
Électricité produiteet vendue	kWh	–	–	–
Électricitétotale consommée	kWh	5 534 797	6 196 069	6 018 139
Électricitétotale consommée	GJ	19925,27	22305,85	21665,30
dont is sus desources renouvelables	GJ	6 840,00	6 952,64	–
AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE				
Gaz naturel	GJ	–	–	–
GPL	GJ	–	–	–
Diesel	GJ	192,93	229,00	234,82
Essence	GJ	–	–	–
Total des autres sources d'énergie	GJ	192,93	229,00	234,82
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	GJ	20 118,20	22 534,85	21 900,12

RUITZ				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
ÉLECTRICITÉ				
Électricité achetée sur le réseau	kWh	4 099 479	3 846 457	4 376 096
dont certifié renouvelable	kWh	–	–	–
Électricité autoproduite utilisée	kWh	–	–	–
Électricité produiteet vendue	kWh	–	–	–
Électricitétotale consommée	kWh	4 099 479	3 846 457	4 376 096
Électricitétotale consommée	GJ	14758,12	13847,25	15753,95
dont is sus desources renouvelables	GJ	–	–	–
AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE				
Gaz naturel	GJ	1 261,47	743,20	548,89
GPL	GJ	6450	5077	137,97
Diesel	GJ	207,82	146,01	162,82
Essence	GJ	4953	–	–
Total des autres sources d'énergie	GJ	1 583,32	939,98	849,68
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	GJ	16 341,45	14 787,22	16 603,62

WREXHAM				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
ÉLECTRICITÉ				
Électricité achetée sur le réseau	kWh	8 128 605	9 177 446	10295258
dont certifié renouvelable	kWh	–	–	–
Électricité autoproduite utilisée	kWh	–	–	–
Électricité produiteet vendue	kWh	–	–	–
Électricitétotale consommée	kWh	8 128 605	9 177 446	10295258
Électricitétotale consommée	GJ	29262,98	33038,81	37062,93
dont is sus desources renouvelables	GJ	–	–	–
AUTRES SOURCES D'ÉNERGIE				
Gaz naturel	GJ	4 918,26	4 733,69	3 569,48
GPL	GJ	–	–	–
Diesel	GJ	–	–	–
Essence	GJ	–	–	–
Total des autres sources d'énergie	GJ	4 918,26	4 733,69	3 569,48
CONSOMMATION TOTALE D'ÉNERGIE	GJ	34 181,24	37 772,49	40 632,41

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 303 EAU ET EFFLUENTS

GRI 303-3 Prélèvement d'eau · G RI 303-4 Rejet d'eau · GRI 303-5 Consommation d'eau

PARME				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 303-3 – PRÉLÈVEMENT D'EAU				
Eaux souterraines / puits privés	m³	37 105	41 801	56 374
Eau de tiers / réseau public	m³	2 009	2 353	1 418
dont eau destinée à la consommation humaine	m³	2 009	2 353	1 418
PRÉLÈVEMENT TOTAL D'EAU	m³	39 114	44 154	57 792
GRI 303-4 – REJET D'EAU				
Eaux de surface	m³	39 114	44 154	57 792
REJET TOTAL D'EAU	m³	39 114	44 154	57 792
GRI 303-5 – CONSOMMATION D'EAU				
CONSOMMATION TOTALE D'EAU	m³	–	–	–

VÉRONE				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 303-3 – PRÉLÈVEMENT D'EAU				
Eaux souterraines / puits privés	m³	29 671	28 791	27 900
Eau de tiers / réseau public	m³	12 840	15 551	14 119
dont eau destinée à la consommation humaine	m³	12 840	15 551	14 119
PRÉLÈVEMENT TOTAL D'EAU	m³	42 511	44 342	42 019
GRI 303-4 – REJET D'EAU				
Eaux souterraines / nappe phréatique	m³	7 041	6 969	5 758
Réseau d'assainissement/station d'épuration d'un tiers	m³	19 143	24 782	25 000
REJET TOTAL D'EAU	m³	26 184	31 751	30 758
dont condensats des équipements techniques	m³	376	365	338
GRI 303-5 – CONSOMMATION D'EAU				
CONSOMMATION TOTALE D'EAU	m³	16 703	12 956	11 599

CATANE				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 303-3 – PRÉLÈVEMENT D'EAU				
Eau de tiers / réseau public	m³	2 762	2 791	3 191
dont eau destinée à la consommation humaine	m³	2 762	2 791	3 191
PRÉLÈVEMENT TOTAL D'EAU	m³	2 762	2 791	3 191
GRI 303-4 – REJET D'EAU				
Eaux souterraines / nappe phréatique	m³	2 840,16	2 820,20	3 191
REJET TOTAL D'EAU	m³	2 840,16	2 820,20	3 191
dont condensats des équipements techniques	m³	78,16	29,20	–
GRI 303-5 – CONSOMMATION D'EAU				
CONSOMMATION TOTALE D'EAU	m³	–	–	–

RUITZ				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 303-3 – PRÉLÈVEMENT D'EAU				
Eau de tiers / réseau public	m³	1 749	2 113	2 463
dont eau destinée à la consommation humaine	m³	1 749	2 113	2 463
PRÉLÈVEMENT TOTAL D'EAU	m³	1 749	2 113	2 463
GRI 303-4 – REJET D'EAU				
Réseau d'assainissement/station d'épuration d'un tiers	m³	1 749	2 113	2 463
REJET TOTAL D'EAU	m³	1 749	2 113	2 463
GRI 303-5 – CONSOMMATION D'EAU				
CONSOMMATION TOTALE D'EAU	m³	–	–	–

WREXHAM				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 303-3 – PRÉLÈVEMENT D'EAU				
Eau de tiers / réseau public	m³	5 530	3 904	5 106
dont eau destinée à la consommation humaine	m³	5 530	3 904	5 106
PRÉLÈVEMENT TOTAL D'EAU	m³	5 530	3 904	5 106
GRI 303-4 – REJET D'EAU				
Réseau d'assainissement/station d'épuration d'un tiers	m³	3 445	3 526	2 975
REJET TOTAL D'EAU	m³	3 445	3 526	2 975
dont condensats des équipements techniques	m³	162	162	162
GRI 303-5 – CONSOMMATION D'EAU				
CONSOMMATION TOTALE D'EAU	m³	2 247	540	2 293

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

ÉMISSIONS GRI 305

GRI 305-1 Émissions directes de GES (Champ d’application 1) · GRI 305-2 Émissions indirectes de GES (Champ d’application 2)

PARME				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 305-1 ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 1)				
gaz naturel	tCO ₂ e	6 147,65	6 425,12	5 824,32
GPL	tCO ₂ e	—	—	—
diesel	tCO ₂ e	128,30	137,72	142,23
essence	tCO ₂ e	31,17	41,80	29,90
Gaz fluo rés	tCO ₂ e	—	—	—
Total Scope 1	tCO ₂ e	6 307,12	6 604,65	5 996,44
GRI 305-2 ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 2)				
Scope 2 – méth ode locatio n-based	tCO ₂ e	357,93	410,81	995,86
Scope 2 – méth ode market-based	tCO ₂ e	—	—	1 571,99
Total Scope 1+ Scope 2 LB	tCO ₂ e	6 665,05	7 015,46	6 992,30
Total Scope 1+ Scope 2 MB	tCO ₂ e	6 307,12	6 604,65	7 568,43

VÉRONE				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 305-1 ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 1)				
gaz naturel	tCO ₂ e	278,85	268,93	229,00
GPL	tCO ₂ e	—	—	—
diesel	tCO ₂ e	53,08	51,28	57,75
essence	tCO ₂ e	12,70	14,16	3,76
Gaz fluo rés	tCO ₂ e	55,07	—	56,84
Total Scope 1	tCO ₂ e	399,71	334,37	347,35
GRI 305-2 ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 2)				
Scope 2 – méth ode locatio n-based	tCO ₂ e	5 555,75	5 441,86	5 650,92
Scope 2 – méth ode market-based	tCO ₂ e	5 739,34	5 912,65	8 920,16
Total Scope 1+ Scope 2 LB	tCO ₂ e	5 955,46	5 776,23	5 998,27
Total Scope 1+ Scope 2 MB	tCO ₂ e	6 139,05	6 247,01	9 267,51

CATANE				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 305-1 ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 1)				
gaz naturel	tCO ₂ e	—	—	—
GPL	tCO ₂ e	—	—	—
diesel	tCO ₂ e	14,37	17,06	17,49
essence	tCO ₂ e	—	—	—
Gaz fluo rés	tCO ₂ e	76,33	8,12	105,56
Total Scope 1	tCO ₂ e	90,70	25,18	123,05
GRI 305-2 ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 2)				
Scope 2 – méth ode locatio n-based	tCO ₂ e	1 546,98	1 731,80	1 682,07
Scope 2 – méth ode market-based	tCO ₂ e	1 603,67	1 881,62	2 655,20
Total Scope 1+ Scope 2 LB	tCO ₂ e	1 637,67	1 756,98	1 805,12
Total Scope 1+ Scope 2 MB	tCO ₂ e	1 694,37	1 906,80	2 778,25

RUITZ				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 305-1 ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 1)				
gaz naturel	tCO ₂ e	71,04	41,86	30,91
GPL	tCO ₂ e	4,13	3,25	8,83
diesel	tCO ₂ e	15,48	10,87	12,13
essence	tCO ₂ e	3,50	—	—
Gaz fluo rés	tCO ₂ e	—	—	—
Total Scope 1	tCO ₂ e	94,15	55,98	51,87
GRI 305-2 ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 2)				
Scope 2 – méth ode locatio n-based	tCO ₂ e	79,82	74,89	85,20
Scope 2 – méth ode market-based	tCO ₂ e	96,42	90,47	102,93
Total Scope 1+ Scope 2 LB	tCO ₂ e	173,97	130,87	137,07
Total Scope 1+ Scope 2 MB	tCO ₂ e	190,57	146,45	154,79

WREXHAM				
Poste	Unité de mesure	2025	2024	2023
GRI 305-1 ÉMISSIONS DIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 1)				
gaz naturel	tCO ₂ e	276,99	266,59	201,03
GPL	tCO ₂ e	—	—	—
diesel	tCO ₂ e	—	—	—
essence	tCO ₂ e	—	—	—
Gaz fluo rés	tCO ₂ e	—	—	—
Total Scope 1	tCO ₂ e	276,99	266,59	201,03
GRI 305-2 ÉMISSIONS INDIRECTES DE GES (CHAMP D'APPLICATION 2)				
Scope 2 – méth ode locatio n-based	tCO ₂ e	2 953,45	3 334,53	3 740,68
Scope 2 – méth ode market-based	tCO ₂ e	3 420,19	3 861,50	4 331,83
Total Scope 1+ Scope 2 LB	tCO ₂ e	3 230,43	3 601,13	3 941,70
Total Scope 1+ Scope 2 MB	tCO ₂ e	3 697,18	4 128,09	4 532,86

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

DÉCHETS GRI 306

GRI 306-4 Déchets non destinés à l'élimination • GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination • tonnes

PARME												
Indicateur	Type	Opération	Unité de mesure	2025			2024			2023		
				Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total
GRI 306-4 Déchets détournés de l'élimination	Déchets non dangereux	Préparation à la réutilisation	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Recyclage	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations de valorisation	t	—	815,44	815,44	—	730,57	730,57	—	534,86	534,86
		TOTAL	t	—	815,44	815,44	—	730,57	730,57	—	534,86	534,86
	Déchets dangereux	Préparation à la réutilisation	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Recyclage	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations de valorisation	t	—	5,52	5,52	—	5,50	5,50	—	4,08	4,08
		TOTAL	t	—	5,52	5,52	—	5,50	5,50	—	4,08	4,08
GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination	Déchets non dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Incinération sans valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Mise en décharge	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations d'élimination	t	—	135,05	135,05	—	73,27	73,27	—	46,80	46,80
		TOTAL	t	—	135,05	135,05	—	73,27	73,27	—	46,80	46,80
	Déchets dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Incinération sans valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Mise en décharge	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations d'élimination	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		TOTAL	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

DÉCHETS GRI 306

GRI 306-4 Déchets non destinés à l'élimination • GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination • tonnes

2/5

VÉRONE												
Indicateur	Type	Opération	Unité de mesure	2025			2024			2023		
				Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total
GRI 306-4 Déchets détournés de l'élimination	Déchets non dangereux	Préparation à la réutilisation	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Recyclage	t	—	16,52	16,52	—	9,67	9,67	—	7,40	7,40
		Autres opérations de valorisation	t	—	313,44	313,44	—	233,65	233,65	—	264,32	264,32
		TOTAL	t	—	329,96	329,96	—	243,32	243,32	—	271,72	271,72
	Déchets dangereux	Préparation à la réutilisation	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Recyclage	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations de valorisation	t	—	1,43	1,43	—	5,73	5,73	—	2,08	2,08
		TOTAL	t	—	1,43	1,43	—	5,73	5,73	—	2,08	2,08
GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination	Déchets non dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Incinération sans valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Mise en décharge	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations d'élimination	t	—	32,28	32,28	—	19,44	19,44	—	21,04	21,04
		TOTAL	t	—	32,28	32,28	—	19,44	19,44	—	21,04	21,04
	Déchets dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Incinération sans valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Mise en décharge	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations d'élimination	t	—	20,25	20,25	—	15,70	15,70	—	20,48	20,48
		TOTAL	t	—	20,25	20,25	—	15,70	15,70	—	20,48	20,48

TAB LEAUX DES INFORMATIONS GRI

DÉCHETS GRI 306

GRI 306-4 Déchets non destinés à l'élimination • GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination • tonnes

3/5

CATANE												
Indicateur	Type	Opération	Unité de mesure	2025			2024			2023		
				Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total
GRI 306-4 Déchets détournés de l'élimination	Déchets non dangereux	Préparation à la réutilisation	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Recyclage	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations de valorisation	t	—	352,26	352,26	—	255,70	255,70	—	276,69	276,69
		TOTAL	t	—	352,26	352,26	—	255,70	255,70	—	276,69	276,69
	Déchets dangereux	Préparation à la réutilisation	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Recyclage	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations de valorisation	t	—	43,07	43,07	—	79,63	79,63	—	107,23	107,23
		TOTAL	t	—	43,07	43,07	—	79,63	79,63	—	107,23	107,23
GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination	Déchets non dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Incinération sans valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Mise en décharge	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations d'élimination	t	—	26,13	26,13	—	—	—	—	—	—
		TOTAL	t	—	26,13	26,13	—	—	—	—	—	—
	Déchets dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Incinération sans valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Mise en décharge	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations d'élimination	t	—	42,07	42,07	—	44,41	44,41	—	26,16	26,16
		TOTAL	t	—	42,07	42,07	—	44,41	44,41	—	26,16	26,16

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

DÉCHETS GRI 306

GRI 306-4 Déchets non destinés à l'élimination • GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination • tonnes

4/5

RUITZ												
Indicateur	Type	Opération	Unité de mesure	2025			2024			2023		
				Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total
GRI 306-4 Déchets détournés de l'élimination	Déchets non dangereux	Préparation à la réutilisation	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Recyclage	t	—	—	—	—	—	—	—	1 139,69	1 139,69
		Autres opérations de valorisation	t	—	1 454,62	1 454,62	—	1 313,87	1 313,87	—	—	—
		TOTAL	t	—	1 454,62	1 454,62	—	1 313,87	1 313,87	—	1 139,69	1 139,69
	Déchets dangereux	Préparation à la réutilisation	t	—	—	—	—	—	—	—	0,17	0,17
		Recyclage	t	—	—	—	—	—	—	—	0,32	0,32
		Autres opérations de valorisation	t	—	26,48	26,48	—	7,26	7,26	—	4,51	4,51
		TOTAL	t	—	26,48	26,48	—	7,26	7,26	—	5,00	5,00
GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination	Déchets non dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Incinération sans valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Mise en décharge	t	—	38,80	38,80	—	33,50	33,50	—	—	—
		Autres opérations d'élimination	t	—	—	—	—	—	—	—	46,58	46,58
		TOTAL	t	—	38,80	38,80	—	33,50	33,50	—	46,58	46,58
	Déchets dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Incinération sans valorisation énergétique	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Mise en décharge	t	—	—	—	—	—	—	—	—	—
		Autres opérations d'élimination	t	—	64,00	64,00	—	26,29	26,29	—	26,34	26,34
		TOTAL	t	—	64,00	64,00	—	26,29	26,29	—	26,34	26,34

TAB LEAUX DES INFORMATIONS GRI

DÉCHETS GRI 306

GRI 306-4 Déche ts non destinés à l'élimination • GRI 306-5 Déche ts destinés à l'élimination • tonnes

5/5

WREXHAM												
Indicateur	Type	Opération	Unité de mesure	2025			2024			2023		
				Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total	Sur site	Hors site	Total
GRI 306-4 Déchets détournés de l'élimination	Déchets non dangereux	Préparation à la réutilisation	t	–	35,00	35,00	–	35,20	35,20	–	36,00	36,00
		Recyclage	t	–	1 658,22	1 658,22	–	1 983,29	1 983,29	–	2 480,15	2 480,15
		Autres opérations de valorisation	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		TOTAL	t	–	1 693,22	1 693,22	–	2 018,49	2 018,49	–	2 516,15	2 516,15
	Déchets dangereux	Préparation à la réutilisation	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		Recyclage	t	–	9,00	9,00	–	7,25	7,25	–	4,00	4,00
		Autres opérations de valorisation	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		TOTAL	t	–	9,00	9,00	–	7,25	7,25	–	4,00	4,00
GRI 306-5 Déchets destinés à l'élimination	Déchets non dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		Incinération sans valorisation énergétique	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		Mise en décharge	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		Autres opérations d'élimination	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		TOTAL	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	Déchets dangereux	Incinération avec valorisation énergétique	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		Incinération sans valorisation énergétique	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		Mise en décharge	t	–	–	–	–	–	–	–	–	–
		Autres opérations d'élimination	t	–	45,00	45,00	–	81,00	81,00	–	92,00	92,00
		TOTAL	t	–	45,00	45,00	–	81,00	81,00	–	92,00	92,00

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

EMPLOYÉS – GRI 2-7

Employés au 31 décembre par sexe, contrat de travail, temps de travail et catégorie professionnelle

PARME									
Poste	2025 H	2025 F	2025 T	2024 H	2024 F	2024 T	2023 H	2023 F	2023 T
TOTAL DES EMPLOYÉS	124	94	218	134	88	222	131	85	216
dont ressortissants étrangers	1	3	4	1	2	3	5	0	5
PERMANENT	123	93	216	132	88	220	128	85	213
dont ressortissants étrangers	1	3	4	1	2	3	5	–	5
TEMPORAIRE	1	1	2	2	–	2	3	0	3
dont ressortissants étrangers	–	–	0	–	–	0	–	–	0
À TEMPS PLEIN	124	89	213	133	82	215	130	78	208
dont ressortissants étrangers	1	3	4	1	2	3	5	–	5
TEMPS PARTIEL	0	5	5	1	6	7	1	7	8
dont ressortissants étrangers	–	–	0	–	–	0	–	–	0
OUVRIERS	97	65	162	98	61	159	98	56	154
EMPLOYÉS	21	28	49	31	26	57	28	28	56
CADRES	6	1	7	5	1	6	5	1	6

VÉRONE									
Poste	2025 H	2025 F	2025 T	2024 H	2024 F	2024 T	2023 H	2023 F	2023 T
TOTAL DES EMPLOYÉS	115	46	161	126	45	171	132	43	175
dont ressortissants étrangers	7	4	11	6	3	9	8	0	8
PERMANENT	115	45	160	126	45	171	132	42	174
dont ressortissants étrangers	7	4	11	6	3	9	8	–	8
TEMPORAIRE	0	1	1	–	–	0	0	1	1
dont ressortissants étrangers	0	0	0	–	–	0	–	–	0
À TEMPS PLEIN	113	39	152	124	39	163	130	36	166
dont ressortissants étrangers	7	4	11	6	3	9	8	–	8
TEMPS PARTIEL	2	7	9	2	6	8	2	7	9
dont ressortissants étrangers	0	0	0	–	–	0	–	–	0
OUVRIERS	93	13	106	104	13	117	111	12	123
EMPLOYÉS	18	32	50	18	31	49	18	31	49
CADRES	4	1	5	4	1	5	3	0	3

CATANE									
Poste	2025 H	2025 F	2025 T	2024 H	2024 F	2024 T	2023 H	2023 F	2023 T
TOTAL DES EMPLOYÉS	43	2	45	38	3	41	38	3	41
dont ressortissants étrangers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
PERMANENT	43	2	45	37	3	40	37	3	40
dont ressortissants étrangers	0	0	0	–	–	0	–	–	0
TEMPORAIRE	0	0	0	1	0	1	1	0	1
dont ressortissants étrangers	0	0	0	–	–	0	–	–	0
À TEMPS PLEIN	43	2	45	38	3	41	38	3	41
dont ressortissants étrangers	0	0	0	–	–	0	–	–	0
TEMPS PARTIEL	0	0	0	0	0	0	0	0	0
dont ressortissants étrangers	0	0	0	–	–	0	–	–	0
OUVRIERS	38	1	39	34	2	36	33	2	35
EMPLOYÉS	5	1	6	4	1	5	5	1	6
CADRES	–	0	0	–	–	0	0	0	0

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

EMPLOYÉS – GRI 2-7

Employés au 31 décembre par sexe, contrat de travail, temps de travail et catégorie professionnelle

RUITZ									
Poste	2025 H	2025 F	2025 T	2024 H	2024 F	2024 T	2023 H	2023 F	2023 T
TOTAL DESEMPLOYÉS	68	32	100	66	27	93	66	25	91
dont ressortissants étrangers	1	0	1	2	0	2	2	0	2
PERMANENT	66	32	98	65	26	91	65	23	88
dont ressortissants étrangers	1	–	1	2	–	2	2	–	2
TEMPORAIRE	2	0	2	1	1	2	1	2	3
dont ressortissants étrangers	–	–	0	–	–	0	–	–	0
À TEMPS PLEIN	67	32	99	66	26	92	66	24	90
dont ressortissants étrangers	1	–	1	2	–	2	2	–	2
TEMPS PARTIEL	1	–	1	0	1	1	0	1	1
dont ressortissants étrangers	–	–	0	–	–	0	–	–	0
OUVRIERS	61	28	89	53	23	76	54	21	75
EMPLOYÉS	6	4	10	1	2	3	0	2	2
CADRES	1	0	1	12	2	14	12	2	14

WREXHAM									
Poste	2025 H	2025 F	2025 T	2024 H	2024 F	2024 T	2023 H	2023 F	2023 T
TOTAL DESEMPLOYÉS	111	34	145	117	39	156	123	49	172
dont ressortissants étrangers	0	0	0	3	6	9	0	29	29
PERMANENT	111	33	144	116	38	154	123	49	172
dont ressortissants étrangers	–	–	0	3	6	9	–	29	29
TEMPORAIRE	0	1	1	1	1	2	–	–	0
dont ressortissants étrangers	–	–	0	0	–	0	–	–	0
À TEMPS PLEIN	108	29	137	115	35	150	122	47	169
dont ressortissants étrangers	–	–	0	3	6	9	–	29	29
TEMPS PARTIEL	3	5	8	2	4	6	1	2	3
dont ressortissants étrangers	–	–	0	–	–	0	–	–	0
OUVRIERS	96	25	121	97	29	126	101	37	138
EMPLOYÉS	12	8	20	7	6	13	8	8	16
CADRES	3	1	4	13	4	17	14	4	18

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS –
GRI 2-8

Travailleurs qui ne sont pas des employés au 31 décembre et informations qualitatives par site

PARME			
Poste	2025	2024	2023
Hommes	7	5	8
Femmes	5	9	9
Total	12	14	17
Type / contrat	Ouvrier intérimaire	Ouvrier intérimaire	Ouvrier intérimaire d'intérim
Principales missions	5W + 5M de travailleurs de l'emballage ; Opérateurs de ligne 2M	8W + 4M d'ouvriers de l'emballage ; Opérateurs de ligne 1W + 1M	Opérateur de ligne

VÉRONE			
Poste	2025	2024	2023
Hommes	2	2	1
Femmes	0	2	0
Total	2	4	1
Type / contrat	Ouvrier intérimaire d'intérim	CO.CO.CO.	Ouvrier intérimaire d'intérim
Principales missions	Employé d'entrepôt / technicien de laboratoire	Consultante en marketing	Opérateur de ligne

CATANE			
Poste	2025	2024	2023
Hommes	0	10	18
Femmes	0	0	0
Total	0	10	18
Type / contrat	–	Travailleur intérimaire / collaborateur de projet	Ouvrier intérimaire d'intérim
Principales missions	–	Opérateur de ligne / consultant technique	Opérateur de ligne

RUITZ			
Poste	2025	2024	2023
Hommes	13	11	14
Femmes	13	13	6
Total	26	24	20
Type / contrat	Contrat d'intérim	Contrat d'intérim	Contrat d'intérim
Principales missions	Contrôle qualité / Opérateurs	Contrôle qualité / Opérateurs	Contrôle qualité / Opérateurs

WREXHAM			
Poste	2025	2024	2023
Hommes	–	2	–
Femmes	0	0	0
Total	0	2	0
Type / contrat	–	Intérimaire d'entrepôt	–
Principales missions	–	Tâches générales d'entrepôt	–

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 401 EMPLOI

GRI 401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel · par sexe et tranche d’âge

PARME

Mouvement	Type	2025						2024						2023					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
embauches	Durée indéterminée	–	3	1	1	3	2	2	4	3	1	4	3	2	2	2	–	3	–
	Durée déterminée	2	1	1	1	–	–	1	2	–	1	1	–	–	3	–	–	–	–
	Saisonniers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	TOTAL DES EMBauchES	2	4	2	2	3	2	3	6	3	2	5	3	2	5	2	–	3	–
DÉPARTS	Fin de contrat	2	2	1	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–
	Licenciements	–	–	1	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	1
	Démissions	1	3	4	–	1	1	1	4	4	1	3	–	–	7	3	1	4	–
	Retraites	–	–	2	–	–	–	–	–	2	–	–	1	–	–	2	–	–	–
	Décès	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	TOTAL DES DÉPARTS	3	5	8	–	1	2	1	5	6	1	3	1	–	9	5	1	4	1

Taux de rotation global = (embauches dans l'année + départs dans l'année) / effectif annuel moyen × 100

PARME	2025			2024			2023		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Embauches dans l’année	7	8	15	10	12	22	3	9	12
Départs dans l’année	3	16	19	5	12	17	6	14	20
Effectif annuel moyen	94	129	223	88	134	222	86	132	218
Taux de rotation global	10,6 %	18,6 %	15,2 %	17,0 %	17,9 %	17,6 %	10,5 %	17,4 %	14,7 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 401 EMPLOI

GRI 401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel · par sexe et tranche d’âge

VÉRONE

Mouvement	Type	2025						2024						2023					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
embauches	Durée indéterminée	–	3	–	–	1	–	–	4	4	–	3	1	–	4	1	1	2	–
	Durée déterminée	–	–	–	1	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1
	Saisonniers	–	1	1	–	1	2	1	–	3	–	–	–	1	–	3	–	–	–
	TOTAL DES EMBAUCHES	–	4	1	1	3	2	1	4	7	–	3	1	1	4	4	2	2	1
DÉPARTS	Fin de contrat	–	1	1	–	2	1	–	–	–	–	–	–	1	–	3	–	–	–
	Licenciements	–	–	4	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	2	3	–	–	1
	Démissions	–	2	1	1	1	–	–	2	–	–	1	1	–	6	1	1	5	–
	Retraites	–	–	7	–	–	–	–	–	11	–	–	2	–	–	5	–	–	1
	Décès	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	TOTAL DES DÉPARTS	–	3	13	1	3	1	–	3	11	–	1	3	1	8	12	1	5	2

Taux de rotation global = (embauches dans l'année + départs dans l'année) / effectif annuel moyen × 100

VÉRONE	2025			2024			2023		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Embauches dans l’année	6	5	11	4	12	16	5	9	14
Départs dans l’année	5	16	21	4	14	18	8	21	29
Effectif annuel moyen	47,13	119,79	166,92	43	130,97	173,97	40,37	138,52	178,89
Taux de rotation global	23,3 %	17,5 %	19,2 %	18,6 %	19,9 %	19,5 %	32,2 %	21,7 %	24,0 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 401 EMPLOI

GRI 401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel · par sexe et tranche d’âge

CATANE

Mouvement	Type	2025						2024						2023					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
embauches	Durée indéterminée	1	4	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Durée déterminée	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
	Saisonniers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES EMBAUCHES	1	4	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-
DÉPARTS	Fin de contrat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Licenciements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1
	Démissions	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Retraites	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Décès	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL DES DÉPARTS	1	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	-	1	1	-	-	1

Taux de rotation global = (embauches dans l'année + départs dans l'année) / effectif annuel moyen × 100

CATANE	2025			2024			2023		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Embauches dans l'année	0	6	6	0	1	1	0	1	1
Départs dans l'année	1	1	2	0	1	1	1	2	3
Effectif annuel moyen	2,25	43,58	45,83	3	38,16	41,16	3,08	38,92	42
Taux de rotation global	44,4 %	16,1 %	17,5 %	0,0 %	5,2 %	4,9 %	32,5 %	7,7 %	9,5 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 401 EMPLOI

GRI 401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel · par sexe et tranche d’âge

RUITZ

Mouvement	Type	2025						2024						2023					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
embauches	Durée indéterminée	5	3	3	4	4	–	2	1	–	1	1	–	4	8	1	2	4	–
	Durée déterminée	–	–	–	–	–	–	–	1	–	1	–	–	–	3	–	–	2	–
	Saisonniers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	TOTAL DES EMBAUCHES	5	3	3	4	4	–	2	2	–	2	1	–	4	11	1	2	6	–
DÉPARTS	Fin de contrat	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	4	1	–	–	–
	Licenciements	2	1	2	–	2	–	–	3	1	–	–	–	1	3	–	1	–	–
	Démissions	–	1	2	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	3	–	2	–	–
	Retraites	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	Décès	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	TOTAL DES DÉPARTS	2	3	4	–	2	1	–	3	1	1	–	–	4	10	1	3	–	–

Taux de rotation global = (embauches dans l'année + départs dans l'année) / effectif annuel moyen × 100

RUITZ	2025			2024			2023		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Embauches dans l’année	8	11	19	3	4	7	8	16	24
Départs dans l’année	3	9	12	1	4	5	3	15	18
Effectif annuel moyen	32	68	100	27	66	93	22	65	87
Taux de rotation global	34,4 %	29,4 %	31,0 %	14,8 %	12,1 %	12,9 %	50,0 %	47,7 %	48,3 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 401 EMPLOI

GRI 401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel · par sexe et tranche d’âge

WREXHAM

Mouvement	Type	2025						2024						2023					
		HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
		<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
embauches	Durée indéterminée	3	14	6	1	1	–	4	7	8	1	4	1	3	6	8	2	6	5
	Durée déterminée	–	1	–	1	–	–	3	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–
	Saisonniers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	TOTAL DES EMBauchES	3	15	6	2	1	–	7	7	8	2	4	1	3	6	8	2	6	5
DÉPARTS	Fin de contrat	2	8	1	1	–	1	2	3	2	2	1	–	4	1	1	–	–	–
	Licenciements	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	Démissions	3	8	7	1	4	–	7	10	8	4	3	6	3	4	10	1	2	4
	Retraites	–	–	1	–	–	–	–	–	2	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	Décès	–	–	–	–	1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
	TOTAL DES DÉPARTS	5	16	9	2	5	1	9	13	12	6	4	6	7	5	11	1	2	4

Taux de rotation global = (embauches dans l'année + départs dans l'année) / effectif annuel moyen × 100

WREXHAM	2025			2024			2023		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL
Embauches dans l’année	3	24	27	7	22	29	13	17	30
Départs dans l’année	8	30	38	16	34	50	7	23	30
Effectif annuel moyen	37	117	154	52	151	203	48	129	177
Taux de rotation global	29,7 %	46,2 %	42,2 %	44,2 %	37,1 %	38,9 %	41,7 %	31,0 %	33,9 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 401 EMPLOI

GRI 401-3 Congé parental · employés ayant droit, congés pris, retour au travail et maintien en poste

PARME

Poste	2025 F	2025 H	2025 T	2024 F	2024 H	2024 T	2023 F	2023 H	2023 T
Droit au congé	23	56	79	56	19	75	56	20	76
Congé pris	8	2	10	3	8	11	4	10	14
Retour au travail	8	2	10	3	8	11	4	9	13
Tauxde retour au travail	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	90,0 %	92,9 %
Maintien en poste après 12 mois	n.d.	n.d.	n.d.	4	9	13	3	4	7
Tauxde rétention	n.d.	n.d.	n.d.	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

VÉRONE

Poste	2025 F	2025 H	2025 T	2024 F	2024 H	2024 T	2023 F	2023 H	2023 T
Droit au congé	3	4	7	3	3	6	2	3	5
Congé pris	3	4	7	3	3	6	2	3	5
Retour au travail	3	4	7	3	3	6	2	3	5
Tauxde retour au travail	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Maintien en poste après 12 mois	n.d.	n.d.	n.d.	2	3	5	2	3	5
Tauxde rétention	n.d.	n.d.	n.d.	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

CATANE

Poste	2025 F	2025 H	2025 T	2024 F	2024 H	2024 T	2023 F	2023 H	2023 T
Droit au congé	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Congé pris	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Retour au travail	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Tauxde retour au travail	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	100,0 %	s.o.	100,0 %
Maintien en poste après 12 mois	n.d.	n.d.	n.d.	2	–	2	2	0	2
Tauxde rétention	n.d.	n.d.	n.d.	100,0 %	s.o.	100,0 %	100,0 %	s.o.	100,0 %

RUITZ

Poste	2025 F	2025 H	2025 T	2024 F	2024 H	2024 T	2023 F	2023 H	2023 T
Droit au congé	2	1	3	0	1	1	1	3	4
Congé pris	2	1	3	0	1	1	1	3	4
Retour au travail	2	1	3	0	1	1	1	2	3
Tauxde retour au travail	100,0 %	100,0 %	100,0 %	s.o.	100,0 %	100,0 %	100,0 %	66,7 %	75,0 %
Maintien en poste après 12 mois	n.d.	n.d.	n.d.	1	2	3	1	2	3
Tauxde rétention	n.d.	n.d.	n.d.	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

WREXHAM

Poste	2025 F	2025 H	2025 T	2024 F	2024 H	2024 T	2023 F	2023 H	2023 T
Droit au congé	1	2	3	3	5	8	1	2	3
Congé pris	1	2	3	3	5	8	1	2	3
Retour au travail	1	2	3	3	5	8	1	2	3
Tauxde retour au travail	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Maintien en poste après 12 mois	n.d.	n.d.	n.d.	2	1	3	2	0	2
Tauxde rétention	n.d.	n.d.	n.d.	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	66,7 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

1/3

GRI 403-9 Accidents du travail · employés et travailleurs qui ne sont pas des employés

PARME

Indicateur	2025	2024	2023	2025	2024	2023
	EMPLOYÉS			TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	33 9498,00	33 8654,08	33 7346,00	26 150,50	27 670,00	21 509,00
DÉCÈS DUS À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	–	–	–	–	–	–
taux de mortalité	–	–	–	–	–	–
ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX CONSÉQUENCES GRAVES	1	–	–	–	–	–
taux d'accidents du travail aux conséquences graves	0,59	–	–	–	–	–
ACCIDENTS DU TRAVAIL EN REGISTRABLES	11	5	10	1	1	–
taux d'accidents du travail enregistrables	6,48	2,95	5,93	7,65	7,23	–
JOURS / HEURES PERDUS	143	491	296	8	40,37	n.d.
QUASI-ACCIDENTS	5	1	–	1	n.d.	n.d.

VÉRONE

Indicateur	2025	2024	2023	2025	2024	2023
	EMPLOYÉS			TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	25 8819,50	27 3110,00	33 3709,75	38 040,25	19 770,00	12 542,00
DÉCÈS DUS À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	–	–	–	–	n.d.	n.d.
taux de mortalité	–	–	–	–	n.d.	n.d.
ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX CONSÉQUENCES GRAVES	–	n.d.	n.d.	–	n.d.	n.d.
taux d'accidents du travail aux conséquences graves	–	n.d.	n.d.	–	n.d.	n.d.
ACCIDENTS DU TRAVAIL EN REGISTRABLES	2	1	3	2	n.d.	n.d.
taux d'accidents du travail enregistrables	1,55	0,73	1,80	10,52	n.d.	n.d.
JOURS / HEURES PERDUS	10	45	98	21	n.d.	n.d.
QUASI-ACCIDENTS	1	3	7	2	1	n.d.

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

2/3

GRI 403-9 Accidents du travail · employés et travailleurs qui ne sont pas des employés

CATANE

Indicateur	2025	2024	2023	2025	2024	2023
	EMPLOYÉS			TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	70 608,00	68 994,00	66 104,00	31 499,00	23 872,00	27 279,00
DÉCÈS DUS À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	–	–	–	–	–	–
taux de mortalité	–	–	–	–	–	–
ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX CONSÉQUENCES GRAVES	–	n.d.	–	–	–	–
taux d'accidents du travail aux conséquences graves	–	n.d.	–	–	–	–
ACCIDENTS DU TRAVAIL EN REGISTRABLES	1	1	–	–	–	1
taux d'accidents du travail enregistrables	2,83	2,90	–	–	–	7,33
JOURS / HEURES PERDUS	68	7	–	–	–	10
QUASI-ACCIDENTS	1	4	1	–	–	2

RUITZ

Indicateur	2025	2024	2023	2025	2024	2023
	EMPLOYÉS			TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	159 192,91	147 894,00	134 756,00	73 928,75	59 049,00	0,00
DÉCÈS DUS À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	–	–	–	–	–	–
taux de mortalité	–	–	–	–	–	s.o.
ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX CONSÉQUENCES GRAVES	1	1	–	1	n.d.	n.d.
taux d'accidents du travail aux conséquences graves	1,26	1,35	–	2,71	n.d.	s.o.
ACCIDENTS DU TRAVAIL EN REGISTRABLES	4	9	5	2	2	2
taux d'accidents du travail enregistrables	5,03	12,17	7,42	5,41	6,77	s.o.
JOURS / HEURES PERDUS	157	346	–	195	23	33
QUASI-ACCIDENTS	1	1	–	–	–	–

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 403 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

3/3

GRI 403-9 Accidents du travail · GRI 403-10 Maladies professionnelles

WREXHAM

Indicateur	2025	2024	2023	2025	2024	2023
	EMPLOYÉS			TRAVAILLEURS QUI NE SONT PAS DES EMPLOYÉS		
NOMBRE D'HEURES TRAVAILLÉES	309 008,88	357 000,00	370 000,00	0,00	n.d.	n.d.
DÉCÈS DUS À DES ACCIDENTS DU TRAVAIL	–	–	n.d.	–	n.d.	n.d.
taux de mortalité	–	–	n.d.	s.o.	n.d.	n.d.
ACCIDENTS DU TRAVAIL AUX CONSÉQUENCES GRAVES	–	–	–	–	n.d.	n.d.
taux d'accidents du travail aux conséquences graves	–	–	–	s.o.	n.d.	n.d.
ACCIDENTS DU TRAVAIL EN REGISTRABLES	8	17	30	–	n.d.	n.d.
taux d'accidents du travail enregistrables	5,18	9,52	16,22	s.o.	n.d.	n.d.
JOURS / HEURES PERDUS	2,25	29 heures	377 heures	–	n.d.	n.d.
QUASI-ACCIDENTS	348	339	282	–	n.d.	n.d.

GRI 403-10 MALADIES PROFESSIONNELLES

Cellules : décès/cas enregistrables

Site	2025	2024	2023	2025	2024	2023
	EMPLOYÉS			NON-EMPLOYÉS		
PARME	0/0	n.d./n.d.	n.d./n.d.	0/0	n.d./n.d.	n.d./n.d.
VÉRONE	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0
CATANÉ	0/0	0/0	0/0	n.d./n.d.	n.d./n.d.	n.d./n.d.
RUITZ	0/0	n.d./n.d.	n.d./n.d.	0/0	n.d./n.d.	n.d./n.d.
WREXHAM	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0	0/0

n.d. = données non disponibles ; somme. = sans objet.

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION

1/5

GRI 404-1 Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

PARME

GRI 404-1 • Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

PARME	Unité de mesure	2025	2024	2023
TOTAL	heures totales	1 897,00	2 107,00	715,00
	heures/employé	8,70	9,49	3,31
HOMMES	he ures totales	1 434,50	848,00	454,50
	he ures/employé	11,57	6,33	3,47
FEMMES	he ures totales	462,50	1 259,00	260,00
	he ures/employé	4,92	14,31	3,06
OUVRIERS	he ures totales	1 582,50	1 706,00	306,00
	he ures/employé	9,77	10,73	1,99
EMPLOYÉS	he ures totales	306,50	367,00	382,50
	he ures/employé	6,26	6,44	6,83
CADRES	he ures totales	8,00	34,00	26,50
	he ures/employé	1,14	5,67	4,42

Répartition thématique des heures de formation

Thématique	2025		2024		2023	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
ENVIRONNEMENT	7,5	0,4 %	16,0	0,8 %	–	–
SÉCURITÉ	279,0	14,7 %	1 736,0	82,4 %	273,0	38,2 %
QUALITÉ	383,0	20,2 %	235,0	11,2 %	23,0	3,2 %
PRODUCTION	888,5	46,8 %	72,0	3,4 %	–	–
GÉNÉRAL	339,0	17,9 %	48,0	2,3 %	419,0	58,6 %
TOTAL	1 897,0	100,0 %	2 107,0	100,0 %	715,0	100,0 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION

GRI 404-1 Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

VÉRONE

GRI 404-1 · Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

VÉRONE	Unité de mesure	2025	2024	2023
TOTAL	heures totales	1 342,75	2 262,50	1 944,00
	heures/employé	8,34	13,23	11,11
HOMMES	he ures totales	1 045,25	1 647,00	1 220,25
	he ures/employé	9,09	13,07	9,24
FEMMES	he ures totales	297,50	615,50	723,75
	he ures/employé	6,47	13,68	16,83
OUVRIERS	he ures totales	896,25	1 417,00	1 281,75
	he ures/employé	8,46	12,11	10,42
EMPLOYÉS	he ures totales	423,50	839,50	633,25
	he ures/employé	8,47	17,13	12,92
CADRES	he ures totales	23,00	6,00	29,00
	he ures/employé	4,60	1,20	9,67

Répartition thématique des heures de formation

Thématique	2025		2024		2023	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
ENVIRONNEMENT	6,3	0,5 %	32,5	1,4 %	52,5	2,7 %
SÉCURIT É	858,0	63,9 %	1 338,0	59,1 %	844,5	43,4 %
QUALITÉ	262,5	19,5 %	80,0	3,5 %	301,8	15,5 %
LANGUES	90,0	6,7 %	220,0	9,7 %	–	–
MANAGEMENT	–	–	547,0	24,2 %	–	–
GÉNÉRAL	126,0	9,4 %	–	–	641,0	33,0 %
LABORATOIRE	–	–	45,0	2,0 %	104,5	5,4 %
TOTAL	1 342,8	100,0 %	2 262,5	100,0 %	1 944,3	100,0 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION

3/5

GRI 404-1 Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

CATANE

GRI 404-1 • Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

CATANE	Unité de mesure	2025	2024	2023
TOTAL	heures totales	540,08	421,50	168,00
	heures/employé	12,00	10,28	4,10
HOMMES	heures totales	531,58	409,00	157,00
	heures/employé	12,36	10,76	4,13
FEMMES	heures totales	8,50	12,50	11,00
	heures/employé	4,25	4,17	3,67
OUVRIERS	heures totales	468,33	390,00	117,00
	heures/employé	12,01	10,83	3,34
EMPLOYÉS	heures totales	71,75	31,50	51,00
	heures/employé	11,96	6,30	8,50
CADRES	heures totales	–	–	–
	heures/employé	s.o.	s.o.	s.o.

Répartition thématique des heures de formation

Thématique	2025		2024		2023	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
ENVIRONNEMENT	18,0	3,3 %	11,0	2,6 %	15,5	9,2 %
SÉCURITÉ	285,5	52,9 %	23,0	5,5 %	90,0	53,6 %
QUALITÉ	107,1	19,8 %	387,5	91,9 %	46,0	27,4 %
GÉNÉRAL	129,5	24,0 %	–	–	16,0	9,5 %
TOTAL	540,1	100,0 %	421,5	100,0 %	167,5	99,7 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION

4/5

GRI 404-1 Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

RUITZ

GRI 404-1 • Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

RUITZ	Unité de mesure	2025	2024	2023
TOTAL	heures totales	413,00	1 007,00	265,00
	heures/employé	4,13	10,83	2,91
HOMMES	he ures totales	309,00	831,00	185,00
	he ures/employé	4,54	12,59	2,80
FEMMES	he ures totales	104,00	176,00	80,00
	he ures/employé	3,25	6,52	3,20
OUVRIERS	he ures totales	413,00	844,00	91,00
	he ures/employé	4,64	11,11	1,21
EMPLOYÉS	he ures totales	–	n.d.	n.d.
	he ures/employé	–	n.d.	n.d.
CADRES	he ures totales	–	163,00	174,00
	he ures/employé	–	11,64	12,43

Répartition thématique des heures de formation

Thématique	2025		2024		2023	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
SÉCURIT É	315,0	76,3 %	637,0	63,3 %	91,0	34,3 %
QUAUTÉ	98,0	23,7 %	74,0	7,3 %	–	–
LANGUES	–	–	30,0	3,0 %	–	–
GÉNÉRAL	–	–	–	–	174,0	65,7 %
FORMATION SYNDICALE	–	–	266,0	26,4 %	–	–
TOTAL	413,0	100,0 %	1 007,0	100,0 %	265,0	100,0 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 404 FORMATION ET ÉDUCATION

GRI 404-1 Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

WREXHAM

GRI 404-1 · Nombre moyen d’heures de formation par an par employé

WREXHAM	Unité de mesure	2025	2024	2023
TOTAL	heures totales	5 280,00	5 985,00	4 940,00
	heures/employé	36,41	38,37	28,72
HOMMES	he ures totales	3 696,00	3 532,67	2 533,23
	he ures/employé	33,30	30,19	20,60
FEMMES	he ures totales	1 584,00	1 407,33	824,77
	he ures/employé	46,59	36,09	16,83
OUVRIERS	he ures totales	4 224,00	4 078,37	2 788,51
	he ures/employé	34,91	32,37	20,21
EMPLOYÉS	he ures totales	897,00	373,37	255,29
	he ures/employé	44,85	28,72	15,96
CADRES	he ures totales	106,00	488,26	314,20
	he ures/employé	26,50	28,72	17,46

Répartition thématique des heures de formation

Thématique	2025		2024		2023	
	Heures	%	Heures	%	Heures	%
ENVIRONNEME NT	237,0	4,5 %	618,0	10,3 %	–	–
SÉCURIT É	1 120,0	21,2 %	1 000,0	16,7 %	696,0	14,1 %
QUALITÉ	12,0	0,2 %	–	–	534,3	10,8 %
PRODUCTION	1 961,0	37,1 %	900,0	15,0 %	–	–
MANAGEMENT	500,0	9,5 %	3 467,0	57,9 %	1 283,0	26,0 %
GÉNÉRAL	1 450,0	27,5 %	–	–	2 426,7	49,1 %
TOTAL	5 280,0	100,0 %	5 985,0	100,0 %	4 940,0	100,0 %

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 405 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

GRI 405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés · par catégorie professionnelle, sexe et tranche d’âge

PARME

Catégorie professionnelle	2025						2024						2023					
	HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
CADRES	–	2	4	–	–	1	–	1	4	–	–	1	–	1	4	–	1	–
OUVRIERS	3	37	57	2	30	33	5	36	57	1	27	33	5	39	54	2	22	32
EMPLOYÉS	1	12	8	2	16	10	1	17	13	4	12	10	–	15	13	3	17	8
TOTAL	4	51	69	4	46	44	6	54	74	5	39	44	5	55	71	5	40	40

VÉRONE

Catégorie professionnelle	2025						2024						2023					
	HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
CADRES	–	–	4	–	1	–	–	–	4	–	1	–	–	–	2	–	–	–
OUVRIERS	2	26	65	–	3	10	2	30	72	–	3	10	1	35	75	–	2	10
EMPLOYÉS	–	10	8	–	23	9	–	9	9	–	22	9	–	9	10	3	20	8
TOTAL	2	36	77	–	27	19	2	39	85	–	26	19	1	44	87	3	22	18

CATANE

Catégorie professionnelle	2025						2024						2023					
	HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
CADRES	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
OUVRIERS	1	14	23	–	1	–	2	11	21	–	1	1	1	13	19	–	1	1
EMPLOYÉS	–	–	5	–	–	1	–	–	4	–	–	1	–	–	5	–	–	1
TOTAL	1	14	28	–	1	1	2	11	25	–	1	2	1	13	24	–	1	2

TABLEAUX DES INFORMATIONS GRI

GRI 405 DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

2/2

GRI 405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés · par catégorie professionnelle, sexe et tranche d’âge

RUITZ

Catégorie professionnelle	2025						2024						2023					
	HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
CADRES	–	–	1	–	–	–	1	4	7	–	2	–	–	5	7	–	2	–
OUVRIERS	15	33	13	9	19	–	14	29	10	5	17	1	13	32	9	7	13	1
EMPLOYÉS	1	4	1	–	4	–	–	1	–	–	2	–	–	–	–	–	2	–
TOTAL	16	37	15	9	23	–	15	34	17	5	21	1	13	37	16	7	17	1

WREXHAM

Catégorie professionnelle	2025						2024						2023					
	HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES			HOMMES			FEMMES		
	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50	<30	30-50	>50
CADRES	–	–	3	–	–	1	–	3	10	–	2	2	–	–	–	–	–	–
OUVRIERS	8	45	43	2	9	14	9	43	45	2	13	14	–	–	–	–	–	–
EMPLOYÉS	–	2	10	1	3	4	1	3	3	1	4	1	–	–	–	–	–	–
TOTAL	8	47	56	3	12	19	10	49	58	3	19	17	–	–	–	–	–	–

Pour toute information sur ce Rapport, veuillez contacter
Alice Pizzeghella – Département Développement
Tel. +39 045 8394444
Fax +39 045 8394446
sustainability@flo.eu

Le Rapport de durabilité a été réalisé par le groupe de travail composé de :
Irene Bonato
Alice Pizzeghella

Conseil, projet de communication et réalisation :



Nous tenons à remercier tout le personnel de FLO S.p.A.,
ISAP Packaging S.p.A., FLO Europe Sas, et F Bender Limited
pour leur contribution à la réalisation du Rapport de Durabilité.



Frazione Ghiara Sabbioni, 33/A
43012 Fontanellato - Parma
Tel. +39 0521 823111
e-mail: info@flo.eu